

4

Performance extra-financière

4.1. La stratégie de responsabilité sociale et environnementale 316

- 4.1.1. Inspired to care : la stratégie de transformation durable 317
- 4.1.2. La responsabilité sociale et environnementale intégrée à la stratégie du Groupe 320
- 4.1.3. Conformité et réponses aux attentes des parties prenantes 322

4.2. Planet : préparer le futur 326

- 4.2.1. Climat : stratégie de transition 326
- 4.2.2. Climat : Réduction des émissions carbone et adaptation des sites (scopes 1 et 2) 332
- 4.2.3. Climat : économie circulaire et réduction des émissions carbone des produits (scope 3) 338
- 4.2.4. Politique environnementale des opérations 340
- 4.2.5. Impact environnemental des opérations 342
- 4.2.6. Technologies durables et alignement avec la taxonomie européenne 347
- 4.2.7. Indicateurs de la performance environnementale 367

4.3. Business : agir de manière responsable 368

- 4.3.1. Éthique des affaires 368
- 4.3.2. Sécurité au travail 372
- 4.3.3. Sécurité des produits 374
- 4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance 377
- 4.3.5. Indicateurs de la performance sociétale 382

4.4. People : générer un impact positif sur la Société 383

- 4.4.1. Effectifs et engagement des salariés 383
- 4.4.2. Diversité et inclusion 385
- 4.4.3. Organisation apprenante 388

- 4.4.4. Dialogue social 390
- 4.4.5. Gestion des talents 391
- 4.4.6. Rémunération 393
- 4.4.7. Fondation et citoyenneté d'entreprise 395
- 4.4.8. Indicateurs de la performance sociale 401

4.5. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion 405

4.6. Note méthodologique 409

- 4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes 409
- 4.6.2. Risques et opportunités de transition climat 414
- 4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO₂ et des émissions de composés organiques volatils 416

4.7. Tables de concordance 421

- 4.7.1. Déclaration de performance extra-financière 421
- 4.7.2. Index du contenu GRI et des Principes du Pacte Mondial 423
- 4.7.3. Table de concordance Women's Empowerment Principles 428
- 4.7.4. Table de concordance TCFD 429
- 4.7.5. Table de concordance SASB – indicateurs du secteur transport, pièces détachées automobiles 430

4.8. Informations relatives à l'allocation des fonds reçus de l'obligation verte émise par Faurecia 431

4.1. La stratégie de responsabilité sociale et environnementale

La mobilité est au cœur de grands enjeux planétaires : urbanisation, croissance démographique, changements climatiques, rareté des ressources et mutations technologiques. Pour FORVIA, la mobilité est bien plus qu'un simple moyen de déplacement. Elle occupe une place centrale dans la vie des personnes, et doit leur permettre de se déplacer librement tout en étant respectueux de la planète. C'est pourquoi, en tant que septième équipementier automobile mondial de rang 1, FORVIA continue de se développer en intégrant les enjeux de développement durable.

En 2022, FORVIA est devenue la première entreprise mondiale du secteur automobile à être certifiée par la nouvelle norme SBTi Net-Zero. Le Groupe est engagé à

atteindre la neutralité carbone à 2045 pour la totalité de ses émissions. Si la durabilité et la responsabilité sont des convictions partagées par Faurecia et HELLA depuis de nombreuses années, cette certification pionnière est le marqueur d'une stratégie de durabilité ambitieuse et commune.

L'ambition du Groupe est déclinée en actions à travers une feuille de route RSE, appelée *Inspired to care*, ponctuée d'objectifs cibles suivis. Elle s'appuie sur les grands cadres de référence internationaux, le dialogue continu avec les parties prenantes et la conformité réglementaire. Elle mobilise plus de 150 000 collaborateurs et les partenaires du Groupe autour des enjeux prioritaires du climat, de l'éthique et de la sécurité des produits.

4.1.1. *Inspired to care* : la stratégie de transformation durable

4.1.1.1. Les convictions de développement durable



FORVIA est convaincu de jouer un rôle clé et d'être en mesure d'entraîner un changement positif face aux grands enjeux planétaires. Le Groupe souhaite avoir un impact positif sur la société et la planète et s'engage à :

- réduire son empreinte CO₂ et en proposant des solutions de mobilité durable ;
- investir dans la technologie et les nouveaux modèles d'entreprise ;
- engager un dialogue ouvert, responsable et équilibré avec ses parties prenantes ;
- contribuer au développement économique et à la création de valeur sociale par l'embauche locale ;
- encourager la plus grande diversité possible dans ses processus de recrutement et de gestion des carrières, tout en favorisant des conditions de travail adaptées aux besoins individuels ;
- assurer la formation et l'évolution de carrière de ses employés.

4.1.1.2. La feuille de route

Guidée par les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, la stratégie de développement durable de FORVIA *Inspired to care* est structurée autour de trois piliers : *Planet, Business, People*. Elle est déployée à l'aide d'une feuille de route.

Actualisée en 2022, cette feuille de route présente les engagements de FORVIA et les plans d'actions, les objectifs et indicateurs de suivis associés. Elle est déployée en interne par les équipes, et les résultats sont mesurés au regard des attentes et des engagements du Groupe vis-à-vis de ses parties prenantes.

Engagements

Projets phares

DPEF ⁽¹⁾
**Empreinte environnementale
des opérations (scopes 1 & 2)**


- Pilotage de la stratégie de neutralité CO₂ sur tous les sites
- Déploiement et pilotage de la politique environnementale à travers le Faurecia Excellence System
- Certifications ISO 14001
- Réduction de la consommation d'énergie et récupération de la chaleur
- Utilisation d'énergies renouvelables

X

X

X

X

X

X

X

X

**Économie circulaire
des produits (scope 3)**


- Pilotage de la stratégie de neutralité CO₂ sur toute la supply chain
- Analyse de cycle de vie d'innovations et de solutions
- Création d'une nouvelle division pour développer et produire des matériaux durables innovants et intelligents
- Deux initiatives pour accélérer le développement des solutions durables : *Interiors for the planet* et *Seats for the planet*
- Réparation électronique en partenariat avec les clients de l'industrie automobile

X

X

**Investissements pour
des technologies propres**


- Développement des technologies hydrogène et des systèmes batterie pour une mobilité zéro émission
- Forvia est engagé à accroître ses activités alignées avec la taxinomie verte européenne
- Développement des technologies faibles émissions et pour la qualité de l'air
- Joint-venture sur l'hydrogène : Symbio, en partenariat 50/50 avec Michelin

X

business
Agir de manière responsable
Ethiques des affaires


- Publication de la politique Droits Humains
- Communication sur la procédure d'alerte pour les salariés et les sous-traitants
- Formation à l'éthique, la conformité et l'anti corruption
- Démarche de prévention de l'évasion fiscale et de la corruption

X

X

Sécurité


- Programme qualité zéro défaut des produits et de la satisfaction totale des clients
- Déploiement et pilotage de la sécurité au travail à travers le Faurecia Excellence System
- Programme CARE pour renforcer la culture de la sécurité et de l'ergonomie au travail

X

X

Chaîne de valeur responsable


- Politique d'achats responsables et de Droits Humains de Faurecia
- Évaluation RSE des fournisseurs en partenariat avec EcoVadis
- Pilotage de la stratégie neutralité CO₂ sur la chaîne de valeur

X

X

X

X

people
Gérer un impact positif sur la société
Organisation apprenante


- Dispositif de formation pour l'ensemble des collaborateurs
- Programmes de coaching et de mentoring pour les managers et professionnels

X

X

X

Diversité et inclusion


- Programme pour le recrutement et la promotion des talents femmes
- Formation à la diversité et à l'inclusion, notamment sur les biais inconscients
- Enquête annuelle de satisfaction et d'engagement des salariés

X

Actions locales et solidaires


- Faurecia a lancé une plateforme digitale de volontariat pour promouvoir l'engagement solidaire de ses collaborateurs
- La Fondation Faurecia devient la Fondation FORVIA
- La Fondation Faurecia a sélectionné 21 nouveaux projets de solidarité dans le monde

Indicateurs de performance ⁽¹⁾	2019 année de référence		2021		2022 ⁽²⁾		Cible 2025	Cible 2027	Cible 2030
	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA		FORVIA	
 planet Préparer le futur									
Émissions de CO ₂ scope 1 et 2 (Mt CO ₂ eq)	0,86	1,21	0,70	1,04	0,60 ✓	0,83 ✓	Neutralisé	-	-
Intensité CO ₂ (t éq. CO ₂ scope 1 & 2/M€ de chiffre d'affaires)	47	48	45	47	32 ✓	33 ✓	-	-	-
Intensité énergétique des bâtiments (MWh scope 1 & 2/M€ de chiffre d'affaires)	121	125	120 ✓	125	95 ✓	101 ✓	-	-	-
Intensité de déchets (tonnes/M€ de chiffre d'affaires)	15	-	13,3 ✓	-	10,6 ✓	8,9 ✓	-28%	-34%	-
Intensité en eau (m ³ /M€ de chiffre d'affaires)	176	-	174,9	-	122,3	126,3	-	-	-
Émissions de CO ₂ scope 3 contrôlé (Mt éq.CO ₂) (hors utilisation des produits vendus)	8,57	11,81	7,35	10,60	9,05 ✓	11,98 ✓	-	-	-45%
Part du chiffre d'affaires aligné avec la taxonomie	-	-	-	-	21,6% ✓	-	-	-	-
 business Agir de manière responsable									
Part d'employés ciblés formés sur le Code éthique	93 %	-	95 % ✓	-	96,7 % ✓	-	100 %	-	-
Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail par million d'heures travaillées (indicateur FR1t)	2,05	-	1,33 ⁽³⁾ ✓	-	1,47 ✓	2,08 ✓	-	1,5	-
Part du volume d'achats directs ayant fait l'objet d'une évaluation de la performance RSE (représentant environ 2 000 fournisseurs directs)	80 %	-	97 %	-	93 % ✓	-	95 %	-	-
Part de fournisseurs intégrés au panel évalués par EcoVadis	80 %	-	86 % ✓	-	77 % ✓	-	95 %	-	-
Score Ecovadis minimum des fournisseurs du panel	30/100	-	35/100	-	40/100	-	55/100	-	-
 people Générer un impact positif sur la société									
Nombre d'heures de formation par an et par salarié	21,6 h	-	22,6	-	22,9	-	-	-	25 h
Part des femmes parmi le top 300 des leaders	15 %	-	21 %	-	23 %	-	-	25 %	30 %
Part de femmes parmi les managers et professionnels recrutés à l'extérieur	30 %	-	36,1 %	-	35,4 %	-	-	-	-
Part de femmes parmi les managers et professionnels	24,4 %	-	27 %	-	28,9 %	27,3 %	-	30 %	35 %
Part de salariés non européens parmi le top 300 des leaders	34 %	-	33 %	-	35 %	-	-	-	-
Index d'engagement des salariés basé sur l'enquête annuelle réalisée auprès de tous les salariés	64 %	-	73 %	-	73 % ✓	-	-	-	-
Part de salariés impliqués dans des actions sociétales locales	10 %	-	12 %	-	15 %	-	-	-	-

(1) **DPEF** : indicateurs clés de performance liés aux risques extra financiers, intégrés à la cartographie des risques Groupe (voir chapitre 2) et répondant à la Déclaration de Performance Extra Financière.

(2) ✓ : indicateurs clés de performance audités par Mazars.

(3) Ces données n'intègrent pas les périmètres SAS Automotive, acquisition réalisée en 2020. L'indicateur FR1t intégrant SAS est de 1,49 en 2021.

4.1.2. La responsabilité sociale et environnementale intégrée à la stratégie du Groupe

4.1.2.1. Des risques extra-financiers intégrés

Faurecia a réalisé en 2018, une analyse de matérialité en consultant un groupe de travail interne et pluridisciplinaire issu de plusieurs départements et une vingtaine de parties prenantes externes. L'univers des enjeux extra-financiers du Groupe a été construit au regard de ceux retenus par les sociétés paires du secteur automobile, et des recommandations du *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) et de la Plateforme Française de l'Automobile (PFA). Chaque partie prenante a ensuite évalué les risques selon une méthodologie commune de fréquence et de gravité. Cette analyse de matérialité est mise à jour de façon bisannuelle par le groupe de travail du Comité exécutif en charge de la transformation durable. Sa mise à jour, en 2022, a intégré les risques liés au plan de vigilance de FORVIA.

Sur la base de cette analyse de matérialité, FORVIA a dressé la liste de ses risques et opportunités extra-financiers pour répondre à sa déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Ces enjeux sont inscrits également dans sa feuille de route de développement durable, *Inspired to care*, à laquelle sont associés des objectifs, indicateurs de suivi et plans d'action. Cette feuille de route est suivie chaque trimestre par un groupe de travail du Comité exécutif en charge de la transformation durable.

Les risques extra-financiers sont identifiés au sein de la cartographie des risques du Groupe et le dispositif de gestion du risque de l'entreprise appelé ERM permet d'en assurer leur maîtrise (cf. chapitre 2 « Facteurs et maîtrise du risque » du présent Document d'enregistrement universel). Ils sont revus annuellement par le Comité d'audit du Conseil d'administration, et chaque trimestre par le Comité exécutif et le Comité des risques Groupe, incluant la directrice du développement durable.

4.1.2.2. Gouvernance et pilotage de la transformation durable

La stratégie de transformation durable fait l'objet d'un suivi stratégique et opérationnel régulier par le Comité exécutif via un groupe de travail dédié, et le Conseil d'administration.

■ **Le Comité des nominations, de gouvernance et de développement durable du Conseil d'administration de Faurecia examine la performance de transformation durable du Groupe, à travers :**

- l'analyse des risques extra-financiers ;

- la revue de la performance de transformation durable ;
- l'échange sur les orientations de la stratégie de transformation durable.

■ **Le groupe de travail transformation durable du Comité exécutif de Faurecia définit et oriente la stratégie de transformation durable, à travers :**

- la définition de la feuille de route de développement durable et de ses plans d'actions associés ;
- l'échange sur l'intégration du développement durable à la stratégie du Groupe ;
- le pilotage de la performance de développement durable et du plan de vigilance.

Ce groupe de travail se réunit tous les trimestres. En 2022, il a intégré le représentant HELLA en charge du développement durable.

■ **Les activités du Groupe présentent annuellement au Comité exécutif leur plan stratégique à trois ans.** Ce plan intègre à la fois la feuille de route *business* (planification, budget, ressources, KPIs, etc.) et les enjeux de développement durable en particulier à travers les enjeux de Climat (consommation d'énergie et émissions CO₂e).

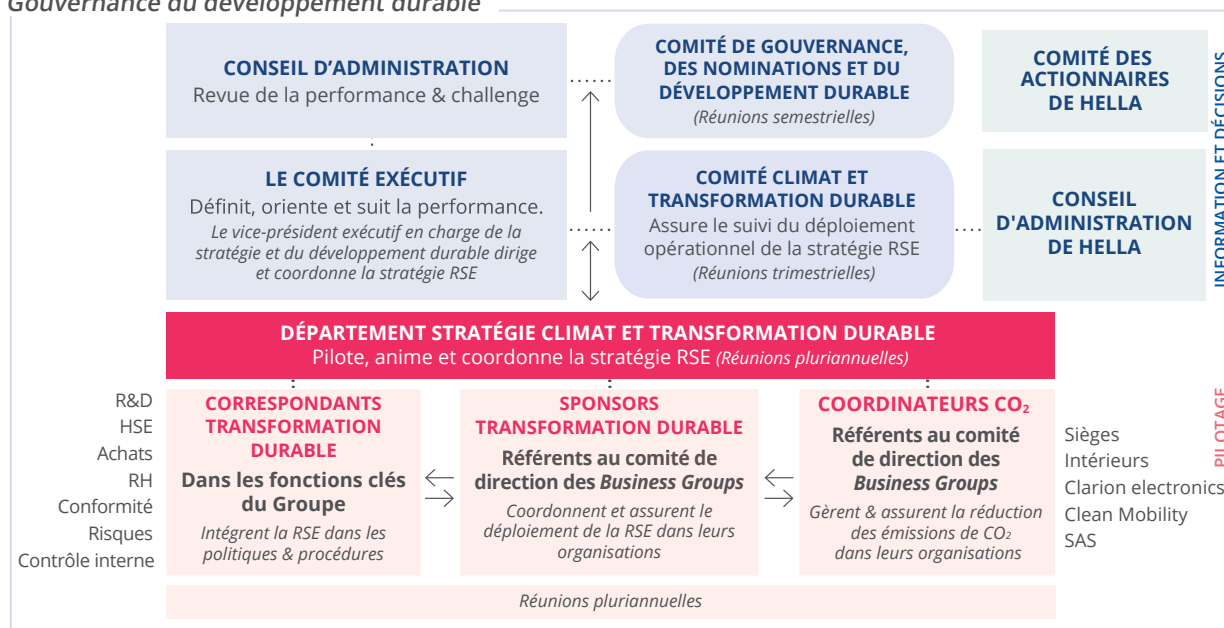
■ **Le département stratégie climat et transformation durable de Faurecia pilote, anime et coordonne la stratégie de développement durable du Groupe.** Le département rend compte de l'avancement de la feuille de route *Inspired to care* au Vice-Président en charge de la stratégie et du développement durable, membre du Comité exécutif de Faurecia.

■ **Le Comité RSE opérationnel suit la performance et met en œuvre les plans d'action associés.** Le Comité est composé de correspondants climat et de sponsors RSE au niveau de chaque fonction Groupe clé et des entités *Business*. Ils s'assurent de l'intégration de la RSE aux politiques et aux processus du Groupe et de la mise en œuvre de la RSE dans les fonctions et les activités *business*. Ils échangent et partagent annuellement sur :

- les nouvelles orientations de la stratégie durable ;
- les résultats des plans d'actions ;
- la cartographie des risques extra-financiers ;
- la revue de l'audit extra-financier annuel.

Enfin, la stratégie RSE est partagée par tous en interne.

Gouvernance du développement durable



4.1.2.3. Une rémunération variable indexée sur des critères de RSE

Les systèmes de rémunération variable sont alignés sur les objectifs stratégiques du Groupe et intègrent des critères de responsabilité sociale et environnementale.

Cible	Rémunération variable à court terme	Rémunération variable à long terme
■ Directeur général de Faurecia	■ 15 % de la rémunération variable liée aux résultats de neutralité carbone des scopes 1 & 2 ■ Objectif qualitatif lié au déploiement des convictions de développement durable et à la mise en place de la feuille de route durable.	■ 10 % des actions de performance liées à des objectifs de diversité de genre
■ Top 300 des leaders de Faurecia	■ 15 % de la rémunération variable liée aux résultats de neutralité carbone des scopes 1 & 2	■ 10 % des actions de performance liées à des objectifs de diversité de genre
■ 4 800 managers de Faurecia	■ 15 % de la rémunération variable liée aux résultats de neutralité carbone des scopes 1 & 2	
■ HELLA Management Board	■ 10 % de la rémunération variable 2022 liée à la sécurité des hommes et à l'énergie	■ 25 % des objectifs de rémunération seront liés en 2023 aux objectifs CO ₂ et de diversité de genre

4.1.3. Conformité et réponses aux attentes des parties prenantes

4.1.3.1. Cadres internationaux et expertises externes



GRI GRI 102-12, GRI 102-13, GRI 102-46

FORVIA veille à respecter les bonnes pratiques environnementales, sociales et sociétales et adhère pour cela aux normes et standards internationaux reconnus. Le Groupe s'appuie également sur des partenaires et des méthodologies reconnus en matière de RSE pour développer sa stratégie climat, accompagner et contrôler sa chaîne logistique et protéger la biodiversité, ainsi que sur des cadres de reporting internationaux pour assurer sa transparence.

■ La stratégie RSE de FORVIA participe aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

Adoptés en 2015 par 193 pays aux Nations Unies, les 17 Objectifs de Développement Durable constituent un plan d'action pour une transition juste vers un développement durable d'ici 2030. FORVIA soutient ces ambitions et y contribue à travers sa stratégie RSE.

planet



6. EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

Efficacité dans l'utilisation de l'eau.



7. ÉNERGIE PROPRE ET À COÛT ABORDABLE

Production d'énergie renouvelable sur site et approvisionnement externe.



12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Gestion durable des déchets.



13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Réduction de l'empreinte CO₂ de FORVIA pour atteindre la neutralité CO₂ d'ici 2030.

business



3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Lutte contre la mortalité et les accidents de la route via la politique qualité et sécurité des produits de FORVIA.



8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Respect et promotion des principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et droit du travail sur l'ensemble de la chaîne de valeur.



10. INÉGALITÉS RÉDUITES

Lutte contre la discrimination.



11. VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

Innovation en matière de qualité de l'air particulièrement adaptée aux zones urbaines.



12. CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Eco-conception des produits et économie circulaire.



13. MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Développement de solutions pour une mobilité zéro émission sur l'ensemble du cycle de vie.



17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Partenariats pour l'innovation durable avec des acteurs clés des secteurs industriels et technologiques.

people



3. BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Application sans compromis des politiques de sécurité au travail et de prévention des risques.

Soutien aux employés et à leurs familles durant la pandémie.



4. ÉDUCATION DE QUALITÉ

Formation et développement des compétences des collaborateurs, notamment via son université interne.

Soutien aux initiatives locales solidaires en faveur de l'éducation.



5. ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Promotion et développement spécifiques des femmes.

Lutte contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle.



8. TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Prévention active des accidents du travail et des maladies professionnelles.



10. INÉGALITÉS RÉDUITES

Développement des actions sociétales locales.



17. PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Engagement sociétal avec les communautés locales et les ONG.



■ Les engagements RSE de FORVIA basés sur les normes, principes et cadres internationaux reconnus :

Planet



SBTi ■

En 2022, FORVIA est devenue **la première entreprise automobile au monde à être certifiée par la nouvelle norme Net-Zero de l'initiative Science Based Targets**. FORVIA a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à 2045 pour la totalité de ses émissions.

TCFD TCFD ■

Depuis 2019, Faurecia applique les recommandations de la *Task Force on Climate-related Financial Disclosure*.



Conseil mondial de l'hydrogène et Conseil national de l'hydrogène ●

FORVIA fait partie des membres exécutifs du Conseil de l'hydrogène. Le Conseil de l'hydrogène est une initiative mondiale de grandes entreprises des secteurs de l'énergie, des transports et de l'industrie qui ont une vision commune et une ambition à long terme pour l'hydrogène afin de favoriser la transition énergétique.



Movin'on ●

Faurecia est engagé depuis plus de cinq ans dans la gouvernance du Movin'on Lab. Créé par Michelin, Movin'on Lab est un *Think and Do Tank* innovant et collaboratif qui vise à promouvoir une vie meilleure grâce à la mobilité durable.



French Business Climate Pledge ■

En 2017, Faurecia figurait parmi les grandes entreprises françaises à signer le French Business Climate Pledge pour agir concrètement contre le changement climatique.



We Mean Business coalition ●

Depuis 2021, Faurecia est membre de la coalition dirigée par sept ONG : BSR, CDP, CERES, CLG Europe, Climate Group, The B Team et WBCSD. Elle vise à accélérer le leadership climat des entreprises et stimuler l'ambition politique afin d'accélérer la transition vers une économie Net-Zero.

Business



EPE ●

FORVIA est membre de l'association française des Entreprises pour l'Environnement, qui regroupe 50 grandes entreprises françaises et internationales désireuses de mieux prendre en compte l'environnement dans leurs décisions stratégiques et dans leur gestion quotidienne.



ISO 14001 ▲

L'analyse et la maîtrise des risques environnementaux locaux du Groupe sont basées sur les normes ISO 14001. En 2022, 90 % des sites de production FORVIA, ayant plus de deux ans d'activités, sont certifiés ISO 14001.



ISO 9001 & IATF 16949 ▲

En 2022, 100 % de sites FORVIA sont certifiés par la norme internationale de systèmes de management de la qualité dans l'industrie automobile.

Notations ESG de Faurecia

MSCI

BBB

sur une échelle de AAA à CCC

ISS ESG

C

sur une échelle de A+ à D-

MOODY'S ESG

64/100



FTSE4Good

4/5

Listé dans la série d'indices



EURONEXT

Côté à l'EURONEXT CAC 40 ESG®

People

WOMEN'S
EMPOWERMENT
PRINCIPLES

UN Global Women's Empowerment Principles ■

FORVIA est signataire depuis 2020 des principes du WEP, une initiative établie par le Pacte Mondial des Nations Unies et ONU Femmes. Faurecia s'engage à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sur le lieu de travail.



Happy Index Trainees ▲

Faurecia est certifié *Happy Index Trainees*, une certification valorisant les entreprises qui prennent soin de l'accueil, de l'accompagnement et de la gestion de leurs stagiaires, alternants et VIE.



Catégorie de risque
"Low risk"
No. 2 dans le secteur
des pièces automobiles

ecovadis

74/100

Dans le TOP 1%
de sa catégorie



CLIMAT

A-

WATER

B

SUPPLIER

A

Sur une échelle
de A à D

Transversal



ODD ■

FORVIA soutient fortement les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies en les intégrant dans son analyse de matérialité.



Pacte Mondial ■

Signataire depuis 2004 des 10 principes du Pacte Mondial, une initiative des Nations Unies lancée en 2000, Faurecia renouvelle chaque année son adhésion et s'engage à promouvoir le respect des droits humains et des normes internationales du travail, de la préservation de l'environnement et de la lutte contre la corruption.



Global Reporting Initiative (GRI) ◆

Faurecia prépare sa déclaration de performance extra-financière et son reporting conformément aux standards de la GRI, option Core.



Sustainability Accounting Standards Board (SASB) ◆

L'analyse des enjeux extra-financiers du Groupe a été faite en comparaison avec un univers de risque des pairs du secteur automobile et sur la base des recommandations faites par le SASB.

ecovadis EcoVadis ◆

Depuis 2017, Faurecia mène avec son partenaire EcoVadis une évaluation annuelle approfondie de ses fournisseurs sur leurs pratiques éthiques, sociales et environnementales. En 2023, HELLA sera inclus dans le périmètre de cette évaluation.

■ Commitments

▲ Certifications

● Partnerships

◆ Transparency

4.1.3.2. Déclaration de performance extra-financière (DPEF) et devoir de vigilance

Le présent chapitre sur la performance durable répond :

- aux exigences issues de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 instituant une déclaration de performance extra-financière, détaillée notamment aux articles L. 225-102-1 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce (cf. 4.7.1) ;
- aux exigences de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance (cf. 4.3.4.4).

4.1.3.3. Dialogue continu avec les parties prenantes



GRI 102-40, GRI 102-42, GRI 102-43, GRI 102-44

Le dialogue avec les parties prenantes est moteur de l'engagement de FORVIA et constitue un facteur clé de son ancrage local. Il implique les différents métiers et fonctions du Groupe, qui contribuent à une démarche proactive et constructive. L'écoute et le dialogue sont ainsi des éléments clés pour apporter des solutions pertinentes et adaptées à l'ensemble des parties prenantes avec lesquelles le Groupe agit dans le cadre de ses activités.

En outre, ils permettent à FORVIA de mieux intégrer leurs attentes et les enjeux associés à sa stratégie globale et locale.

FORVIA mène donc une politique d'échange structurée et proactive avec l'ensemble de ses parties prenantes (cf. 4.6.1).

4.2. Planet : préparer le futur

Acteur majeur de la Mobilité Durable, FORVIA vise la neutralité en CO₂ à 2025 pour ses émissions scopes 1 et 2 et une réduction de 45 % de ses émissions scope 3 à 2030, en se concentrant sur trois leviers principaux : « utiliser moins », « utiliser mieux » et « utiliser plus longtemps ».

FORVIA a commencé à réduire l'empreinte CO₂ de tous ses sites grâce aux économies d'énergie et à l'utilisation d'électricité bas carbone. Dans le même temps, Faurecia réduit l'empreinte de ses activités grâce à des produits repensés utilisant des intrants durables, notamment des matériaux recyclés et de la biomasse.

Engagé dans l'économie circulaire, FORVIA investit et intègre chaque fois que possible des matériaux recyclés dans ses produits, et permet la remise à neuf et le rallongement de la durée de vie de ses systèmes actuels et futurs. Enfin, FORVIA propose des solutions durables innovantes pour la Mobilité Durable grâce auxquelles des émissions de CO₂ seront évitées. Tout en investissant pour l'avenir, le Groupe s'engage à aider l'industrie automobile à évoluer vers la zéro émission, notamment grâce à son ambition de devenir un leader dans la technologie de l'hydrogène.

4.2.1. Climat : stratégie de transition



4.2.1.1. Trajectoire climat



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 103-3

FORVIA a pour ambition d'atteindre la neutralité CO₂ en 2045 pour la totalité de ses émissions. Validé par la norme SBTi Net-Zero, cet objectif est jalonné de deux objectifs. Le premier vise la neutralité CO₂ des opérations (scopes 1&2) à partir de 2025. Le second fixe la réduction de 45 % de ses émissions sur le scope 3 d'ici à 2030. D'ici 2045, FORVIA s'attachera à neutraliser ses émissions résiduelles par des produits séquestrant le CO₂.

Le Vice-Président en charge de la stratégie climat et de la transformation durable assure le déploiement de cette trajectoire CO₂ au sein du Groupe, en assurant notamment la bonne cohérence de cette stratégie avec les autres enjeux environnementaux.

Certification SBTi Net-Zero



FORVIA est la première entreprise mondiale du secteur automobile dont la feuille de route en matière de neutralité CO₂ a été validée par l'initiative Science Based Targets (SBTi) selon son nouveau standard « zéro émission nette »

Publié en octobre 2021, le standard zéro émission nette de SBTi fournit un cadre de compréhension commun, fondé sur la science, de la notion de « zéro net », il s'applique à tous les secteurs, partout dans le monde. Pour être certifiées selon cette nouvelle norme, les entreprises doivent atteindre l'objectif de neutralité CO₂ au plus tard en 2050 et réduire leurs émissions au rythme et à l'échelle requis pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C à la fin du siècle par rapport à la période pré-industrielle.

L'engagement de FORVIA, de réduire ses émissions de 90 % sur les scopes 1, 2 et 3 et de neutraliser les émissions résiduelles d'ici 2045, a été approuvé selon la norme SBTi **Net-Zero**.

La feuille de route de FORVIA approuvée par la norme SBTi Net-Zero



- 80% des émissions de CO₂ scopes 1 et 2 d'ici 2025

En 2020, FORVIA s'est fixé l'objectif de devenir neutre en CO₂ pour ses opérations d'ici 2025. Sa feuille de route a été évaluée et approuvée par la Science Based Target (SBTi) avec un engagement de - 80 % sur ce périmètre. Ce qui est conforme avec l'objectif de l'Accord de Paris de 2015 de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C.

- 45 % des émissions de CO₂ scope 3 d'ici 2030

Pour réduire les émissions de CO₂ en amont, liées à ses produits, le Groupe développe des matériaux à empreinte CO₂ ultra faible. En 2022, FORVIA a créé une nouvelle filiale MATER'ACT pour le développement de matériaux de pointe durables. FORVIA mobilise également son écosystème de partenaires, y compris ses fournisseurs, pour converger vers un avenir net zéro. FORVIA a été noté "A" par CDP Suppliers pour l'excellent engagement de ses fournisseurs dans sa feuille de route de neutralité CO₂.

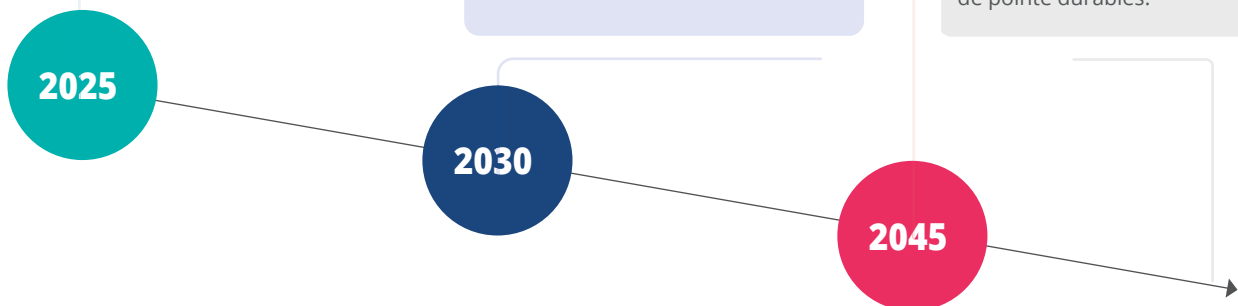
Pour réduire les émissions de CO₂ en aval liées à la phase d'utilisation de ses produits, le Groupe travaille notamment sur les solutions d'allègement et l'eco-conception, ainsi que sur la recyclabilité en fin de vie, contribuant ainsi à l'économie circulaire.

Zéro émissions nettes de CO₂ d'ici 2045

FORVIA s'engage à **réduire ses émissions absolues de CO₂ scopes 1, 2 et 3 de 90 % d'ici 2045**, une cible qui répond à la norme la plus ambitieuse de la SBTi.

Neutraliser les 10 % d'émissions de CO₂ restant

Les émissions résiduelles de CO₂, s'élevant à 10 %, seront compensées par absorption, ce qui signifie que le CO₂ de l'atmosphère sera séquestré dans des matériaux durables, tels que les plastiques. C'est l'une des fonctions de MATER'ACT, la nouvelle filiale de FORVIA pour le développement de matériaux de pointe durables.



Inspired to care

	2019		2021		2022		CIBLES		
	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA	FORVIA 2025	FORVIA 2027	FORVIA 2030
DPEF Émissions de CO₂ scopes 1 et 2 (MtCO₂eq)	0,86	1,21	0,70	1,04	0,60	0,83	Neutralité CO ₂ en production		
DPEF Émissions de CO₂ scopes 3 (hors utilisation des produits vendus) (MtCO₂eq)	8,57	11,81	7,35	10,60	9,05	11,98			- 45 % (en absolu)
Intensité CO₂ (scope 1 & 2 en tCO₂eq/M€ de chiffre d'affaires)	47	48	45	47	32	33	-	-	-

4.2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre FORVIA



Faurecia mesure depuis 2012 ses émissions directes (scope 1) ⁽¹⁾ et indirectes (scope 2) ⁽²⁾ et inclut depuis 2016 ses émissions liées à l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe, c'est-à-dire l'amont et l'aval de son activité propre (scope 3) ⁽³⁾. Les émissions affichées cette année incluent HELLA.

En 2022, FORVIA a mis à jour son bilan carbone annuel, avec l'assistance de la société Deloitte. Plusieurs améliorations méthodologiques ont été réalisées afin d'affiner les estimations, notamment sur les postes significatifs du bilan carbone (cf. partie « méthodologie de calcul des émissions de CO₂ »). La contribution de FORVIA aux émissions de gaz à effet de serre mondiales en 2022 est estimée à 38,9 MtCO₂eq (scopes 1, 2 et 3), soit une augmentation de 6 % par rapport à 2019 (empreinte recalculée suivant les règles du GHG protocol).

Pour l'année 2022, les émissions CO₂ directes et indirectes (scope 1 et 2) de FORVIA s'élèvent à environ 830 000 tonnes de CO₂ équivalent, soit une baisse de 31 % par rapport à 2019. Cette réduction des émissions a été portée par une baisse de la consommation d'énergie (-27% sur le scope 1, -14% sur le scope 2) et des facteurs d'émission sur le scope 2 (-22% en moyenne pondérée) lié à une collecte de facteurs d'émission de fournisseurs sur une partie du périmètre, la consommation d'électricité de sources renouvelables de quelques sites via des PPA ou la production sur site, et enfin la décarbonation des réseaux électriques nationaux.

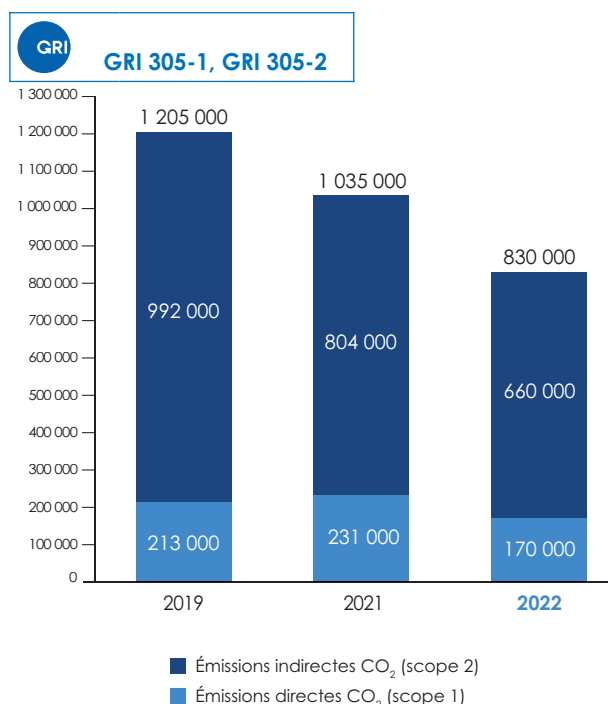
Les émissions des scopes 1 et 2 représentent environ 2 % du total de l'empreinte CO₂ du Groupe.

DPEF Intensité CO₂ scope 1 & 2 de FORVIA en 2022 : 33 tonnes équivalent CO₂/ M€ de chiffre d'affaires (ventes externes).

L'intensité CO₂ scope 1 et 2 de FORVIA est en baisse de 32 % par rapport à 2019 (48 tonnes de CO₂eq/M€ de CA) et de 31% par rapport à 2021 (47 tCO₂eq/M€ de CA) du fait de la baisse des émissions et d'une augmentation du chiffre d'affaires de FORVIA.

A noter : L'année 2019 intègre les émissions de FCE et SAS de novembre 2018 à octobre 2019, et de Hella de janvier à décembre 2019 (12 mois) pour être aligné avec le GHG Protocol. Les chiffres d'affaires utilisés correspondent aux période de reporting énergétique sauf pour Hella où les chiffres d'affaires en 2019 et 2021 sont ceux publiés pour la période allant de juin à mai (sans BHS en 2019 et 2021). Pour FCE, une estimation du chiffre d'affaires de novembre 2018 à mars 2019, avant l'intégration dans les comptes de Faurecia des entités acquises, a été réalisée à partir des mois suivants.

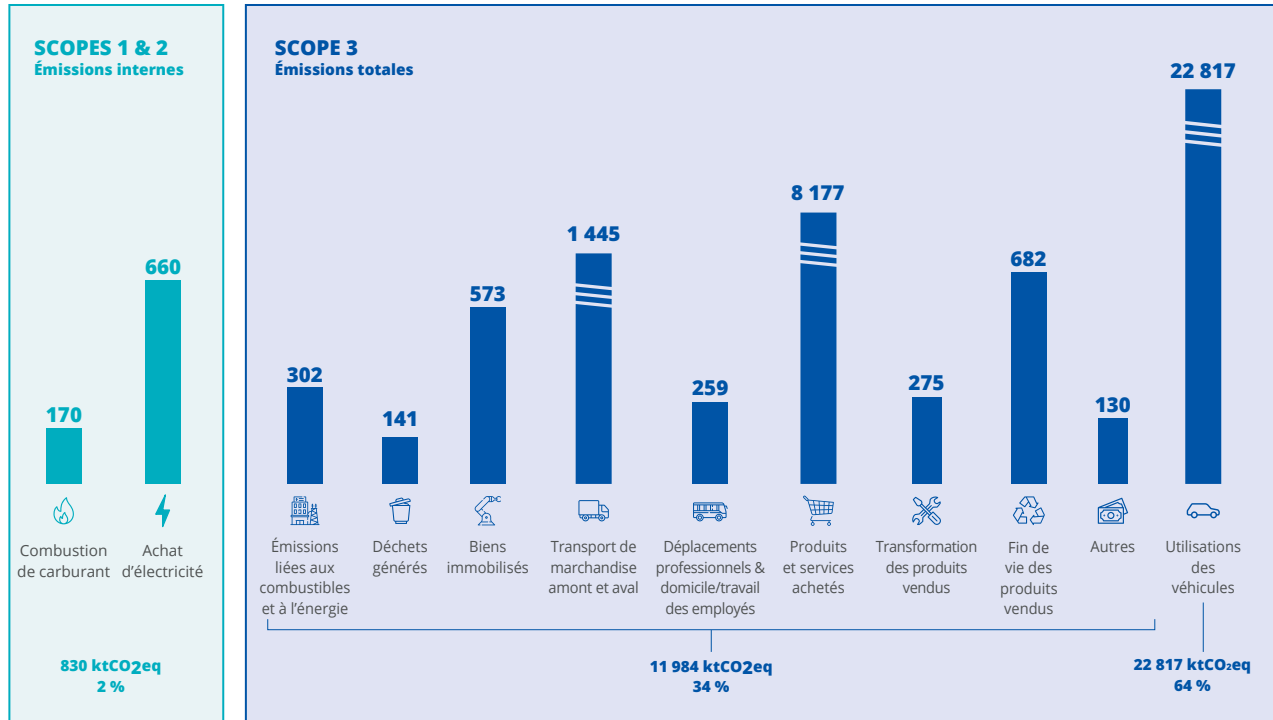
DPEF Bilan des émissions de gaz à effet de serre FORVIA en tonnes équivalent CO₂ – scopes 1 & 2



(1) Scope 1 : Les émissions directes correspondent principalement à la combustion d'énergies fossiles consommées par les sites et véhicules de fonction opérés par FORVIA. Elles incluent également les émissions liées à la consommation de gaz frigorifiques.

(2) Scope 2 : les émissions indirectes correspondent à la consommation d'énergie (électricité, chaleur) que l'entreprise utilise mais ne produit pas.

(3) Pour plus d'informations, voir sous-section 4.6.3.2 « Méthodologie de calcul des émissions CO₂ ».

Répartition des émissions de CO₂ de FORVIA en 2022, liées aux combustibles, à l'énergie et aux investissementsEn kt équivalent CO₂

OBJECTIF

Neutralité CO₂ scopes 1 et 2

2025

Énergie propre

- Production sur site d'énergie renouvelable
- Approvisionnement externe en énergie renouvelable

Économie d'énergie

- Digitalisation et actionneurs intelligents
- 100 millions d'euros d'investissements pour réaliser cet objectif



OBJECTIF

-45 % des émissions de CO₂ scope 3

2030

Utiliser moins

- Solutions d'allègement
- Eco-conception

Utiliser mieux

- Fabrication verte
- Matériaux recyclés
- Matériaux bio-sourcés

Utiliser plus longtemps

- Recyclabilité
- Modularité

Répartition détaillée des émissions (tCO₂eq) – scope 1, scope 2 et scope 3

En application des recommandations du *GHG protocol*, les émissions de CO₂ relatives à l'année de référence 2019 et à l'année 2021 ont été recalculées afin de prendre en compte les évolutions de périmètres et les améliorations méthodologiques (voir la section 4.6.3.2. méthodologie de calcul des émissions de CO₂).

		Baseline (2019)		2021		2022		Niveau d'incertitude		
		Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA			
Scope 1	Scope 1 émissions directes	156 000	213 000	173 000	231 000	121 000	170 000	bas		
Scope 2	Scope 2 émissions indirectes	707 000	992 000	526 000	804 000	478 000	660 000	bas		
	SCOPES 1 ET 2 (ÉMISSIONS INTERNES)	863 000	1 205 000	699 000	1 035 000	599 000	830 000	BAS		
Scope 3	Contrôlé	Amont	Produits et services achetés	6 218 000	8 102 000	5 227 000	7 103 000	6 502 000	8 177 000	moyen
			Biens immobilisés	389 000	614 000	253 000	530 000	304 000	573 000	haut
			Émissions liées aux combustibles et à l'énergie	245 000	359 000	208 000	319 000	203 000	302 000	bas
			Transport de marchandise amont et distribution	783 000	944 000	909 000	1 094 000	1 079 000	1 262 000	moyen
			Déchets générés	186 000	202 000	121 000	134 000	119 000	141 000	moyen
			Déplacements professionnels	68 000	76 000	18 000	20 000	42 000	50 000	moyen
			Déplacements domicile/travail	176 000	230 000	137 000	179 000	175 000	209 000	moyen
			Actifs en <i>leasing</i> amont	50 000	58 000	54 000	62 000	58 000	65 000	moyen
	Aval	Transport de marchandise aval et distribution	118 000	167 000	112 000	168 000	127 000	183 000	moyen	
		Transformation des produits vendus	85 000	278 000	73 000	239 000	81 000	275 000	haut	
		Fin de vie des produits vendus	228 000	681 000	219 000	668 000	331 000	682 000	moyen	
		Actifs en <i>leasing</i> aval							NA	
		Franchises							NA	
		Investissements	23 000	96 000	23 000	80 000	26 000	65 000	moyen	
		SCOPES 1, 2, ET 3 CONTRÔLÉ (EXCLUANT L'UTILISATION DES PRODUITS)	9 432 000	13 012 000	8 053 000	11 631 000	9 646 000	12 814 000	MOYEN	
		Non Contrôlé	Utilisation des produits vendus dans la voiture	19 240 000	23 776 000	14 029 000	18 148 000	18 627 000	22 817 000	moyen
	SCOPE 3 TOTAL		27 809 000	35 583 000	21 383 000	28 744 000	27 674 000	34 801 000	MOYEN	
	SCOPES 1,2,3 TOTAL		28 672 000	36 788 000	22 082 000	29 779 000	28 273 000	35 631 000	MOYEN	

Pour le scope 3.11 (utilisation des produits vendus), une méthodologie plus fine a pu être appliquée sur la *Business Group* FCM CVI grâce à l'obtention de données plus précises. La méthodologie appliquée est la même que pour les autres *Business Group* et que le reste de FCM. Jusqu'à maintenant, les données utilisées pour FCM CVI étaient des

moyennes par catégorie de produit. Ce changement méthodologique a entraîné un recalcul et une diminution importante des émissions de FCM CVI pour 2019 et 2021. Ce recalcul a été réalisé sur la base des volumes vendus par catégorie de produit.

4.2.1.3. Gouvernance climat



La responsabilité sur les questions liées au climat est prise au plus haut niveau de l'organisation de FORVIA. La gouvernance du climat est intégrée aux sujets de durabilité (cf. 4.1.2.2.). Les instances de gouvernance de Faurecia et d'HELLA sont responsables de la définition, du suivi et de l'examen de la stratégie et de la performance climat de FORVIA. Le Comité stratégie climat et transformation durable de FORVIA assure le suivi du déploiement de la stratégie climat.

Au niveau opérationnel, des coordinateurs CO₂ assurent le déploiement de la stratégie dans les fonctions et les différentes activités. Le réseau « pionniers » CO₂ rassemble quant à lui une centaine de collaborateurs dans toutes les Directions du Groupe pour animer la démarche auprès des collaborateurs (trophées, concours de bonnes pratiques...).

Les objectifs CO₂ sont intégrés aux critères de rémunération variable du directeur général, du top 300 des leaders de Faurecia et des 4 800 managers de Faurecia (cf. 4.1.2.3).

Le Groupe a également fixé un prix interne du CO₂ de 75 euros/tonne pour anticiper et guider le développement de ses nouveaux produits en intégrant l'impact CO₂.

4.2.1.4. Gestion des risques climat



GESTION DU RISQUE TRANSITION CLIMAT

La cartographie des risques climat est pleinement intégrée à la cartographie des risques du Groupe. Elle suit dans ce cadre le processus et le rythme de révision des risques Groupe (cf. 2.2.).

- L'univers des risques est actualisé annuellement sur la base de plusieurs données, notamment des entretiens avec les principales parties prenantes, suivant différentes catégories (stratégique, opérationnel, conformité, financier, etc.) et par niveaux de risque (majeur, secondaire, etc.).

- La cartographie des principaux risques est validée chaque année par le Comité exécutif de Faurecia, le Comité d'audit et le Conseil d'administration de Faurecia. Elle est revue trimestriellement par le Comité des risques Faurecia.
- En outre, le Comité d'audit du Conseil d'administration de Faurecia effectue un examen approfondi d'au moins quatre risques chaque année, le risque transition climat a été revu en 2022 par ce Comité.

Également identifié parmi les risques RSE retenus dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (cf. 4.7.1), le risque de transition climat est audité par un tiers externe selon un niveau d'assurance modérée (cf. 4.5).

SCÉNARIOS CLIMAT ET STRATÉGIE DE RÉSILIENCE

Dans le cadre du projet de neutralité CO₂ lancé fin 2019, le Comité exécutif de Faurecia a pu évaluer trois scénarios prospectifs (économiques, sociaux et environnementaux) à horizon 2050 liés à l'impact du changement climatique. Ces scénarios ont permis au Comité exécutif de prendre en compte l'internationalisation des coûts de la transition climatique, puis de les intégrer à la matrice des risques du Groupe. Enfin, l'analyse de ces scénarios a permis de mieux éclairer les objectifs et la stratégie business du Groupe, en lien avec les ambitions à 2025 et 2030 du projet de neutralité CO₂.

En 2022, les scénarios ont été intégrés à la matrice des risques du Groupe.

Les scénarios ci-dessous ont été sélectionnés en fonction des processus de financement de la transition : secteur privé, États et/ou Institutions mondiales. Tous les scénarios ont des hypothèses communes en ce qui concerne le climat et la population en 2040 et diffèrent par le statut socio-économique et la trajectoire du réchauffement climatique vers 2080. Chacun correspond à une trajectoire climatique différente selon les hypothèses du GIEC (+ 1,5 °C/2,5 °C en 2080 [RCP 2,6], + 2,5 °C/3,5 °C en 2080 [RCP 4,5/6,0], + 3,5 °C/4,5 °C en 2080 [RCP 8,5]).

L'horizon temporel considéré est 2050, à mi-chemin entre les objectifs à 2025 et 2030 de Faurecia et les effets climatiques de 2080.

Ces scénarios ont été développés en 2020 en partenariat avec la *Toulouse School of Economics* et font l'objet d'une collaboration avec le Collège de France :

		 Gouvernance globale	 Compétition complexe	 Monde extrême
Situation économique dans le monde en 2050	 Gouvernance	- Banque centrale du CO₂ / Banque mondiale du Climat (<i>Climate World Bank</i>) - Cour internationale de l'environnement	- Privé et national / les décideurs régionaux agissent - Initiatives partagées + <i>free riders</i> (Gouvernements + entreprises)	- Les fonds de pension et les fonds de santé influencent les marchés environnementaux (y compris CO₂) - Les États décentralisent et désinvestissent les prestations de services publics
	 CO₂	- Banque centrale du CO₂ / Banque mondiale du Climat (<i>Climate World Bank</i>) - Prix du CO₂ : 50-100 € (Prix « géré »)	- CO₂ Cap & Trade pour les entreprises + amendes CO₂ fragmentées et taxes CO₂ à la frontière - Prix du CO₂ : 30-200 € (Prix « variable dans le temps / périmètre »)	- Peu de taxes régionales sur le CO₂ et peu de réglementations - Prix du CO₂ : 0-1 000 € (marchés volatiles, prix « variable »)
	 Croissance	++	+	-/+
Situation climatique dans le monde en 2080	 Climat	+ 1,5° / 2,5°C RCP 2.6	+ 2,5° / 3,5°C RCP 4.5/6.0	+ 3,5° / 4,5°C RCP 8.5

4.2.2. Climat : Réduction des émissions carbone et adaptation des sites (scopes 1 et 2)



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 103-3

FORVIA s'est fixé l'objectif de neutralité CO₂ de ses sites d'ici à 2025 et déploie un programme de maîtrise des consommations d'énergie et de développement de l'énergie bas carbone.

Le Groupe a identifié quatre leviers pour atteindre son ambition :

1. les économies d'énergie, notamment par les compteurs intelligents, la digitalisation, la récupération et la valorisation de la chaleur issue des procédés de fabrication ;

2. la production sur sites d'énergie renouvelable (solaire) ;
3. le développement des énergies renouvelables par les contrats d'achats d'électricité à long terme (*Power Purchasing Agreements, PPA*) ;
4. l'électrification des procédés et de la production de chaleur ;

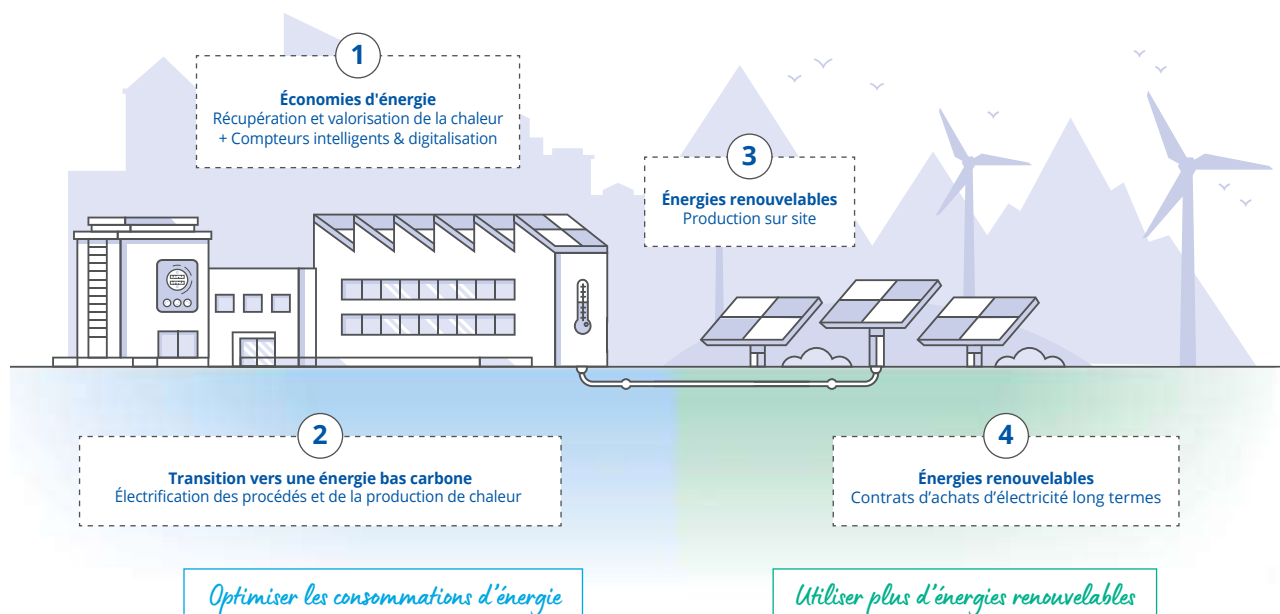
Pour le déploiement stratégique et opérationnel de chacun de ces axes, Faurecia a noué des partenariats avec des spécialistes reconnus pour leur expérience, leur compétence et leur implantation internationale :

- Engie, Schneider Electric et, depuis fin 2021, Green Yellow pour la récupération et la valorisation de la chaleur et les économies d'énergie ;
- KPMG, Engie et EDP pour la création d'installations solaires sur sites, soutenues par l'intermédiaire de contrats d'achats à long terme ;

- Schneider Electric comme conseiller exclusif pour l'achat d'électricité renouvelable hors site, sous forme de contrats d'achats d'électricité à long terme.

Ces partenariats couvrent toutes les usines de Faurecia à travers le monde et sont extensibles aux sites de HELLA.

Les actions de FORVIA pour atteindre la neutralité CO₂ des sites d'ici à 2025 (scopes 1 & 2)



4.2.2.1. Économies d'énergie et récupération de chaleur

Au quotidien, les sites de FORVIA sont engagés et animés pour améliorer leur consommation énergétique en optimisant l'efficacité énergétique de leurs bâtiments ainsi que leurs outils de production, et améliorer leurs achats d'énergie.

AVEC NOS PARTENAIRES, INVENTER L'USINE DU FUTUR, FRUGALE ET EFFICIENTE

Dans le cadre de ses partenariats avec Engie, Schneider Electric et Green Yellow, de 2021 à 2022, Faurecia a évalué le potentiel d'économie énergétique de 140 sites. Le programme *Energy Efficiency as a service* a permis de réaliser des études détaillées d'optimisation sur 100 d'entre eux. À fin 2022, les investissements d'économies d'énergie sont en cours de déploiement sur 60 sites dans le monde. Pour une trentaine de sites supplémentaires, les études sont en cours de finalisation. Les montants mobilisés seront de plus de 100 millions d'euros entre 2021 et 2023. Les premiers « projets pilotes » HELLA de ce programme ont été initiés mi-2022 et sont en cours d'évaluation.

Ces contrats de performance énergétique offrent aux sites l'opportunité de s'équiper en systèmes de mesure, de régulation et d'arrêt automatique, permettant de réduire la consommation des moyens au juste nécessaire. De nouveaux systèmes de récupération de chaleur ont aussi équipé des machines thermiques. L'investissement dans l'éclairage LED intelligent et le plan de remplacement des machines anciennes et énergivores se sont poursuivis.

LE DIGITAL AU SERVICE DE LA FRUGALITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe a analysé ses consommations d'énergie, et identifie les optimisations énergétiques des machines et des systèmes sur ses sites. Faurecia continue de déployer son système d'hypervision de la consommation. Cet outil permet une analyse fine de la consommation énergétique. Sa mise en place, amorcée l'an dernier sur des sites pilotes, se poursuivra en 2023. Ainsi, 280 sites Faurecia ont déjà été connectés à cette plateforme internet, permettant de visualiser les consommations énergétiques à distance. 101 usines ont pu être équipées d'une mesure connectée de leur puissance consommée, permettant de la visualiser avec une précision temporelle de 10 à 15 minutes. HELLA a équipé ses principaux sites de production de systèmes de mesure équivalents, dont les données partagées supportent le plan de productivité énergétique.

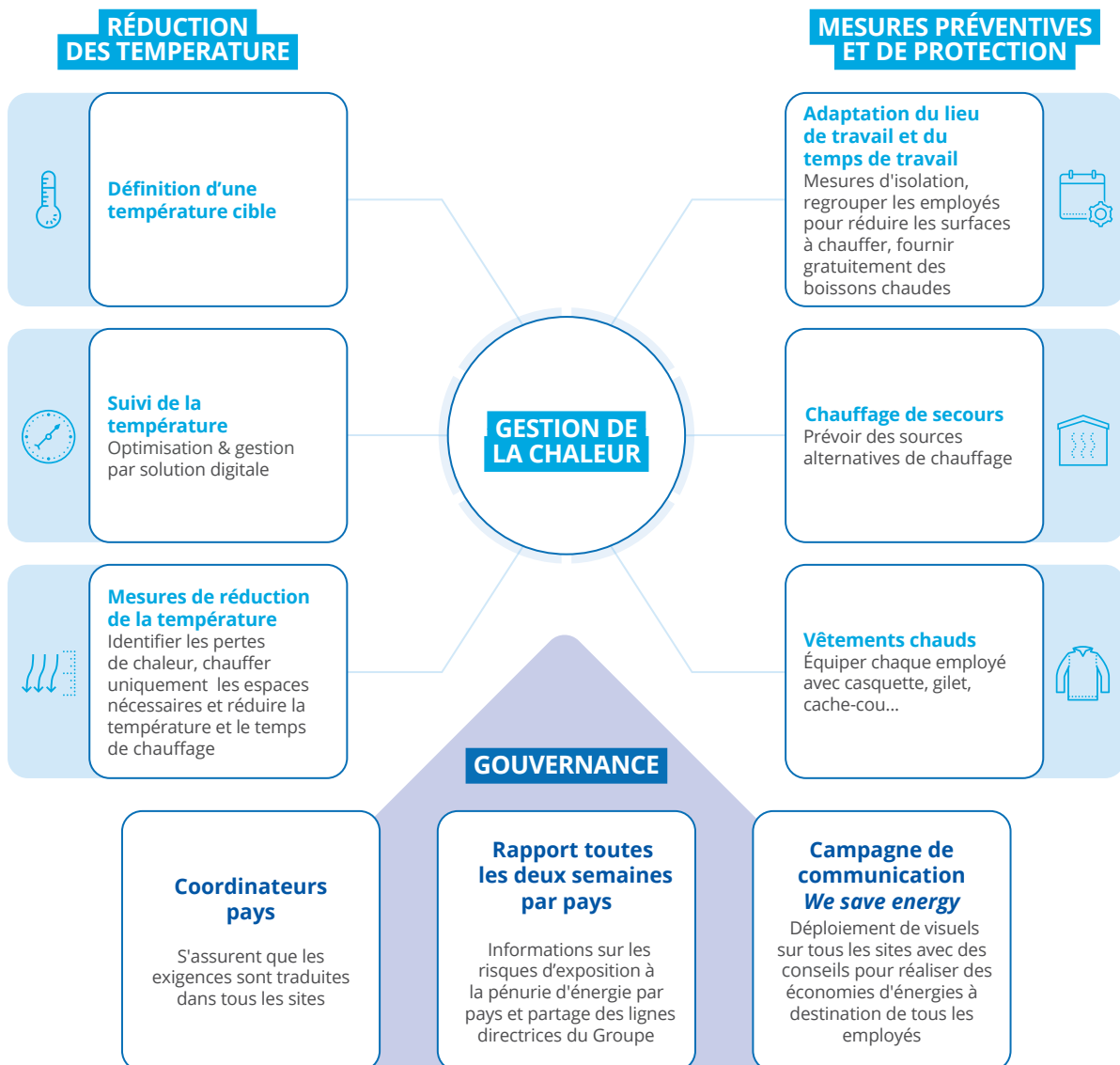
Dans le cadre de sa coopération avec la société Palantir, Faurecia a développé sur la plateforme Foundry une solution intégrant les données énergétiques temporelles et les données de production des sites connectés, afin de mesurer le talon de consommation de ses sites. En mettant à contribution ses meilleures usines, le Groupe a pu collecter les meilleures pratiques de management de l'énergie du Groupe, et les faire connaître au plus grand nombre. L'ensemble de ces mesures accompagnées d'un effort de communication soutenu ont permis de réduire le talon de consommation, participant à une amélioration de l'usage de l'énergie.

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS ET DES OUTILS DE PRODUCTION

En 2022, afin de participer à l'effort européen de sobriété énergétique et d'assurer la continuité d'activité dans un contexte d'incertitude sur la disponibilité de ressources en gaz naturel, le Groupe a déployé, auprès de l'ensemble de ses sites, un livre blanc sur la gestion énergétique en temps de pénurie (*White Book: We Save Energy*). Ce guide préconise les bonnes pratiques et diffuse les consignes du Groupe, comme : l'adaptation et le suivi des températures, la réduction des consommations de gaz naturel, l'adaptation de l'organisation de travail et des tenues au travail, et prévoit les procédures à suivre en cas de rupture d'approvisionnement en gaz ou électricité.

Gestion énergétique en temps de pénurie chez FORVIA

Le livre blanc "gestion énergétique en temps de pénurie" regroupe un ensemble de mesures préventives et adaptatives à destination des sites pour faire face aux risques de pénurie d'énergie.

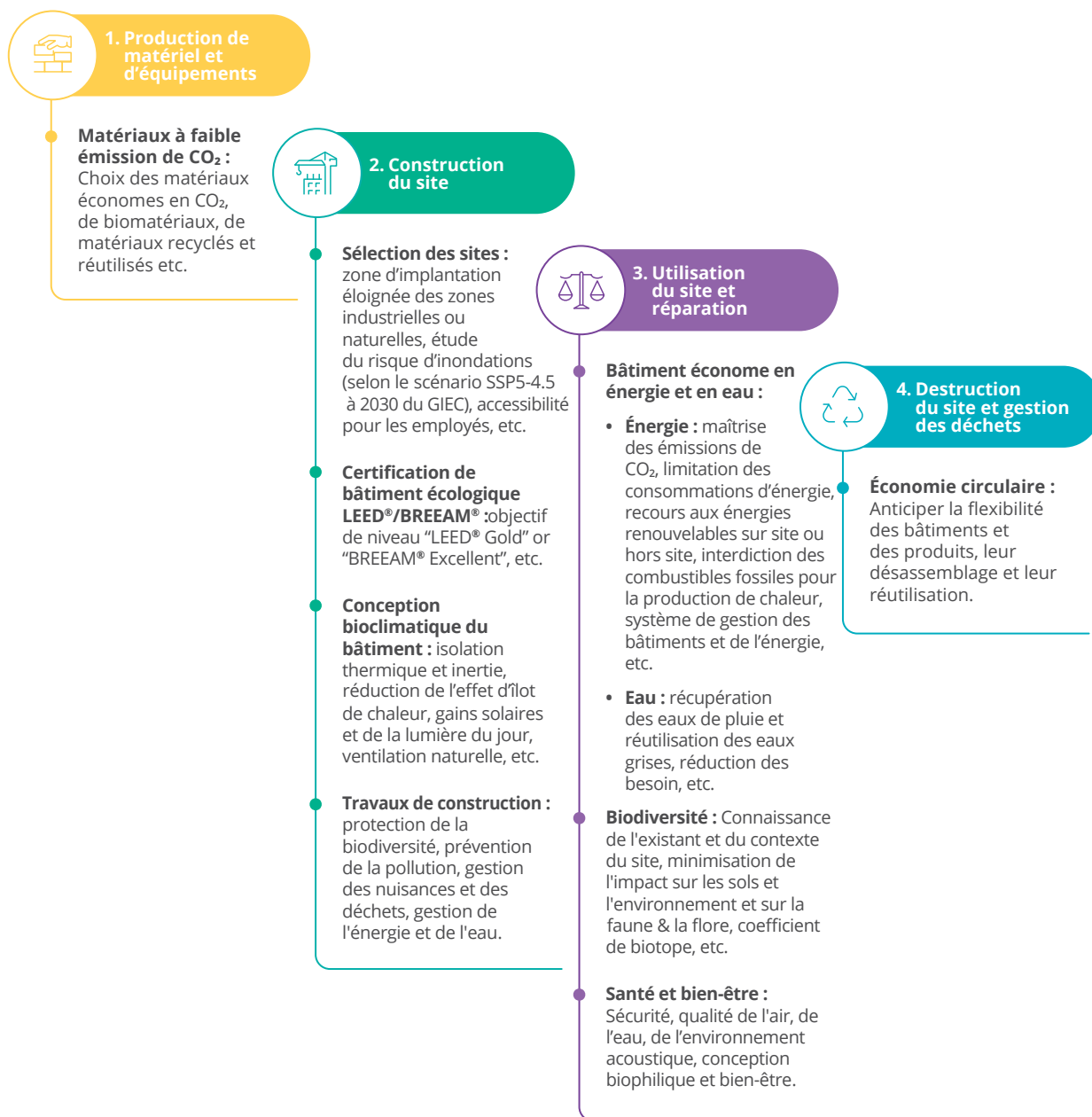


LIVRE BLANC GREEN FACTORY POUR TOUTES LES NOUVELLES UNITÉS

Faurecia a réalisé en 2022 un livre blanc *Green Factory* à destination de tous nouveaux projets de sites, en construction neuve ou en extension. Ce guide regroupe l'ensemble des critères, traduits dans les spécifications techniques des nouveaux projets. Ces programmes couvrent toutes les usines de Faurecia à travers le monde et sont extensibles aux sites de HELLA.

La GREEN FACTORY de FORVIA

FORVIA s'engage à participer à la réduction de ses émissions de CO₂ sur l'ensemble du cycle de construction de ses nouveaux sites. Le livre blanc *Green Factory* accompagne la maîtrise de chaque étape du processus de construction, de vie et de fin de vie du site.



CERTIFIER LEED® OU BREEAM® TOUS LES BÂTIMENTS NEUFS

FORVIA encourage la certification LEED® (*Leadership in Energy and Environmental Design*) de tous ses nouveaux bâtiments (nouvelles constructions) ou BREEAM® afin d'améliorer l'efficacité énergétique des sites et plus largement de réduire leurs impacts environnementaux dès leur conception. Pour obtenir leur certification, les bâtiments neufs doivent respecter des exigences strictes dans l'aménagement local, la gestion efficace de l'eau, l'utilisation d'énergie, la sélection des matériaux, la qualité de l'air intérieur et les éléments de conception.

Pour accompagner les sites dans ces nouvelles certifications, le Groupe a mis en place une procédure de certification LEED® ou BREEAM®. En 2022, le site d'Allenjoie de l'activité Clean Mobility a obtenu la certification BREEAM Excellent. Il s'agit du premier bâtiment industriel en France à obtenir cette certification et le deuxième en Europe. En Allemagne, c'est le site de Hanovre a obtenu la certification DGNB (*Deutsche Gesellschaft für nachhaltiges Bauen*) Platinum.

L'ÉLIMINATION DES ÉNERGIES FOSSILES

En partenariat avec Engie et Schneider Electric, le Groupe s'engage dans l'électrification des systèmes de chauffage et des processus qui consomment actuellement des énergies fossiles et, en particulier, du gaz. 15 sites pilotes sont ainsi en voie d'éliminer progressivement ces sources d'énergie.

Ces contrats sont complétés par un programme d'électrification intitulé « *Heat as a Service* », mis en place pour des raisons environnementales, et qui vise à limiter la dépendance du Groupe au gaz tout en garantissant une continuité des opérations et une solidarité avec les ménages qui utilisent du gaz naturel pour se chauffer. Ce programme a été développé selon les principes du programme *Energy Efficiency as a Service*.

Ces actions couvrent toutes les usines de Faurecia à travers le monde et sont extensibles aux sites de HELLA.

4.2.2.2. Énergies renouvelables : production sur site et autoconsommation

FORVIA souhaite produire autant d'électricité solaire sur ses sites que cela est techniquement possible. Au regard de l'envergure mondiale du Groupe et de sa capacité de production, le Groupe s'est fixé l'objectif d'installer plus 1,3 million de m² et de 130 MWp (mégawatt-peak) d'ici 2025. Les panneaux photovoltaïques installés sur les bâtiments d'une vingtaine de pays devraient représenter à terme environ 7 % de la consommation moyenne des sites.

Le Groupe déploie pour cela un programme mondial. FORVIA a confié l'installation et l'exploitation des actifs de production d'électricité renouvelable à deux partenaires développeurs, EDP et Engie. Les contrats d'achat d'électricité de gré à gré participent donc directement à la création de nouvelles capacités solaires sur les sites.

HELLA s'est engagé également dans ce programme de déploiement de panneaux solaires sur site. L'approche et les partenariats de Faurecia sont extensibles aux sites de HELLA.

4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme

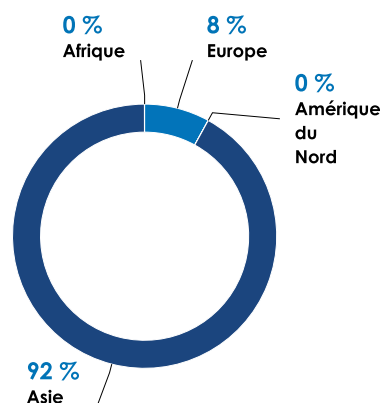
Faurecia achète une électricité de plus en plus décarbonée, en collaboration avec ses fournisseurs, site par site. Depuis 2020, le Groupe déploie un plan d'action mondial sur la période 2020-2025. Celui-ci vise à produire ou acheter une électricité encore plus décarbonée, meilleure que les réseaux électriques locaux, notamment par des contrats de gré à gré, ou de Power Purchasing Agreements (PPA) hors site. Ces contrats couvrent toutes les usines de Faurecia à travers le monde et sont extensibles aux sites de HELLA.

A fin 2022, le pourcentage moyen de l'énergie électrique renouvelable de FORVIA est de 0,8 % (principalement éolienne, hydraulique et solaire).

Forvia n'inclut pas dans ce 0,8 % l'énergie renouvelable certifiée par les Energy Attribute Certificates (Garanties d'Origine, REC, i-REC, etc.) des contrats « verts » que certains sites volontaires ont noué avec des fournisseurs d'électricité. En outre, FORVIA n'inclut pas non plus la part de renouvelable des réseaux électriques nationaux lorsqu'il n'existe pas de valeurs résiduelles ou contractuelles. Ce 0,8 % inclut donc uniquement les PPAs et la production d'électricité de source renouvelable sur site. Il atteindrait 14 % en 2022 en incluant les contrats « verts ».

De même, pour le calcul des émissions de scope 2, le facteur d'émission utilisé pour ces contrats « verts » est celui du mix résiduel national (lorsqu'il est disponible) ou de production, et non de 0 g CO₂eq/kWh. Les années 2019 et 2021 ont été recalculées en conséquence.

Répartition géographique de la consommation d'électricité renouvelable



LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE



L'électricité et le gaz naturel sont les deux énergies les plus utilisées (respectivement 72 % et 25 %) par les sites FORVIA pour des usages industriels ou tertiaires. Ce mix est similaire pour Faurecia (72%/24 %) et également pour HELLA (71 %/27 %), qui utilise de la cogénération pour produire de l'électricité et de la chaleur en Europe.

En 2022, l'énergie totale consommée par FORVIA atteint 2 575 000 MWh (soit - 6 % à isopérimètre par rapport à 2021 et -18% par rapport à 2019 en MWh PCS (le Pouvoir Calorifique Supérieur intègre l'énergie libérée par la condensation de l'eau, appelée chaleur latente de condensation, après la combustion) pour le scope 1, MWh pour le scope 2).

Inspired to care

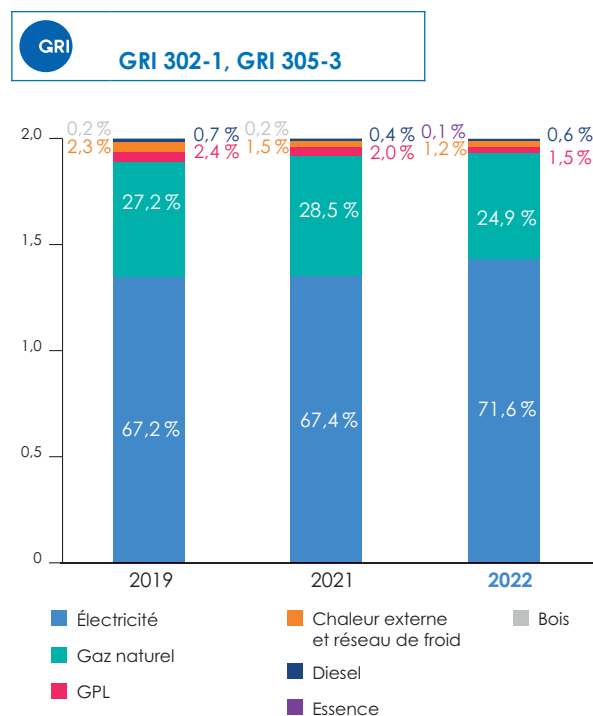
DPEF Intensité énergétique des bâtiments
(MWh de scopes 1 & 2/€ million de chiffre d'affaires)

	2019		2021		2022	
	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA	Faurecia	FORVIA
	121	125	120	125	95	101

La baisse d'intensité énergétique sur le périmètre Faurecia est due aux actions d'économies d'énergie et de récupération de chaleur décrites dans la partie 4.2.2.1. et à un engagement sincère et partagé de tous, pour réduire la consommation énergétique, le gaspillage et la dépendance au gaz naturel.

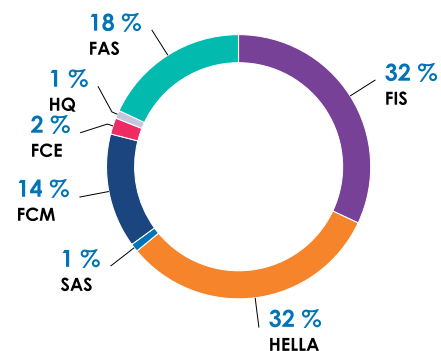
Les programmes initiés en 2021 sur les sites Faurecia ont commencé à porter leurs fruits. L'installation partielle ou complète des mesures de conservation énergétique sur les 60 sites déjà sous contrat *Energy Efficiency as a Service* ont contribué à cette baisse. À noter également que tous les sites engagés dans le programme, déjà sous contrat ou non, ont pu gagner en compétence en participant aux analyses. Les initiatives de réduction du gaspillage énergétique se sont multipliées. En Europe, face au risque de rupture d'approvisionnement en gaz naturel, et au risque de black-out, un plan de résilience a été mis en place. Adaptation des consignes de température, fourniture de vêtements chauds, optimisation des process : les usines ont rivalisé de créativité pour réduire leur consommation énergétique et participer à l'effort pour protéger les réserves stratégiques. HELLA a également fortement réduit sa consommation de gaz naturel en mettant à l'arrêt la cogénération en Allemagne.

Consommation d'énergie, au global et par source d'approvisionnement



La répartition des consommations d'énergie demeure assez similaire entre 2021 et 2022. La part de gaz naturel diminue légèrement de 28 % à 25 %, et celle de l'électricité augmente de 67 % à 72 %.

Répartition de la consommation totale d'électricité par activité



4.2.2.4. Adaptation des sites au changement climatique

FORVIA intègre la maîtrise des risques de catastrophes naturelles en amont des projets industriels, des usines nouvelles ou des réaménagements importants de sites existants. Le Groupe est également doté d'un système de surveillance des phénomènes naturels (météorologiques et physiques : tempêtes, inondations, températures extrêmes, tremblements de terre..) (24h/7j) sur l'ensemble du parc industriel (cf. 2.2.1.8 et 4.6.2).

En 2022, FORVIA a confié à AXA-Climate l'analyse de l'évolution des aléas climatiques sur ses sites, à 2030 et à 2050, selon deux scénarios du GIEC (SSP2-4.5 et SSP5-8.5 du rapport 2022). Le Groupe a ainsi dressé la cartographie de ses sites au regard de leur exposition à deux types de risques climatiques :

- impact des risques climatiques aigus d'ici 2030, c'est-à-dire des risques d'événements naturels ayant des conséquences destructrices : inondations, vents extrêmes, incendies de forêt, vagues de chaleur, précipitations extrêmes ;
- impact des risques climatiques chroniques d'ici 2030 induits par des changements à long terme dans la moyenne et la variabilité des schémas climatiques : température ou humidité plus élevées, stress hydrique plus important, etc. en raison du changement climatique.

Au regard de cette cartographie, Le Groupe élabore un plan d'adaptation au changement climatique à court et moyen terme, porté au plus haut niveau de l'organisation du Groupe et qui sera déployé dans les fonctions et les entités.

4.2.3. Climat : économie circulaire et réduction des émissions carbone des produits (scope 3)

FORVIA met en œuvre une économie circulaire sur tout le cycle de vie : Éco-conception, utilisation des ressources et des matières premières, phase d'utilisation, fin de vie et recyclage. Faurecia utilise principalement des métaux (80 % en poids du total des matières premières achetées) et du plastique (20 %).

Faurecia évalue l'impact environnemental sur le cycle de vie de ses principaux projets d'innovation, avec pour objectif que 100% des projets d'innovation fassent l'objet d'une analyse de l'impact CO₂e sur leur cycle de vie d'ici 2023.

4.2.3.1. Matériaux durables

DES MATÉRIAUX POUR DES PRODUITS NEUTRES EN CO₂

Au vu de son ambition climat, et en particulier de son objectif de réduction sur le scope 3 (cf. 4.2.1.1), FORVIA a créé MATERI'ACT en 2022. Cette nouvelle filiale bénéficie de plus de 10 ans d'expertise de Faurecia dans la formulation et le traitement de matériaux recyclés et biosourcés. Elle développe, approvisionne, produit et vend des matériaux de pointe durables à faible et ultra-faible empreinte CO₂e.

MATERI'ACT propose ainsi des matériaux dont l'empreinte CO₂e est réduite de 20 % à 95 % par rapport aux matériaux actuels, et concentre ses innovations sur quatre lignes de produits :

- les plastiques composites recyclés et biosourcés pour les intérieurs, les sièges et l'éclairage.

Les polymères renouvelables sont fabriqués à partir de plastiques recyclés ou de biomasse. S'ils sont issus de biomasse, ils séquestrent le CO₂ de l'atmosphère grâce au processus de la photosynthèse. Ils sont également proposés en dehors de l'industrie automobile ;

- les revêtements à faible empreinte CO₂e pour les sièges et intérieurs.

Ils présentent un toucher et une apparence premium et offrent ainsi une alternative au cuir traditionnel. Ils peuvent aussi être utilisés dans d'autres secteurs, comme ceux de la mode et de l'ameublement ;

- les fibres de carbone à faible empreinte CO₂e pour les réservoirs à hydrogène sous pression, et incluant, à terme, des éléments biosourcés.

Cette innovation technologique permettra de réduire drastiquement les émissions liées aux processus de production des fibres carbone ;

- l'acier vert, produit grâce à la réduction des oxydes de fer à l'aide d'hydrogène et d'électricité décarbonée.

FORVIA est un partenaire fondateur de GravityHy qui produira à Fos-sur-mer en 2027 du fer réduit à l'hydrogène (*direct reduced iron*), et travaille également avec l'aciériste SSAB pour utiliser le premier acier vert européen dans ses sièges dès 2025.

TRANSFORMER L'ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL

MATERI'ACT a pour objectif de vendre pour 2 milliards d'euros de matériaux durables en 2030, auprès de la filière automobile, et d'autres secteurs, comme l'aéronautique, le bâtiment, l'habillement, etc. FORVIA entend ainsi avoir un effet d'entraînement sur tout l'écosystème industriel.

MATERI'ACT a développé de solides partenariats sur les matériaux biosourcés et recyclés. L'objectif est de sécuriser les matières premières, d'assurer l'aptitude industrielle à répondre aux exigences des clients et d'avoir un impact durable sur l'industrie. Ces partenariats prennent différentes formes, entre autres :

- la co-entreprise APM avec la coopérative agricole INTERVAL pour l'introduction du chanvre et ses co-produits tels que la fibre dans les matériaux plastiques ;
- des partenariats pour l'introduction de contenu recyclé dans les matériaux avec des acteurs clés du recyclage, dont Veolia ;
- le développement et la vente d'une alternative durable au cuir, conçue à partir de déchets de fibres d'ananas avec AnanasAnam.

Enfin MATERI'ACT porte le projet de créer en 2023 un centre d'open innovation sur les matériaux durables sur la métropole de Lyon qui accueillera un écosystème industriel d'universités, de petites entreprises et de start-ups.

Tous les matériaux durables de MATERI'ACT sont alignés avec la Taxonomie verte de l'Union européenne (cf. 4.2.2)

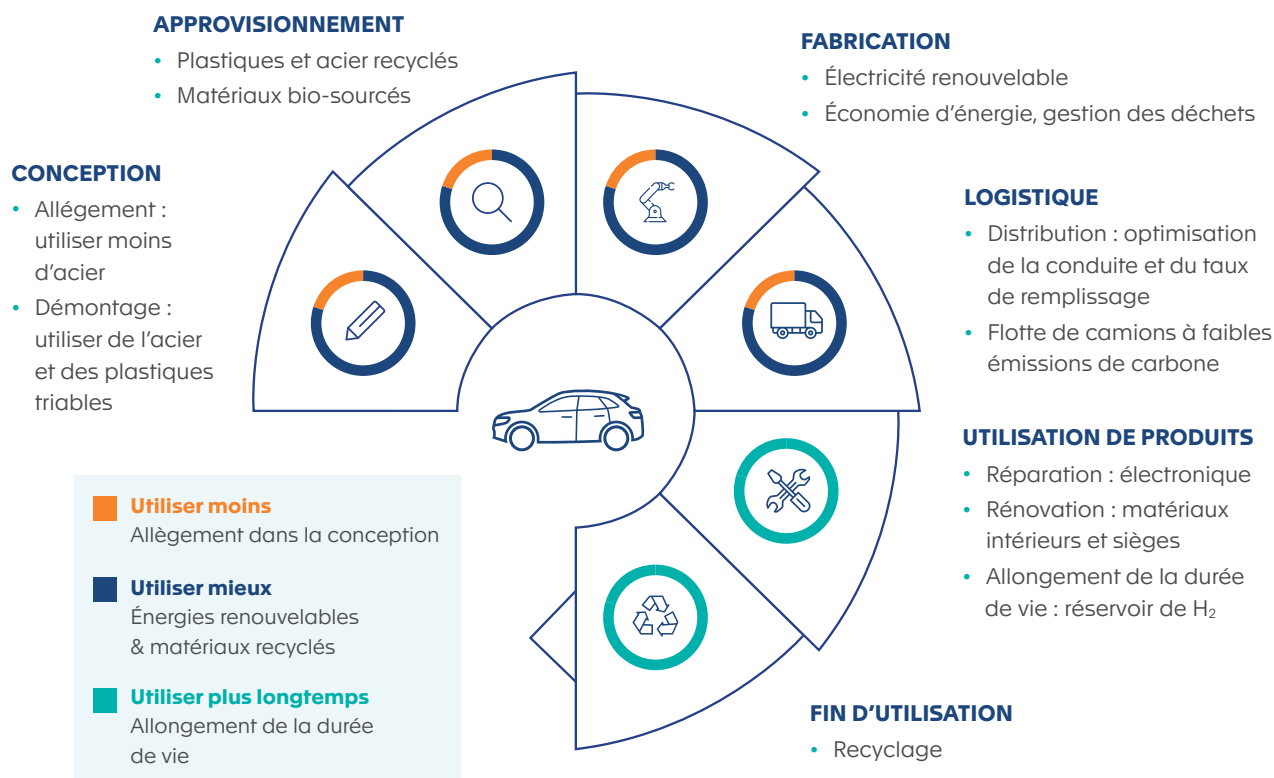
4.2.3.2. Éco-conception

Faurecia s'est doté depuis 2021 d'un outil d'éco-conception (*Eco-design Assessment*) pour évaluer l'impact environnemental de ses innovations, au regard des critères d'éco-conception, tout au long du cycle de vie d'un produit : de sa conception, son approvisionnement, sa fabrication, son utilisation, jusqu'à sa fin de vie (par exemple la présence de substances préoccupantes, l'utilisation de matières premières à bas impact CO₂e – de provenance biomasse ou recyclées, la recyclabilité de l'innovation...). Son utilisation permet l'application proactive des principes d'éco-conception dans le développement d'une innovation. En 2022, Faurecia a affiné et formalisé davantage cet outil en incluant les aspects de circularité. L'*Eco-design Assessment* est intégré dans les *core procedures* du processus innovation et toutes les innovations sont désormais évaluées selon cette grille. Au même titre, des cibles précisant le contenu de matières secondaires (recyclées), le contenu de biomatériaux, l'allègement et le potentiel de recyclabilité en fin de vie ont été introduits dans les concepts génériques des produits en développement pour toutes les lignes produits, pour toutes les divisions.

4.2.3.3. Analyse de cycle de vie

Engagé dans l'économie circulaire, le Groupe conçoit des produits en prenant en compte l'ensemble de leur cycle de vie : utilisation de la ressource et des matières premières, éco-conception du produit, utilisation et recyclabilité en fin de vie. Au-delà des spécifications et des objectifs des équipementiers, Faurecia cherche à améliorer les processus industriels, les matériaux utilisés et la conception de ses produits afin de réduire l'empreinte CO₂ de ses systèmes tout au long de leur cycle de vie.

Cycle de vie d'un véhicule : les leviers de FORVIA



Encadrée par les normes internationales ISO 14040 et ISO 14044, l'analyse de cycle de vie (ACV) mesure les impacts notamment : les émissions de gaz à effet de serre, la consommation de ressources et matières non renouvelables et l'eutrophisation de l'eau. Elle prend en compte l'ensemble du cycle de vie des produits : extraction des matières, production des produits, livraison au constructeur, assemblage dans le véhicule, utilisation par le consommateur et fin de vie.

Faurecia mène une ACV simplifiée de toutes ses innovations sur l'impact CO₂e. Selon la criticité du risque ou de l'opportunité environnementale, Faurecia réalise une ACV complète de l'innovation sur l'ensemble des critères environnementaux. Le Groupe a développé une base de données interne pour recenser les facteurs d'émission associés aux diverses activités qui contribuent à l'empreinte CO₂e du Groupe et de ses produits. Cette base de données contient aujourd'hui près de 1 900 facteurs d'émissions, et évolue continuellement, avec un pourcentage très important de données primaires (spécifiquement collectées et fournis par l'écosystème de production, contrairement aux données secondaires, génériques et représentant une moyenne).

En 2022, près de 40 % du chiffre d'affaires de Faurecia généré par les projets en développement était réalisé avec des produits ayant une analyse ACV CO₂e. Le Groupe prévoit d'atteindre 80 % à la fin 2023

Dans un contexte de renforcement des exigences environnementales, en particulier pour le secteur automobile, Faurecia s'attache à développer l'ACV avec ses fournisseurs, les constructeurs automobiles et les partenaires de la filière automobile afin d'avoir une compréhension partagée des enjeux environnementaux.

Faurecia participe activement à quatre groupes de travail sur l'évaluation du cycle de vie dirigés par les principales associations industrielles, afin de partager sur les méthodologies, les données, les résultats et impacts, et la fluidité des informations :

- le groupe de travail « analyse de cycle de vie » animé par la plateforme de la filière automobile française (PFA) ;
- le groupe de travail « éco-conception » du Verband der Automobilindustrie ⁽¹⁾ (VDA) ;
- le groupe de travail « développement durable » du CLEPA (European Association of Automotive Suppliers) ;
- ScoreLCA, un réseau collaboratif sur l'ACV en France qui rassemble de grands acteurs industriels.

(1) Union de l'industrie automobile allemande.

4.2.3.4. Recyclabilité des produits

Faurecia intègre la recyclabilité dans sa démarche d'éco-conception en anticipant les filières de traitement en fin de vie et la valorisation des déchets de production.

Faurecia étudie de manière systématique les substituts aux plastiques qui ne sont pas encore recyclables (PVC, thermodur ou plastiques composites comme les polypropylènes chargés avec des fibres de verre).

Au-delà des matériaux, Faurecia conçoit la recyclabilité complète des modules intérieurs. L'activité Seating travaille ainsi à prolonger la valeur d'usage de l'intérieur des véhicules en anticipant le remplacement des pièces. Les modules intérieurs sont désormais pensés pour être démontables, réparables et recyclables.

L'activité Interiors a ainsi réalisé des essais de recyclabilité et de valorisation de produits complexes après démontage et après broyage des véhicules. Par exemple, le projet NAFCORECY (NATural Fiber COMposites RECYcling) a ainsi pu démontrer, avec le concours de sociétés européennes spécialisées dans le recyclage, que des pièces composées de matière NAFiLean® (polypropylène avec fibres naturelles) peuvent être traitées via des technologies de post-broyage pour les produits en fin de vie automobile, ainsi que par des technologies de recyclage utilisées pour les déchets industriels. La nouvelle génération de NAFiLean® est en cours d'industrialisation. NAFiLean -R® offrira les réductions de poids et d'émissions de CO₂e les plus importantes à ce jour (10 % et 95 % respectivement). Cette matière a été primée par le German Innovation Award 2022 et le Automobile Award 2022 «Innovation Green».

4.2.3.5. Réparation des systèmes électroniques : le RepairLab

Faurecia Clarion Electronics (FCE) offre un service de réparation électronique multimarque dans toute l'Europe. Depuis 2005 et en partenariat avec plusieurs constructeurs automobiles dont Stellantis et Renault, FCE propose une offre de réparation électronique basée sur un modèle d'économie circulaire. Au total, 30 000 réparations sont réalisées chaque année, prolongeant ainsi la durée d'utilisation des ressources et réduisant la génération de déchets électroniques.

HELLA s'engage également en faveur d'une économie circulaire. L'entité Life Cycle Solutions de HELLA contribue à la protection de l'environnement et à l'utilisation prudente des ressources. Dans le cadre de ses services après-vente, elle fournit aux grossistes environ 35 000 pièces de rechange différentes et met à disposition des ateliers de réparation avec des équipements de diagnostic et des outils supplémentaires. Ainsi, elle contribue à prolonger la durée de vie des véhicules et à les remettre sur la route rapidement et de manière efficace.

4.2.4. Politique environnementale des opérations



Faurecia s'engage de manière prioritaire pour la maîtrise de l'énergie, des émissions de CO₂ des déchets ainsi que la réduction des impacts sur l'air, les eaux et les sols. Le Groupe prend des mesures pour prévenir la pollution, le changement climatique et protéger la biodiversité. Pour cela, la politique environnementale du Groupe consiste à :

- assurer la conformité réglementaire et répondre aux attentes motivées de ses parties prenantes ;
- définir et déployer des objectifs en matière de réduction des déchets produits et augmentation du taux de recyclage ;
- réduire son impact lié à l'utilisation de l'eau, en commençant par mener des actions dans les zones en stress hydriques ;
- identifier des plans d'actions, en matière de biodiversité, pour les sites situés proches de zones protégées ;
- former ses employés et ses fournisseurs pour inculquer un sens personnel de la responsabilité environnementale, avec notamment les 10 Green Attitudes ;

- mettre en œuvre une amélioration continue, en déployant notamment les démarches de certification ISO 14001 à travers son outil de pilotage de l'organisation de la production et des opérations Faurecia Excellence System.

- les activités mettent en œuvre cette politique dans leur périmètre respectif. Le Groupe s'assure que leurs feuilles de route sont alignées avec le plus haut niveau d'exigence et d'objectifs.

La politique environnementale est pilotée par la Direction HSE (hygiène, sécurité et environnement) du Groupe. Elle est déclinée en plans d'actions qui visent à améliorer la performance environnementale du Groupe. Elle est intégrée dans la démarche globale CARE dont l'objet est la réduction des risques HSE dans ses opérations.

Le Vice-Président HSE de Faurecia anime un réseau de directeurs HSE dans chaque activité et un réseau de responsables HSE au niveau des divisions opérationnelles et des sites. L'organisation HSE d'HELLA repose également sur une Direction HSE et un réseau HSE, et sera progressivement intégrée avec celle de Faurecia. Le poste de Directeur Environnement a été créé au 1^{er} septembre 2022.

4.2.4.1. Culture environnementale des équipes

Avec sa campagne *10 Green Attitudes*, Faurecia sensibilise aux 10 attitudes environnementales à adopter de manière systématique. Elles s'articulent autour de quatre thèmes : la protection des sols et des sous-sols, la maîtrise de l'énergie, la qualité des rejets dans l'air et la gestion des déchets. En 2023, FORVIA renforcera sa campagne sur les sujets de l'eau et de la biodiversité. La démarche de sensibilisation est déclinée sous format de posters, de formation en ligne et d'un questionnaire d'auto-évaluation. Ce dernier permet de mesurer l'avancement de l'adoption des bonnes attitudes environnementales par les sites. La connaissance et la mise en application de ces attitudes environnementales sont évaluées dans le cadre des audits industriels du système de gestion *Faurecia Excellence System* (FES).

En 2022, Faurecia a mis en place des temps forts mensuels sur les sujets environnementaux. Les *green moments* sont l'occasion de partager sur un sujet, une politique ou un objectif environnemental : les gaz réfrigérants, la protection des eaux de pluie, la gestion des déchets, etc. Ils s'adressent à tous les opérateurs, dans tous les sites – en usines et dans les sites de recherche et développement.

Également, Faurecia a lancé en 2022 un concours de bonnes pratiques. Tous les sites et toutes les entités du Groupe partagent, autour d'un thème mensuel, leurs meilleures pratiques, qu'elles relèvent de l'application des standards Faurecia ou de leur dépassement. En 2022, plus de 300 bonnes pratiques environnementales ont été identifiées sur les thèmes de la préservation de la ressource en eau, le tri et optimisation des déchets, la prévention des situations d'urgence. Ces bonnes pratiques sont partagées lors d'une réunion mensuelle avec l'ensemble des leaders HSE du Groupe.

4.2.4.2. Le Faurecia Excellence System : outil de pilotage opérationnel

Toutes les usines FORVIA sont certifiées IATF 16949, norme spécifique au secteur de l'automobile qui définit les exigences en matière de gestion de la qualité (amélioration continue, prévention des défauts, réduction des non-conformités et rebuts dans la chaîne d'approvisionnement, etc.). Le système de management s'appuie fortement, pour la partie de maîtrise opérationnelle sur Le *Faurecia Excellence System* (FES) qui est l'outil de pilotage de l'organisation de la production et des opérations. FORVIA travaille depuis un an à l'intégration du système de production d'HELLA au FES. Le Groupe a mis en place de premiers pilotes sur des fonctionnalités clés en 2022. Le test de ces pilotes se poursuivra en 2023, et permettra l'unification de premiers éléments du FES. Le système sera totalement unifié sur le périmètre FORVIA en 2024.

En lien avec le plan stratégique de Faurecia, le FES est défini pour améliorer en continu :

- la satisfaction totale des clients (TCS, *Total Customer Satisfaction*) ;
- la compétitivité durable ;
- le développement des talents.

Le FES bénéficie de plus de 20 ans d'expérience. Il permet de sécuriser au meilleur niveau la performance opérationnelle des sites de production, quelles que soient leur position géographique et leurs spécificités locales d'activité. Il s'articule autour de plus de 60 fondamentaux, chacun étant constitué d'une dizaine de critères.

Il intègre, en particulier, la maîtrise opérationnelle liée aux trois fondamentaux :

- la politique environnementale des opérations (cf. 4.2.4.) ;
- la sécurité au travail (cf. 4.3.2.) ;
- la sécurité des produits (cf. 4.3.3).

Le FES vise ainsi à accompagner les usines sur les exigences opérationnelles des standards sur la qualité, l'environnement et la sécurité de l'industrie automobile. Ses critères sont des premiers jalons vers les certifications IATF 16949, ISO 14001, ISO 50001, ISO 45001.

La mise en application des fondamentaux et des critères du FES fait l'objet d'un programme d'auto-évaluation et d'audit interne.

- les sites réalisent une auto-évaluation mensuelle et une revue approfondie tous les trois mois ;
- les divisions mènent des audits internes à blanc annuels ;
- enfin, le Groupe conduit les audits internes de plus de 200 usines représentatives par leur effectif et leur chiffre d'affaires. La fréquence d'audit, de deux ou trois ans actuellement, sera annuelle dès 2023.

Le FES est enrichi annuellement des meilleures pratiques internes et externes de la production au plus juste (*Lean Manufacturing*). En 2023, la redéfinition de l'outil portera notamment sur :

- le renforcement des critères d'efficacité énergétique de manière transverse au sein de plusieurs fondamentaux ;
- la réduction des déchets à la source et le tri ;
- la digitalisation de données.

4.2.4.3. Formation des collaborateurs

Tout nouveau collaborateur arrivant sur un site certifié suit une session de sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales

Les formations à l'environnement sont principalement réalisées en interne. Réglementaires ou à l'initiative du Groupe, elles portent sur la gestion des impacts et des risques environnementaux, la classification et la gestion des déchets, la gestion des produits chimiques, la mise en œuvre des plans d'intervention d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou encore sur le contrôle environnemental à engager chez un sous-traitant.

Les formations assurées par des organismes extérieurs visent principalement à développer une expertise en interne, comme la maîtrise du processus de certification de l'ISO 14001.

4.2.5. Impact environnemental des opérations



Depuis 2017, Faurecia déploie les *10 Green Attitudes*, dix bonnes attitudes environnementales sur ses sites pour protéger les sols, réduire la consommation d'énergie et les émissions de CO₂, prévenir la pollution de l'air et maîtriser la production de déchets :

1. protéger le sol et les eaux souterraines de toute contamination ;
2. respecter le permis ou la licence d'exploitation du site ;
3. effectuer une évaluation complète des risques du site, notamment environnementaux ;
4. surveiller la consommation d'énergie lorsque la production est arrêtée ; identifier et arrêter les fuites (huile, air comprimé, eau, etc.) ;
5. prendre en compte la consommation d'énergie et les impacts environnementaux des nouveaux équipements et isoler tous les appareils de chauffage ;
6. réguler les bâtiments lorsque la production est arrêtée : refroidissement, chauffage, éclairage, etc.) ;
7. éteindre les équipements inutiles lorsque la production est arrêtée ;
8. réduire les émissions de composés organiques volatils (COV) par la mise en œuvre de bonnes pratiques ;
9. trier les déchets dangereux des non dangereux ;
10. trier les déchets par type pour augmenter leur taux de recyclage.

Le plan d'action lié à la mise en place de ses *10 Green Attitudes* est revu lors des audits FES. Ces attitudes seront revisitées en 2023 avec le Comité environnement du Groupe.

4.2.5.1. ISO 14001

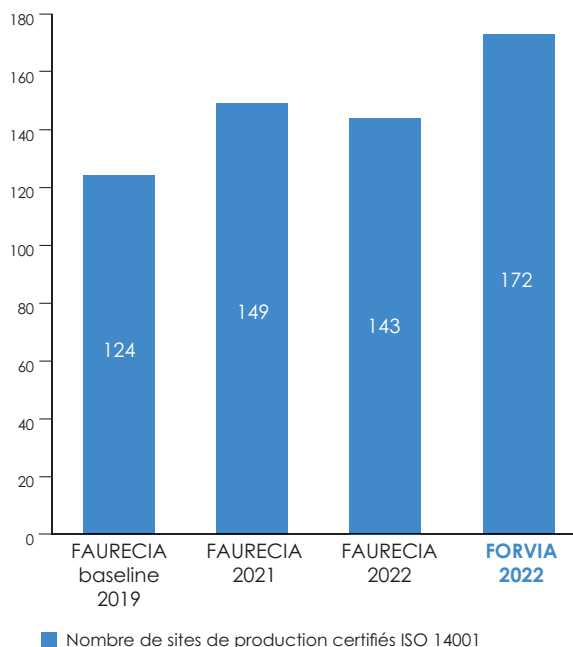
FORVIA est engagé dans une démarche de certification ISO 14001 de l'ensemble des sites de production ayant plus de deux ans d'activité. La part de sites certifiés ISO 14001 (ou ayant un plan d'action en vue d'une certification ISO 14001, avec plus de deux ans d'activité) est suivie en Comité des risques tous les six mois.

DPEF ■ En 2022, 90 % des sites FORVIA sont certifiés ISO 14001 (soit 172 sur 192 sites de production, à noter que le Groupe compte également 56 sites d'assemblage et 22 sites de R&D certifiés).

Sur le périmètre Faurecia, 88 % des sites de production sont certifiés, soit 143 sites. L'évolution entre 2021 et 2022 s'explique par la vente des sites AST ainsi que l'arrêt de certains sites russes, représentant onze sites certifiés. Quatre nouveaux sites ont également été certifiés.

Sur le périmètre HELLA, 97% des sites sont certifiés.

Nombre de sites de production certifiés ISO 14001 ou ayant une certification ISO 14001 en cours en 2022



4.2.5.2. Biodiversité

Afin de réduire l'empreinte de ses sites et de préserver la biodiversité, FORVIA a rejoint en 2022 Act4Nature. Cette alliance internationale, menée par l'association française des Entreprises pour l'Environnement (EpE), a été initiée pour accélérer l'action concrète des entreprises en faveur de la biodiversité. Dans ce cadre, le Groupe a pris des engagements et s'est fixé des objectifs pour la biodiversité, pour l'eau, les déchets et l'environnement.



FORVIA s'engage en faveur de la biodiversité, de l'eau et des déchets



BIODIVERSITÉ

Améliorer la connaissance des zones d'habitats naturels et de sauvegarde de la biodiversité autour des sites, afin de réduire l'empreinte locale.

Évaluation de la proximité pour 100% de sites et identification de ceux situés à moins de 15 kilomètres de Key Biodiversity Areas (KBAs) selon la base de données Integrated Biodiversity Assessment Tool (IBAT).

Mesure systématique du coefficient de Biotope sur les 300 sites du Groupe.
Plan d'action avec un partenaire extérieur sur 69 sites prioritaires.

Étude d'impact biodiversité sur les segments de marché de la chaîne de valeur les plus pertinents.



EAU

Améliorer la connaissance et l'identification des sites selon leur niveau d'exposition au risque de stress hydrique et systématiser une culture de préservation de l'eau.

Évaluation de 100% des sites par niveau de criticité de stress hydrique selon la base de données Aqueduct du World Resource Institute WRI.

Plan d'actions avec un partenaire extérieur sur 108 sites prioritaires.

Réduction (*) de 10% de l'intensité eau (vs 2019).

Réduction (*) de 30% de l'intensité eau (vs 2019).

2022

2023

2024

2025

2030



DÉCHETS

Systématiser le partage de bonnes pratiques.

Réduction de 28% de l'intensité déchets à 2025 (vs 2019).

Réduction de 34% de l'intensité des déchets (vs 2019).

Systématisation des bonnes pratiques sur 100% des sites industriels.



ENVIRONNEMENT

(eau, biodiversité, déchets, climat)

Accélérer la sensibilisation de tous les collaborateurs : sensibilisation, communication, mobilisation, partages de bonnes pratiques, formations digitales et en présentiel.

"Green Moment" mensuel par site pour 100% des collaborateurs.

Animations de sensibilisation sur les pollinisateurs sauvages avec l'ONG Noé sur 2 sites pilotes en France.

Mesure de l'action locale pour 100% des sites via l'outil d'évaluation annuelle de la maturité des sites sur les actions liées aux "green attitudes".

(*) Objectif périmètre Faurecia.

De plus, le livre blanc *Green Factory* encadre l'identification et la gestion des impacts potentiels sur la biodiversité pour toutes les nouvelles unités (cf. 4.2.2.1).

Pour les sites existants, une identification des zones voisines (rayon de 15 km autour du site) ayant un intérêt pour la biodiversité (*Key biodiversity areas*) a été réalisée en 2022. Pour les sites proches de zones sensibles, un plan d'action sera défini et mis en place en 2023.

4.2.5.3. Déchets de production

Les sites industriels de FORVIA travaillent au quotidien pour réduire, valoriser ou recycler, dès que cela est possible, les déchets générés tout au long de la chaîne de production.

DES ACTIONS DE RÉDUCTION ET DE VALORISATION MISES EN PLACE PAR LES SITES



GRI 103-2, GRI 306-2

À ce jour 90 % des déchets industriels de FORVIA sont pesés individuellement et connus de manière détaillée. Le reste des déchets est généralement mutualisé avec d'autres industriels sur un même parc industriel de fournisseurs.

Les sites mettent en place des initiatives locales pour améliorer le tri des déchets, valoriser les déchets en énergie ou en matière, réintégrer les rebuts de production dans les processus et réutiliser les déchets.

Dans le cadre de son engagement Act4Nature (cf. 4.2.5.2.) FORVIA s'engage à systématiser les bonnes pratiques de gestion des déchets sur 100 % des sites industriels d'ici 2025. Celles-ci consistent par exemple à optimiser les chutes de production grâce à des découpes plus précises, au rebroyage et à la réutilisation interne de matières premières plastiques et d'emballages, à la mise en place de boucles d'économie circulaire de proximité, à l'optimisation du tri des déchets industriels, etc.

FORVIA s'est engagé également à réduire de 28 % l'intensité de ses déchets à 2025 (vs 2019) et de 34 % à 2027.

UNE GÉNÉRATION DE DÉCHETS STABLE GRÂCE À DES ACTIONS D'OPTIMISATION



GRI 103-1, GRI 103-3, GRI 306-3

En 2022, FORVIA a généré 226 000 tonnes de déchets, dont 63 % sont des déchets non dangereux.

Sur le périmètre Faurecia, 196 000 tonnes de déchets ont été générées, soit une réduction de 5,62 % par rapport à 2021.

Inspired to care

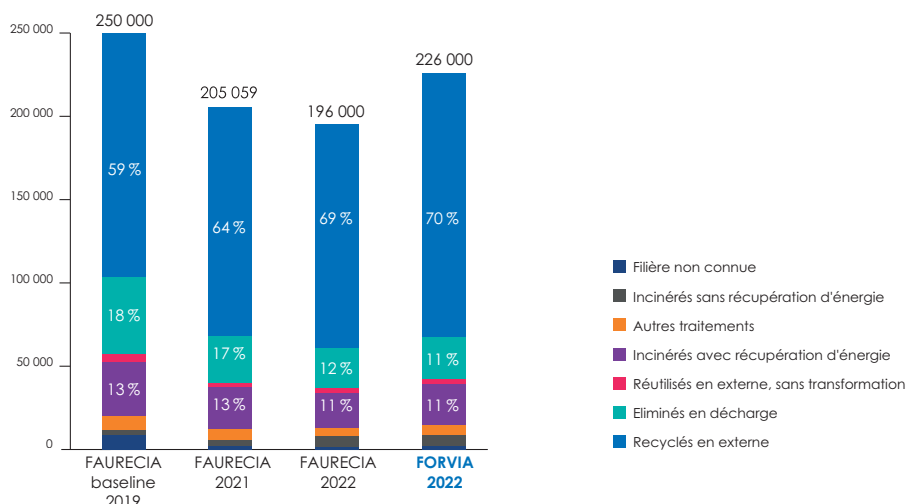
	2019	2021	2022	Cible
	Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA FORVIA 2027
DPEF Intensité de déchets (tonnes/M€ de chiffre d'affaires)	15	13,3	10,6	8,9 - 34 %

Les données relatives au chiffre d'affaires du Groupe correspondent aux résultats générés pendant la période de reporting environnemental.

Le taux de recyclage de FORVIA est de 70 %.

Sur le périmètre Faurecia, le taux de recyclage atteint est similaire, à 69 %, montrant l'implication de Faurecia dans le souhait de réduire au minimum l'enfouissement de ses déchets et d'augmenter leur recyclage (+ 2 % comparé à 2021).

Répartition de la quantité totale de déchets générés, en tonnes, par filière de traitement



La priorité du Groupe est d'éviter de produire des déchets et de privilégier toujours les filières de recyclage interne puis externe avant d'opter pour d'autres modes d'élimination comme l'incinération avec récupération d'énergie.

Il est à noter qu'une partie des sites de production sont situés sur des espaces industriels dépendant des constructeurs. Sur ses sites, la collecte de déchets ne permet pas de retracer les déchets générés et collectés pour Faurecia.

Les sites développent chaque année des initiatives pour mieux connaître et réduire leur impact environnemental, notamment sur les déchets générés, dont voici une liste d'exemples :

- afin d'améliorer la connaissance des zones et types de déchets générés, certains sites comme celui de Pisek en Pologne (FAS et FCM) ont optimisé leur tri à la source, au niveau des lignes de production ;

- certains sites comme celui de Meru en France (FIS) suivent et communiquent mensuellement leurs consommations d'eau et gestion des déchets ;
- les sites d'Etupes et Méru en France (FIS) broient les chutes de plastiques et démontent les pièces non conformes pour les réinjecter dans le process ;
- en plus des emballages classiques (palettes, cartons, plastiques) recyclés pour une grande partie des sites FORVIA, certains sites réutilisent les emballages, comme le site de Puebla techno (FIS) au Mexique, Changshu (FAS) en Chine et Augsburg (FCM) en Allemagne ; d'autres sites, comme Cut&Sew (FAS) réutilisent le textile et vinyle pour le remplissage des fauteuils ;
- la plupart des usines FORVIA sont équipées de compacteurs permettant de réduire le volume des déchets transportés.

4.2.5.4. Ressources en eau

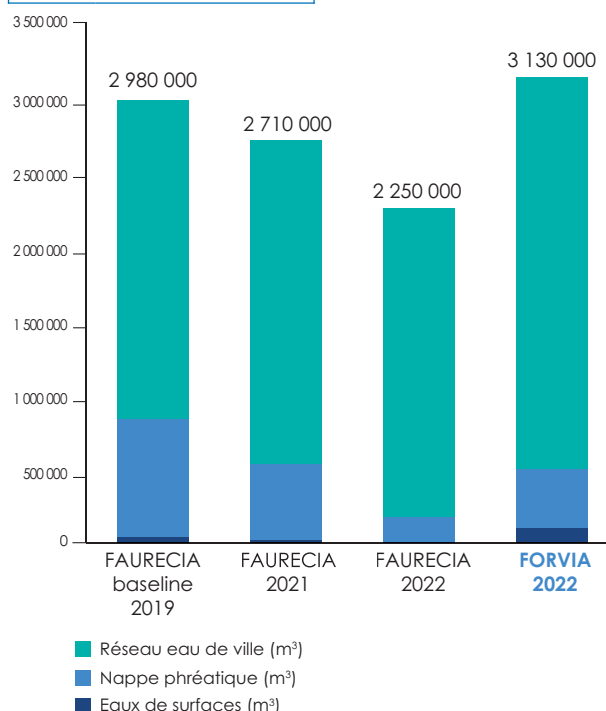


Inspired to care

<i>Inspired to care</i>	2019	2021	2022		Cible
	Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA	Faurecia 2025
DPEF Intensité en eau (m³/M€ de chiffre d'affaires)	176	174,9	122,3	126,3	- 10 %

Les consommations d'eau de FORVIA sont pour un tiers à usage industriel et à deux tiers à usage sanitaire (douches, restauration, sanitaires).

Consommation d'eau totale par source d'approvisionnement, en m³



En 2022, les sites Faurecia ont maintenu leurs efforts de réduction de consommation en eau, avec une baisse totale de 455 000 m³ par rapport à 2021.

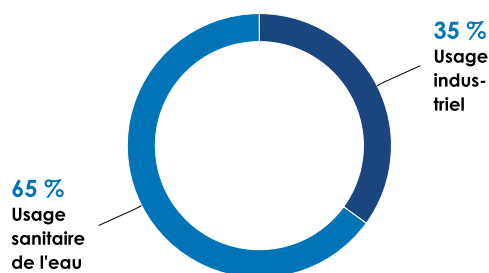
Cette réduction s'explique avant tout par une baisse de l'utilisation de l'eau à usage industriel, qui représente environ un tiers des consommations totales. Faurecia incite ses sites à veiller au bon fonctionnement de leurs installations existantes tout en mettant en place des actions pour connaître et réduire leur consommation en eau, dont voici quelques exemples :

- les sites d'Etupes en France et Puebla injection au Mexique (FIS) utilisent un système connecté pour connaître en temps réel leurs consommations d'eau. Le site Nelas (FAS) au Portugal y a recours pour identifier les fuites ;
- le site Tarazona (FIS) en Espagne a mis en place un système de contrôle de la qualité des eaux du circuit de refroidissement afin d'éviter un déversement dans le réseau d'eaux usées. D'autres sites, comme les sites indiens de Chakan (FCM), suivent quotidiennement leurs consommations d'eau usées et réalisent des inspections de leurs réseaux d'alimentation souterrains ; ils utilisent les eaux grises pour l'arrosage des zones vertes du site ou les commodités ;
- d'autres sites, comme celui de Chennai (FIS) en Inde, s'assurent du bon état des installations et notamment des panneaux isolants dans les cabinets de peinture afin d'éviter les pertes d'eau dues à des éléments corrodés ;

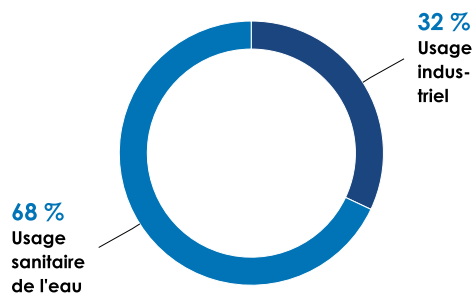
- une grande partie des sites ont installé des mousseurs ou réducteurs sur la tête des robinets et des chasses d'eau écologiques ;
- Bampton (FCM) en Angleterre et Pitesti (FIS) en Roumanie ont mis en place un circuit de refroidissement en circuit fermé lors du remplacement des tours aéroréfrigérantes ;
- les sites de Puebla techno (FIS) et Queretaro (FCM) au Mexique ou encore Tianjian (FAS) en Chine, récupèrent les eaux de process et de refroidissement, pour les utiliser comme eaux grises dans les toilettes, les eaux de nettoyage ou l'arrosage des espaces verts ;
- le site FCM de Cape Town en Afrique du Sud a installé des citernes de récupération des eaux de pluie.

Tous les nouveaux projets de sites, en construction neuve ou en extension, déploient une gestion efficace des ressources en eau. Le livre blanc *Green Factory*, réalisé en 2022, présente ainsi les installations obligatoires pour réduire les consommations d'eau : des sous-compteurs d'eau permanents et connectés, des équipements sanitaires avec contrôle de la consommation d'eau, des récupérateurs d'eau de pluie et d'eau grises sanitaires (cf. 4.2.2.1).

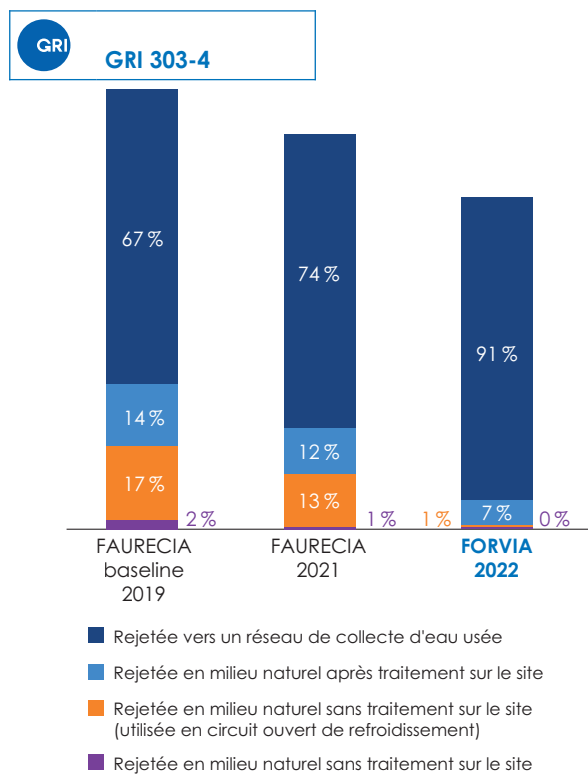
Répartition des quantités d'eau consommées, par usage - périmètre FORVIA



Répartition des quantités d'eau consommées, par usage - périmètre Faurecia



Destination des eaux rejetées



Faurecia a mené des actions pour améliorer le suivi de la destination des eaux usées. Les eaux rejetées dans le milieu naturel sont des eaux de refroidissement donc non contaminées par le process de fabrication qui sont utilisées pour l'irrigation des espaces verts.

4.2.5.5. Prévenir les nuisances environnementales

LIMITER L'UTILISATION DE PRODUITS CHIMIQUES PRÉOCCUPANTS

Faurecia a mis en place un système de management des substances sur toute la chaîne d'approvisionnement, des fournisseurs vers le client constructeur, pour tous ses produits livrés. Cette organisation permet au Groupe, entre autres, d'avoir une connaissance complète de la composition de ses produits au regard des réglementations en vigueur comme le règlement européen REACH (*Registration, Evaluation and Autorisation of Chemicals*).

Identifier les substances préoccupantes

La démarche anticipée d'identification et de communication des substances préoccupantes dans la chaîne d'approvisionnement de Faurecia est basée sur une liste de substances identifiées comme potentiellement préoccupantes pour ses produits et leur utilisation. Dans certains cas, comme les nappes de protection du catalyseur dans les systèmes d'échappement (fibres céramiques), Faurecia a défini une procédure interne plus contraignante que REACH.

Anticiper et proposer des substances de substitution

Faurecia participe aux travaux menés en collaboration avec les constructeurs automobiles et différentes associations professionnelles pour anticiper de possibles restrictions d'utilisation de substances dans les années à venir, afin d'anticiper et de réaliser des chantiers de substitution de certaines substances lorsque cela s'avère souhaitable.

Le Groupe assure le pilotage des groupes de travail REACH et GADSL (Global Automotive Declarable Substance List), à travers le GASG (Global Automotive Stakeholders Group) et le CLEPA (European Association of Automotive Supplier).

LIMITER LES ÉMISSIONS DE COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) ISSUES DE LA PRODUCTION



GRI 305-7

Faurecia effectue un suivi des rejets atmosphériques de COV en lien avec son activité. En 2022, les sites ont émis environ 1 170 tonnes de COV issus de la production et des sites d'assemblage, soit une réduction de 24 % par rapport à 2021. Ceci s'explique par la vente des activités AST et l'arrêt de certains sites Russes. Sur le périmètre constant, il est à noter, une réduction de 10 % obtenue par de l'optimisation des processus sur les sites de Puebla FIS & FAS, via la réduction de l'utilisation de peintures à base de solvants, le recyclage des solvants (Puebla FIS), et l'utilisation de démoulant en base aqueuse pour Puebla FAS.

À l'échelle du Groupe, 17 sites de production sont responsables de 81 % des émissions de COV.

Malgré un remplacement des colles et peintures utilisant des bases solvantées en produits utilisant des bases aqueuses, l'activité Faurecia Interiors System nécessite encore l'utilisation des solvants pour certaines colles, de peintures et d'agents démoulant. Cette activité à elle seule représente 71 % des émissions de COV du Groupe.

ÉVITER LES REJETS ACCIDENTELS DANS L'EAU ET LES SOLS



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 303-1, GRI 303-2

Afin d'éliminer le risque de rejets accidentels, inhérent à l'activité industrielle, Faurecia forme l'ensemble des exploitants de ses sites à anticiper tout risque et à être en mesure de réagir en cas de déversement accidentel, notamment à travers le programme de formation sur les « 10 attitudes environnementales ». Tous les sites certifiés ISO 14001 intègrent la prévention de ce risque dans leur système de management.

Faurecia évalue les risques environnementaux de ses projets industriels par la réalisation systématique d'audits environnementaux et d'investigations du sous-sol lorsque cela est approprié.

Enfin, dans le cadre des restructurations industrielles ayant entraîné des fermetures d'usines, le groupe Faurecia a systématiquement réalisé un diagnostic environnemental pouvant aller jusqu'à une étude détaillée du sol et du sous-sol.

4.2.6. Technologies durables et alignement avec la taxonomie européenne

4.2.6.1. Note sur la réglementation de la Taxinomie et l'alignement des activités de FORVIA

CONTEXTE

En application du règlement européen 2080/852 du 18 juin 2020 (dit « règlement taxinomie ») et du règlement délégué climat européen 2021/2139 du 4 juin 2021, FORVIA est tenue de communiquer la part de ses revenus, de ses dépenses d'investissement et de certaines dépenses opérationnelles pour l'exercice 2022 résultant d'activités économiques considérées comme éligibles et alignées au regard des objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Une activité économique est éligible si elle fait partie de la liste des activités décrites par les Actes Délégués du Règlement Taxinomie, correspondant aux activités identifiées par la Commission européenne comme susceptibles de contribuer substantiellement à l'un des six objectifs environnementaux :

- atténuation du changement climatique ;
- adaptation au changement climatique ;

- utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
- transition vers une économie circulaire ;
- prévention et contrôle de la pollution ;
- protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Une activité éligible est alignée sur la taxinomie si elle répond aux trois critères suivants :

- elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs objectifs environnementaux, en répondant aux critères techniques spécifiques détaillés dans les Actes Délégués du Règlement Taxinomie ;
- elle ne cause aucun préjudice significatif aux autres objectifs environnementaux, en répondant aux critères applicables de « Ne pas causer de préjudice significatif » décrits dans les Actes Délégués du Règlement sur la Taxinomie ;
- elle est réalisée conformément aux garanties minimales et respecte les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

REPORTING AU 31 DÉCEMBRE 2022

Activités éligibles

FORVIA a procédé à une analyse détaillée de toutes les activités et lignes de produits au sein de ses différentes entités consolidées. Cette analyse, menée conjointement par la Direction du développement durable, la Direction financière, la Direction des opérations, la Direction de la stratégie et les Directions industrielles des *Business Groups*, ainsi que les différents experts métiers, a permis d'identifier les activités éligibles suivantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- **activité 3.2 – Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène** : FORVIA fabrique des systèmes de stockage d'hydrogène pour les véhicules légers et commerciaux, les bus et les camions ;
- **activité 3.4 – Fabrication de batteries** : FORVIA fabrique des composants de systèmes de batteries composés par exemple de systèmes de gestion de batteries, de capteurs de batteries intelligents et de convertisseurs de tension DC/DC ;
- **activité 3.6 – Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone** : en 2022, FORVIA a lancé MATER'ACT pour développer des matériaux durables de pointe adaptés à l'industrie automobile et au-delà, à faible, voire ultra-faible empreinte (jusqu'à 85 % de réduction de CO₂ par rapport aux matériaux actuels).

FORVIA a analysé ses activités en considérant le Règlement Taxinomie et le projet de Communication de la Commission sur l'interprétation et la mise en œuvre de certaines dispositions légales du règlement délégué climat Européen du 19 décembre 2022. Compte tenu du rôle essentiel des équipementiers automobiles dans l'atteinte des objectifs de neutralité carbone des constructeurs automobiles, FORVIA considère que les activités liées à l'activité suivante devraient également être prises en considération dans le cadre de la fabrication de véhicules à faible émission de carbone au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), à hydrogène et électriques. Cependant, pour se conformer à la disposition légale du document susmentionné, FORVIA présente les résultats de la prise en compte de ses KPI en excluant cette activité et un ensemble séparé de KPI montrant ce qu'il en serait si cette activité était incluse dans le calcul.

- **activité 3.3 – Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport** : FORVIA a pris en compte ses activités commerciales au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), à hydrogène et électriques dans le cadre de l'activité « 3.3 Fabrication de technologies bas carbone pour le transport » du règlement taxinomique. Ces véhicules sont conçus et produits dans le cadre d'un effort conjoint entre les constructeurs automobiles et les équipementiers. Alors que les constructeurs traduisent les préférences des consommateurs en paramètres clairs pour la conception et l'assemblage des véhicules, FORVIA fournit les technologies et les composants qui répondent à ces paramètres. FORVIA recherche, conçoit et industrialise les systèmes (y compris les intérieurs, les sièges, l'électronique, les technologies d'éclairage et les systèmes de dépollution) qui font partie des véhicules à faible émission de carbone. Ces systèmes sont indissociables des véhicules hybrides, à hydrogène et électriques et de leurs performances environnementales.

Activités alignées

Critères de contribution substantielle

Concernant les critères de contribution substantielle, 100 % des activités éligibles de FORVIA contribuent substantiellement à l'objectif d'atténuation du climat :

- concernant l'activité 3.2 – Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène, tous les réservoirs de stockage d'hydrogène fabriqués par FORVIA répondent aux critères de contribution substantielle relatifs à la fabrication d'équipements pour l'utilisation d'hydrogène ;
- en ce qui concerne l'activité 3.4 – Fabrication de batteries, le critère de contribution substantielle concerne la fabrication de composants de batteries qui entraînent des réductions substantielles des émissions de gaz à effet de serre dans les transports, le stockage d'énergie stationnaire et hors réseau et d'autres applications industrielles. Les composants de batteries produits par FORVIA contribuent de manière substantielle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur automobile, par exemple via les fonctionnalités *start-stop* et la récupération pour les moteurs à combustion interne ;
- pour ce qui concerne l'activité 3.6 – Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone, les produits de MATER'ACT présentent une réduction des émissions de gaz à effet de serre sur le cycle de vie comprise entre 20 % et 85 % selon le produit par rapport aux matériaux actuels. Les émissions de gaz à effet de serre sont calculées conformément aux normes ISO 14040, 14044 et 14044 et vérifiées par un tiers indépendant en 2022 ;
- concernant l'activité 3.3 – Fabrication de technologies bas carbone pour le transport, conformément à l'analyse réalisée pour l'éligibilité, FORVIA a considéré que ses activités au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), à hydrogène et électriques répondent aux critères de contribution substantielle liés à la fabrication de véhicules électriques, à hydrogène ou bas carbone (< 50 gCO₂/km).

Critères d'absence de préjudice significatif (critère Do Not Significant Harm, DNSH)

Note préliminaire : Tous les critères d'absence de préjudice significatif ont été évalués au niveau de FORVIA uniquement. FORVIA n'a pas évalué les critères relatifs à l'absence de préjudice significatif au niveau de sa chaîne de valeur.

Adaptation au changement climatique

FORVIA a réalisé une analyse (voir section 4.6.2 Risques liés à la transition climatique pour plus de détails) de l'exposition et de la vulnérabilité de ses activités aux risques physiques climatiques selon deux scénarios de réchauffement climatique (scénario SSP2-4.5 du GIEC et scénario SSP5-8.5 du GIEC) à l'horizon 2030 et 2050. Pour les risques identifiés comme les plus importants pour les activités de FORVIA, FORVIA a développé des plans d'action pour réduire et prévenir ces risques. FORVIA assurera un suivi rigoureux de la mise en œuvre de ces plans d'action au cours des prochaines années.

100 % des activités éligibles de FORVIA sont couvertes par cette analyse et répondent à ce critère DNSH.

Utilisation durable et protection des ressources hydrologiques et marines

FORVIA a réalisé une analyse des risques liés à l'eau couvrant tous ses sites de production, afin d'identifier les risques liés à la préservation de la qualité de l'eau et à la prévention du stress hydrique. Des plans d'action ont été mis en place localement selon le système de gestion environnementale en place pour couvrir les risques identifiés (voir section 4.2.4.3. Ressources en eau pour plus de détails). La gestion des risques liés à l'aspect environnemental eau fait partie du système de gestion environnementale des sites industriels, et fait l'objet d'un contrôle opérationnel ainsi qu'un suivi des différentes obligations de conformité.

100 % des activités éligibles de FORVIA sont couvertes par cette analyse et répondent à ce critère DNSH.

Transition vers une économie circulaire

Les déchets sont gérés sur tous les sites de production à travers le monde et un suivi du taux de recyclage des déchets est effectué en tenant compte des normes définies dans la réglementation européenne. Les informations sur les substances préoccupantes et leur traçabilité tout au long du cycle de vie des produits fabriqués sont gérées par le système international de données sur les matériaux (IMDS). En outre, FORVIA évalue son impact sur l'économie circulaire en gérant par exemple le contenu recyclé et le potentiel de recyclage en fin de vie.

100 % des activités éligibles de FORVIA sont couvertes par ces processus et répondent à ce critère DNSH.

Prévention et contrôle de la pollution

Grâce au système de collecte de données du secteur automobile (*International Management Data System*), FORVIA assure la gestion des substances dangereuses tout au long de la chaîne d'approvisionnement des fournisseurs aux clients fabricants pour tous ses produits éligibles.

La gestion des substances utilisées dans le processus de production de FORVIA est assurée au niveau du Groupe et des sites à travers le guide des achats. FORVIA s'engage à respecter les réglementations européennes, notamment le règlement REACH (voir section 4.2.4.3. Prévention de la pollution environnementale pour plus de détails) et avant l'introduction et/ou l'utilisation d'un produit chimique, ce dernier fait l'objet d'une validation au niveau du site industriel selon des procédures spécifiques. En 2022, certaines substances extrêmement préoccupantes (SVHC) considérées comme d'usage essentiel sont encore utilisées dans les processus de fabrication de FORVIA en quantités insignifiantes en raison de contraintes industrielles. FORVIA évalue en permanence la possibilité de remplacer ces substances. En tout état de cause, FORVIA assure de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité et la prévention de la pollution en mettant en œuvre les moyens et contrôles appropriés, pour réduire leur niveau de risque, concernant l'utilisation de ces substances.

Au 31 décembre 2022, les produits utilisant des SVHC ont été considérés comme non alignés dans le cadre de la prévention et du contrôle de la pollution DNSH :

- 100 % des activités de FORVIA éligibles à l'activité 3.2 – Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation d'hydrogène répondent à ce critère ;
- 100 % des activités de FORVIA éligibles au titre de l'activité 3.4 – Fabrication de batteries répondent à ces critères ;

- 100 % des activités de FORVIA éligibles au titre de l'activité 3.6 – Fabrication d'autres technologies à faible intensité carbonique répondent à ce critère ;

- 99,9 % des activités de FORVIA éligibles à l'activité 3.3 – Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport répondent à ce critère.

Protection et rétablissement de la biodiversité et des écosystèmes

FORVIA a réalisé une évaluation couvrant tous ses sites de production afin d'identifier tous ses sites situés à proximité d'un domaine clé de la biodiversité (voir la section 4.2.4.3. Prévention de la pollution environnementale pour plus de détails). La gestion des impacts potentiels sur la biodiversité est assurée par les principes décrits dans le livre blanc de FORVIA Green Factory. FORVIA s'engage également dans Act4Nature pour limiter son impact sur la biodiversité et contribuer à la préservation des ressources en améliorant la connaissance des zones d'habitats naturels et de sauvegarde de la biodiversité autour des sites (jusqu'à 15 km), afin de mettre en place des actions d'amélioration pour réduire l'impact local des sites.

100 % des activités éligibles à FORVIA sont couvertes par cette analyse et répondent à ce critère DNSH.

Garanties minimales

Note préliminaire : le respect des garanties minimales a été évalué au niveau de FORVIA uniquement. FORVIA n'a pas évalué ces critères au niveau de sa chaîne de valeur.

FORVIA prend en compte dans toutes ses activités les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme y compris les principes et droits énoncés dans la déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Charte internationale des droits de l'homme. En outre, Faurecia est signataire du Pacte mondial des Nations unies et s'engage à aligner ses opérations et sa stratégie sur dix principes universellement acceptés dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Devoir de vigilance en matière de droits de l'homme

FORVIA respecte tous les engagements et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme et aux normes du travail. Des processus robustes ont été mis en place pour garantir que des contrôles préalables adéquats sont effectués à tous les niveaux de notre organisation. Une politique actualisée en matière de droits de l'homme a été publiée, définissant nos attentes vis-à-vis de nos parties prenantes concernant la mise en œuvre du processus de diligence raisonnable.

Les risques liés aux droits de l'homme sont constamment analysés, hiérarchisés et communiqués, dans le cadre de la politique des droits de l'homme. Toute violation est communiquée au Comité exécutif et des actions correctives sont immédiatement mises en place.

Anti-corruption

L'engagement de FORVIA à lutter contre la corruption est inscrit dans le Code de conduite ainsi que dans les politiques de conformité Groupe. De plus, Faurecia est soumis à la législation française Sapin II et a mis en place un programme interne de conformité aux huit piliers de la lutte contre la corruption.

4 Performance extra-financière

Planet : préparer le futur

Fiscalité

FORVIA s'efforce de respecter la lettre et l'esprit du droit fiscal dans les pays d'implantation. Notre politique fiscale est conforme aux directives de l'OCDE, et tous les risques fiscaux sont étroitement surveillés par les départements : juridique, fiscal, et financier.

Concurrence loyale

FORVIA s'engage à contribuer à un environnement concurrentiel équitable avec ses partenaires et ses concurrents. Pour ce faire, un programme global de gestion des risques liés aux pratiques anticoncurrentielles a été développé afin de sensibiliser les parties prenantes internes et de proposer des activités de formation préventives.

Veille juridique

FORVIA assure une veille juridique étroite au niveau du Groupe et des métiers, avec une identification proactive des risques potentiels. Les lignes d'alerte anonymes « Speak Up » et « tellUs » sont à la disposition de tous les employés, partenaires commerciaux, fournisseurs et de toute autre partie prenante pour signaler toute violation de son Code de conduite, de sa politique en matière de droits de l'homme ou toute autre faute grave.

Définition des indicateurs clés de performance au 31 décembre 2022

Chiffre d'affaires

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Critères de contribution substantielle							
		CapEx absolues (3)	Part des CapEx (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	28,0	0,1 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de batteries	3.4	395,4	1,6 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	509,7	2,0 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		933,1	3,7 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	-	0,0 %						
Fabrication de batteries	3.4	-	0,0 %						
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	-	0,0 %						
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		-	0,0 %						
TOTAL (A.1 + A.2)		933,1	3,7 %						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxinomie (B)		24 525,1	96,3 %						
TOTAL (A + B)		25 458,2	100,0 %						

Critères d'absence de préjudice important (DNSH –Does Not Significantly Harm)							Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxinomie, année N (18)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxinomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	%	%	E	T
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,1 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	1,6 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	2,0 %			
							3,7 %			

4 Performance extra-financière

Planet : préparer le futur

Dépenses d'investissement

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Critères de contribution substantielle							
		CapEx absolues (3)	Part des CapEx (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	18,7	0,8 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de batteries	3.4	54,8	2,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	6,3	0,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		79,7	3,4 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	-	0,0 %						
Fabrication de batteries	3.4	-	0,0 %						
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	-	0,0 %						
CapEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		-	0,0 %						
TOTAL (A.1 + A.2)		79,7	3,4 %						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
CapEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		2 260,3	96,6 %						
TOTAL (A + B)		2 340,0	100,0 %						

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)							Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N (18)	Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	%	%	E	T
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,8 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	2,3 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,3 %			
							3,4 %			

4 Performance extra-financière

Planet : préparer le futur

Dépenses d'exploitation

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Critères de contribution substantielle							
		OpEx absolues (3)	Part des OpEx (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	(27,8)	1,8 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de batteries	3.4	(14,2)	0,9 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	(22,4)	1,5 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		(64,5)	4,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	-	0,0 %						
Fabrication de batteries	3.4	-	0,0 %						
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	-	0,0 %						
OpEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		-	0,0 %						
TOTAL (A.1 + A.2)		(64,5)	4,3 %						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
OpEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		(1 444,9)	95,7 %						
TOTAL (A + B)		(1 509,4)	100,0 %						

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)							Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N (18)	Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	%	%	E	T
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N				
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	1,8 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,9 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	1,5 %			
							4,3 %			

Les dénominateurs des ICP ont été définis conformément à la définition de l'acte délégué du 6 juillet 2021 et de ses annexes complétant le règlement sur la taxonomie.

Les informations financières sous-jacentes ont été vérifiées conjointement par les équipes financières et opérationnelles afin d'en assurer la cohérence et la réconciliation avec les états financiers annuels. Elles sont présentées après élimination des opérations réciproques et couvrent l'ensemble du périmètre de consolidation du Groupe (hors sociétés consolidées par mise en équivalence).

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires total utilisé comme dénominateur pour le calcul du KPI Taxonomie du chiffre d'affaires s'élève à 25 458,2 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspond au montant total des ventes divulgué dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le chiffre d'affaires éligible s'élève à 933,1 millions d'euros au 31 décembre 2022, et correspond aux activités suivantes :

- 28,0 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 395,4 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 509,7 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT.

Le chiffre d'affaires aligné s'élève à 933,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspond aux activités suivantes :

- 28,0 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 395,4 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 509,7 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT.

Les dépenses d'investissement

Au 31 décembre 2022, le total des dépenses d'investissement utilisé comme dénominateur pour le calcul de l'indicateur de dépenses d'investissement de la Taxonomie s'élève à 2 340,0 millions d'euros et correspond aux ajouts aux immobilisations corporelles et incorporelles sur la période, y compris les coûts de développement capitalisés et les ajouts liés aux regroupements d'entreprises.

Il peut être rapproché comme suit avec les chiffres figurant dans les notes 11 et 12.a des états financiers consolidés et avec les chiffres figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Les dépenses d'investissement liées aux activités éligibles et alignées ont également été classées comme éligibles et alignées. C'est uniquement ce type de dépenses en capital qui est rapporté dans les ratios d'éligibilité et d'alignement.

Les dépenses d'investissement « individuelles » ne sont pas incluses dans le calcul des ratios : elles ne sont pas matérielles et ne peuvent être identifiées. Il s'agit principalement des dépenses capitalisées relatives à l'efficacité énergétique des bâtiments répondant aux exigences des activités 7.3 à 7.6 du règlement sur la taxonomie.

Les dépenses d'investissement éligibles s'élèvent à 79,7 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspondent aux activités suivantes :

- 18,7 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 54,8 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 6,3 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT.

Les dépenses d'investissement alignées s'élèvent à 79,7 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspondent aux activités suivantes :

- 18,7 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 54,8 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 6,3 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT.

Les dépenses d'exploitation

Au 31 décembre 2022, le total des dépenses d'exploitation servant de dénominateur au calcul de l'indicateur de dépenses d'exploitation de la Taxonomie s'élève à 1 509,4 d'euros et correspond essentiellement aux dépenses de R&D non capitalisées, et aux dépenses d'entretien et de réparation.

Les dépenses de fonctionnement liées aux activités éligibles et alignées ont été qualifiées d'éligibles et alignées et estimées sur la base du ratio de revenus éligibles et alignés selon des clés de répartition. Elles comprennent les dépenses de R&D, l'entretien, la maintenance et la réparation des actifs, les mesures de rénovation des bâtiments et toute autre dépense liée à l'entretien quotidien des actifs. Ils ne comprennent pas les achats d'énergie renouvelable, d'électricité et de chaleur (scopes 1 et 2) et les dépenses non capitalisées engagées pour traiter l'efficacité énergétique des sites.

Au 31 décembre 2022, les dépenses de fonctionnement éligibles s'élèvent à 64,5 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, les dépenses de fonctionnement alignées s'élèvent à 64,5 millions d'euros.

4 Performance extra-financière

Planet : préparer le futur

Définition des indicateurs clés de performance au 31 décembre 2022 y compris l'évaluation de l'activité 3.3 (telle que mentionné au paragraphe ci-dessus pour les activités éligibles)

Chiffre d'affaires

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Critères de contribution substantielle							
		CapEx absolues (3)	Part des CapEx (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	28,0	0,1 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport	3.3	4 539,9	17,8 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de batteries	3.4	395,4	1,6 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	509,7	2,0 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		5 473,1	21,5 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	-	0,0 %						
Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport	3.3	25,9	0,1 %						
Fabrication de batteries	3.4	-	0,0 %						
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	-	0,0 %						
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		25,9	0,1 %						
TOTAL (A.1 + A.2)		5 499,0	21,6 %						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxinomie (B)		19 959,2	78,4 %						
TOTAL (A + B)		25 458,2	100,0 %						

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)							Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxinomie, année N (18)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxinomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)				
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	%	E	T
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,1 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	17,8 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	1,6 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	2,0 %			
							21,5 %			

4 Performance extra-financière

Planet : préparer le futur

Les dépenses d'investissement

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Critères de contribution substantielle							
		CapEx absolues (3)	Part des CapEx (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	18,7	0,8 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport	3.3	395,6	16,9 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de batteries	3.4	54,8	2,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	6,3	0,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		475,3	20,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	-	0,0 %						
Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport	3.3	0,2	0,0 %						
Fabrication de batteries	3.4	-	0,0 %						
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	-	0,0 %						
CapEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		0,2	0,0 %						
TOTAL (A.1 + A.2)		475,4	20,3 %						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
CapEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		1 864,6	79,7 %						
TOTAL (A + B)		2 340,0	100,0 %						

Critères d'absence de préjudice important (DNSH – Does Not Significantly Harm)							Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N (18)	Part des CapEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	%	%	E	T
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N				
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,8 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	16,9 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	2,3 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,3 %			
							20,3 %			

4 Performance extra-financière

Planet : préparer le futur

Les dépenses d'exploitation

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Critères de contribution substantielle							
		OpEx absolues (3)	Part des OpEx (4)	Atténuation du changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Ressources aquatiques et marines (7)	Économie circulaire (8)	Pollution (9)	Biodiversité et écosystèmes (10)
		M€	%	%	%	%	%	%	%
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
A.1 Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	(27,8)	1,8 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport	3.3	(165,8)	11,0 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication de batteries	3.4	(14,2)	0,9 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	(22,4)	1,5 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
OpEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxinomie) (A.1)		(230,3)	15,3 %	100 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
A.2 Activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie)									
Fabrication d'équipements pour la production et l'utilisation de l'hydrogène	3.2	-	0,0 %						
Fabrication de technologies à faible émission de carbone pour le transport	3.3	(0,5)	0,0 %						
Fabrication de batteries	3.4	-	0,0 %						
Fabrication d'autres technologies à faible émission de carbone	3.6	-	0,0 %						
OpEx des activités éligibles à la taxinomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxinomie) (A.2)		(0,5)	0,0 %						
TOTAL (A.1 + A.2)		(230,8)	15,3 %						
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXINOMIE									
OpEx des activités non éligibles à la taxinomie (B)		(1 278,7)	84,7 %						
TOTAL (A + B)		(1 509,4)	100,0 %						

Critères d'absence de préjudice important
(DNSH – Does Not Significantly Harm)

Atténuation du changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Ressources marines (13)	Économie circulaire (14)	Pollution (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N (18)	Part des OpEx alignée sur la taxinomie, année N-1 (19)	Catégorie (activité habilitante) (20)	Catégorie (activité transitoire) (21)
Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	Y/N	%	%	E	T
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	1,8 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	11,0 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	0,9 %			
Y	Y	Y	Y	Y	Y	Y	1,5 %			
							15,3 %			

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires éligible s'élève à 5 499,0 millions d'euros au 31 décembre 2022, et correspond aux activités suivantes :

- 28,0 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 395,4 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 509,7 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT ;
- 4 565,9 millions d'euros liés aux activités au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), à hydrogène et électriques.

Le chiffre d'affaires aligné s'élève à 5 473,1 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspond aux activités suivantes :

- 28,0 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 395,4 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 509,7 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT ;
- 4 539,9 millions d'euros liés aux activités au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), hydrogène et électriques.

Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement éligibles s'élèvent à 475,4 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspondent aux activités suivantes :

- 18,7 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 54,8 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 6,3 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT ;
- 395,7 millions d'euros liés aux activités au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), hydrogène et électriques.

Les dépenses d'investissement alignées s'élèvent à 475,3 millions d'euros au 31 décembre 2022 et correspondent aux activités suivantes :

- 18,7 millions d'euros liés aux systèmes de stockage de l'hydrogène ;
- 54,8 millions d'euros liés à la vente de composants de batteries ;
- 6,3 millions d'euros liés à l'activité MATERI'ACT ;
- 395,6 millions d'euros liés aux activités au service des véhicules hybrides (< 50 gCO₂/km), hydrogène et électriques.

Les dépenses d'exploitation

Au 31 décembre 2022, les dépenses de fonctionnement éligibles s'élèvent à 230,8 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, les dépenses de fonctionnement alignées s'élèvent à 230,3 millions d'euros.

4.2.6.2. Technologies hydrogène pour une mobilité zéro émission

FORVIA investit massivement dans les technologies de systèmes de stockage de l'hydrogène, éligibles selon le 3.2. de la taxonomie européenne (cf. 4.2.6).

FORVIA est convaincu que la mobilité à l'hydrogène et la technologie des piles à combustible occuperont une place importante dans le mix énergétique de la propulsion des 10 à 15 prochaines années. Le Groupe fournit aux constructeurs automobiles une intégration complète du système de stockage de l'hydrogène pour différentes architectures de véhicules, en proposant une livraison de systèmes clés en main testés en fin de ligne. Le Groupe se positionne sur trois marchés, dont il estime le potentiel à 20 milliards d'euros sur lesquels il vise un chiffre d'affaires de 3,5 milliards d'euros d'ici à 2030 :

- les piles à combustible hydrogène ;
- le stockage de l'hydrogène pour la mobilité ;
- le stockage de l'hydrogène pour sa distribution.

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE

Produit à partir d'une multitude de sources d'énergie, ce vecteur énergétique stockable ne génère aucune émission de CO₂ ni de gaz polluant lors de l'utilisation du véhicule à pile à combustible. L'hydrogène permet également de stocker l'énergie renouvelable surproduite. L'hydrogène vert, quant à lui, est produit par électrolyse de l'eau à partir d'électricité issue des énergies décarbonées. Il est un levier essentiel pour la mobilité zéro pollution et zéro émission de CO₂.

Dans le cadre du paquet législatif **Fit for 55**, l'Union européenne a adopté l'ambition d'installer une station hydrogène tous les 100 km le long des principaux axes routiers. FORVIA estime que 1,2 à 1,7 million de véhicules particuliers et utilitaires à hydrogène sera produit dans le monde d'ici 2030.

FORVIA participe aux instances nationales et internationales de développement de l'hydrogène. Le Groupe est *Board member* de l'*Hydrogen Council*, une organisation mondiale rassemblant plus de 140 entreprises leaders dans le domaine de l'énergie, des transports, de l'industrie et de l'investissement. En 2022, ce Comité a publié une étude prospective sur le marché de l'hydrogène et travaille à l'élaboration d'une seconde étude sur la place de l'hydrogène dans l'énergie mondiale. Le Groupe est également membre d'*Hydrogen Europe* et du Conseil national de l'hydrogène, en France. Celui-ci était co-présidé en 2022 par Patrick Koller, Directeur général de Faurecia.

LES SYSTÈMES DE PILES À COMBUSTIBLE À HYDROGÈNE

En 2019, Michelin et Faurecia ont uni leurs forces, en mettant en commun leurs activités liées aux piles à combustible à hydrogène au sein de Symbio, une société commune. Cela a permis de réunir une combinaison unique d'expertise industrielle et automobile et de capacité d'innovation pour développer, produire et commercialiser des systèmes de piles à hydrogène pour tous les types de véhicules électriques. Avec un investissement initial de 140 millions d'euros, Symbio réunit les activités de Faurecia et Michelin dans le domaine des piles à hydrogène, avec une nouvelle usine dédiée à la production de piles à combustible dans la région lyonnaise. Faurecia et Symbio couvrent 75 % de la chaîne de valeur du système de propulsion à hydrogène. Symbio a pour objectif de produire 200 000 StackPack[®], ses systèmes à hydrogène prévalidés et préintégrés, par an en 2030, pour les constructeurs du monde

entier. En 2022, Symbio a ouvert de nouveaux sites de production en France, en Chine et aux États-Unis. L'entité a également noué un partenariat avec Stellantis pour équiper de nouvelles gammes de véhicules utilitaires légers de systèmes de piles à combustible.

LES SYSTÈMES DE STOCKAGE DE L'HYDROGÈNE

FORVIA produit des réservoirs à hydrogène, à la fois pour les véhicules à hydrogène et pour le transport et la distribution de l'hydrogène. Le Groupe a acquis en 2022 deux nouvelles entités de production en Chine et en Corée. Le Groupe ouvrira de prochains sites notamment en France (en 2023) et aux États-Unis (en 2025).

Les systèmes de stockage de l'hydrogène pour la mobilité

FORVIA propose aux constructeurs automobiles d'intégrer des systèmes de stockage à hydrogène pour différents types de véhicules répondant aux exigences de l'industrie, avec la livraison de systèmes clés en main et testés en fin de chaîne.

FORVIA est déjà reconnu pour sa fabrication de systèmes de stockage d'hydrogène pour les flottes de poids lourds et de véhicules utilitaires légers pour plusieurs constructeurs internationaux. Le Groupe possède une empreinte industrielle globale et a actuellement la capacité de produire plusieurs milliers de systèmes de stockage d'hydrogène par an, et a pour objectif d'atteindre une production supérieure à 100 000 réservoirs par an à moyen terme.

Le centre d'expertise pour les systèmes de stockage d'hydrogène à Bavans, en France, compte plus de 200 postes d'ingénieurs et de techniciens à haute valeur ajoutée qui sont entièrement dédiés au développement de systèmes de stockage d'hydrogène.

Le Groupe a noué des partenariats stratégiques :

- avec HYVIA, filiale de Renault et de Plug Power, pour la fourniture des systèmes de stockage d'hydrogène pour les véhicules utilitaires légers à piles à combustible ;
- en Allemagne, pour la région Bavarise, le Groupe équipera en systèmes complets de stockage d'hydrogène une flotte de poids lourds fournie par le constructeur MAN ;
- avec Hyundai Motor Company pour l'équipement de 1 600 poids lourds.

Depuis 2021 et en parallèle du développement de système de stockage d'hydrogène gazeux, le Groupe développe en partenariat avec Air Liquide, fournisseur mondial de gaz pour l'industrie, une solution de stockage d'hydrogène sous forme liquide pour la mobilité lourde, apportant une plus grande autonomie pour les poids lourds et autres véhicules ayant des cas d'usage très intensifs.

Les systèmes de stockage de l'hydrogène pour la distribution

FORVIA développe des systèmes de stockage d'hydrogène grande capacité pour le transport de l'hydrogène. En 2022, le Groupe a été choisi par Air Flow pour délivrer des systèmes de stockage grande capacité dans le cadre du projet français Zero Emission Valley. L'objectif étant de fournir des systèmes permettant un transport sûr de l'hydrogène au sein de la Zero Emission Valley.

4.2.6.3. Technologies des systèmes de batteries

Le fort développement de véhicules électriques augmente le besoin en technologies de systèmes de batteries éligibles selon la catégorie 3.4. de la taxonomie européenne (cf. 4.2.6). FORVIA développe des solutions intégrées de gestion thermique et énergétique des batteries et en compartiments légers pour une conduite électrique plus économique.

Les systèmes de gestion de batterie (*Battery Management Systems – BMS*) de FORVIA assurent la sécurité et la fiabilité du fonctionnement des batteries lithium-ion des véhicules entièrement électriques et des véhicules hybrides et rechargeables (*Plug in and Hybrid Vehicles – PHEVs*). Ces BMS surveillent la tension, la température et le courant des batteries, tout en assurant diverses fonctions de sécurité, notamment celles relatives à la haute tension. Modulaires et évolutifs, les BMS sont conçus pour s'intégrer au mieux aux différents systèmes électroniques de commande.

L'expertise du Groupe s'illustre aussi dans la gestion thermique des circuits de refroidissement des batteries, des moteurs électriques et de l'intérieur des véhicules. Les capteurs de batterie intelligents mesurent l'état de charge et la santé des batteries du véhicule.

CONVERTISSEUR 48V DC/DC

Le convertisseur 48V DC/DC de FORVIA permet la transmission bidirectionnelle de l'énergie entre les réseaux 48V et 12V pour les véhicules hybrides légers, tout en alimentant les options d'économie de carburant comme la direction assistée électrique ou le chauffage de pare-brise. Il permet également des fonctionnalités de réduction du CO₂ comme la récupération d'énergie au cours du freinage, l'amélioration de la fonction *Start-Stop*, et le mode navigation en roue libre au ralenti avec le moteur éteint.

4.2.6.4. Technologies des véhicules bas-carbone

Véhicules hybrides, à hydrogène ou électriques, les véhicules bas-carbone se caractérisent par des émissions inférieures à 50 gCO₂/km. FORVIA développe pour ces véhicules des systèmes technologiques éligibles selon la catégorie 3.3. de la taxonomie européenne (cf. 4.2.2). Ils visent une conception et des matériaux durables, l'efficacité énergétique, l'allongement de la durée de vie des produits et l'augmentation de leur recyclabilité.

SYSTÈMES COMPLETS POUR L'INTÉRIEUR

FORVIA développe des matériaux durables pour les tableaux de bord, les panneaux de porte et les consoles centrales, ainsi que pour l'intégration harmonieuse de fonctionnalités intelligentes. L'utilisation de matériaux biosourcés (par exemple fibres végétales mélangées à une résine) permet de réduire le poids des pièces du véhicule et de diminuer considérablement les impacts environnementaux.

Le programme d'innovation *Interior for the Planet* de FORVIA repose sur trois piliers : utiliser moins, incorporer des matériaux recyclables et recyclés, et créer des alternatives aux solutions pétrolières. D'ici 2030, FORVIA vise à réduire jusqu'à 85 % l'empreinte CO₂ de ses nouveaux intérieurs sur tout leur cycle de vie.

SIÈGES ET SYSTÈMES DE SIÈGES

FORVIA développe des technologies complètes et écoconçues pour les sièges : mécanismes et armatures de sièges, housses et solutions de confort visant à optimiser la sécurité, le confort et le bien-être. En alternatives au cuir, le Groupe travaille sur des textiles à faible teneur en CO₂e. Il innove également pour réduire la complexité de la conception de ses sièges de 80 à 20 éléments. Cette innovation, basée sur la frugalité, facilitera la personnalisation et la rénovation des sièges tout au long de leur vie, ainsi que leur recyclage en fin de vie.

Le programme d'innovation *Seat for the Planet* de FORVIA repose sur la gestion du cycle de vie. Il met en œuvre cinq exigences :

- utiliser des matériaux durables (naturels, à faible empreinte CO₂e, recyclés ou recyclables) ;
- en utiliser moins (et réduire les déchets lors de la fabrication) ;
- éviter les matériaux mixtes (afin de faciliter leur recyclabilité) ;
- se concentrer sur les expériences et les besoins au plus juste des consommateurs ;
- concevoir des sièges faciles à monter et à démonter.

D'ici 2030, FORVIA vise une réduction allant jusqu'à 55 % de l'empreinte CO₂e des sièges, sur tout leur cycle de vie.

Le projet DECORE (Decarbonation, COckpit, REcyclage/Reconditionnement) a été créé par Faurecia avec Renault, le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives (CEA) et MTB Recycling. Il a pour objectif :

- de réduire l'empreinte CO₂e des véhicules du futur en utilisant des technologies qui sont les moins émettrices en CO₂ ;
- d'augmenter la durée de vie des véhicules grâce à la modernisation et à la remise à neuf ;
- et ainsi de fournir des cockpits conçus avec 40 % de matériaux recyclés et un impact CO₂e réduit de 85 % d'ici à 2030.

ÉLECTRONIQUE

L'électrification des véhicules est un levier majeur pour une mobilité neutre en CO₂. FORVIA propose donc un portefeuille complet qui inclut capteurs et actionneurs, conduite automatisée, éclairage, électronique de la carrosserie, électronique du cockpit, interface homme-machine, affichages et gestion de l'énergie. Les dispositifs de systèmes avancés d'assistance au conducteur (*Advanced Driver Assistance Systems – ADAS*) de FORVIA contribuent à réduire les émissions CO₂ lors de la conduite.

GAMME DE RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES

La gamme de rétroviseurs électriques de FORVIA remplace les rétroviseurs extérieurs traditionnels. Un capteur intelligent offre aux conducteurs une vue dynamique et des alertes de sécurité, améliorant ainsi la consommation de carburant jusqu'à 1,6 % et réduisant les émissions de CO₂ jusqu'à 4,6g/km.

MOBILITÉ PROPRE

Un tiers de l'énergie actuellement produite par les chaînes automobiles est perdu sous forme de chaleur par le système d'échappement. Le système de récupération de la chaleur des gaz d'échappement (*Exhaust Heat Recovery Systems – EHRS*) de FORVIA est adapté à une utilisation dans les véhicules hybrides. Il leur permet de fonctionner plus souvent en mode électrique, ce qui économise du carburant et réduit les émissions de CO₂.

EHRS COMPACT

L'EHRS compact de FORVIA peut être installé près du moteur pour une récupération maximale de la chaleur. Il réduit la consommation de carburant de 3 à 7 % par temps froid grâce à un réchauffement plus rapide du moteur et à une utilisation accrue du mode électrique.

4.2.6.5. Autres technologies durables

FORVIA développe des matériaux durables qui présentent des réductions substantielles des émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de vie par rapport aux technologies alternatives les plus performantes disponibles sur le marché.

Ces matériaux sont éligibles selon la catégorie 3.6. de la taxonomie européenne (cf. 4.2.6).

NAFILEAN®

Les technologies NAFiLean® de FORVIA incorporent des fibres de chanvre dans des composants intérieurs en plastique non visible. En plus d'être entièrement recyclables, elles permettent de réduire jusqu'à 40 % le poids et jusqu'à 95 % les émissions de CO₂ associées à la référence du marché. Environ 13 millions de véhicules dans le monde sont déjà équipés de produits NAFiLean®.

FORVIA en 2022

- 2 073 millions d'euros d'investissements en R&D
(Dépenses en R&D incluant la dépréciation et l'amortissement des coûts de développement capitalisés)

4.2.7. Indicateurs de la performance environnementale

	Faurecia année de référence 2019	FORVIA année de référence 2019	Faurecia 2021	Faurecia 2022	Faurecia 2022 vs 2021	FORVIA 2021	FORVIA 2022
Consommation d'énergie, au global et par source d'approvisionnement							
Électricité	67,1 %	67,2 %	68,3 %	71,9 %	3,6 pts	67,4 %	71,6 %
Dont électricité renouvelable (part dans la consommation totale d'électricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,7 %	0,7 pts	0 %	0,8 %
Gaz naturel	25,8 %	27,2 %	26,2 %	23,9 %	- 2,3 pts	28,5 %	24,9 %
GPL	3,4 %	2,4 %	2,9 %	2,3 %	- 0,6 pts	2,0 %	1,5 %
Chaleur externe et réseau de froid	2,7 %	2,3 %	1,7 %	1,1 %	- 0,6 pts	1,5 %	1,2 %
Diesel	0,8 %	0,7 %	0,6 %	0,7 %	0,1 pts	0,4 %	0,6 %
Essence	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 pts	0,0 %	0,1 %
Bois	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,0 %	- 0,3 pts	0,2 %	0,0 %
Répartition de la consommation totale d'énergie par activité en 2021							
Faurecia Interiors Systems	47 %	32 %	51 %	47 %	0,1 pts	32 %	32 %
Faurecia Automotive Seating	26 %	18 %	25 %	26 %	1,1 pts	17 %	18 %
Faurecia Clean Mobility	20 %	14 %	20 %	20 %	- 0,8 pts	14 %	14 %
Faurecia Clarion Electronics	3 %	2 %	3 %	3 %	- 0,3 pts	2 %	2 %
Faurecia Interior Modules (SAS)	2 %	1 %	2 %	2 %	- 0,2 pts	1 %	1 %
HQ	2 %	1 %	1 %	2 %	0,2 pts	1 %	1 %
HELLA		32 %				32 %	32 %
Répartition géographique de la consommation d'énergies renouvelables							
Europe			100 %	6 %			8 %
North America			0 %	0 %			0 %
Asia			0 %	94 %			92 %
South America			0 %	0 %			0 %
Africa			0 %	0 %			0 %
PART des sites de production certifiés ISO 14001							
Part des sites de production certifiés ISO 14001 ✓	77%		85%	88 %	+ 3 pts		90 %
Répartition de la quantité totale de déchets générés, en tonnes, par filière de traitement							
Total (en tonnes)	250 000		205 000	196 000	- 9 000		226 000
Recyclés en externe	59 %		64 %	69 %	+ 5 pts		70 %
Éliminés en décharge	18 %		17 %	12 %	- 5 pts		11 %
Incinérés avec récupération d'énergie	13 %		13 %	11 %	- 2 pts		11 %
Réutilisés en externe, sans transformation	2 %		1 %	1 %	-		1 %
Autres traitements	3 %		3 %	3 %	-		3 %
Incinérés sans récupération d'énergie	1 %		2 %	3 %	+ 1 pt		3 %
Filière non connue	3 %		1 %	<1 %	-		1 %
Répartition des quantités d'eau consommées par usage							
Usage sanitaire de l'eau	36 %		67 %	68 %	+ 1 pt		65 %
Usage industriel	64 %		33 %	32 %	- 1 pt		35 %
Consommation d'eau totale par source d'approvisionnement (m³)							
Réseau eau de ville	2 144 000		2 177 000	2 080 000	(97 000)		2 630 000
Nappe phréatique	794 000		511 000	168 000	(343 000)		396 000
Eaux de surface	40 000		19 000	5 000	(14 000)		101 000
Total	2 978 000		2 707 000	2 253 000	(454 000)		3 127 000
Destination des eaux rejetées							
Rejetée en milieu naturel avec traitement sur le site	14 %		12 %	7 %	- 5 pts		7 %
Rejetée vers un réseau de collecte d'eau usée	67 %		74 %	91 %	+ 17 pts		91 %
Rejetée en milieu naturel sans traitement sur le site (utilisée en circuit ouvert de refroidissement)	17 %		13 %	0,1 %	- 12,9 pts		0,1 %
Rejetée en milieu naturel sans traitement sur le site	2 %		1 %	0,5 %	- 0,5 pts		0,5 %

4.3. Business : agir de manière responsable

Avec une implantation mondiale et un nombre de collaborateurs de plus de 150 000 salariés, en 2022, FORVIA est convaincu de l'importance de promouvoir une culture d'intégrité, de sécurité et de vigilance partout où le Groupe intervient.

Membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2004, Faurecia est engagé à respecter et à promouvoir les conventions internationales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relatives aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement dans ses pratiques commerciales.

Le Code éthique de Faurecia encadre l'ensemble des règles et des principes qui doivent être compris et respectés par tous, collaborateurs et partenaires, dans tous les pays et activités. Faurecia est ainsi engagé à :

- rester vigilant et conforme aux standards éthiques les plus élevés (cf. 4.3.1) : c'est une partie essentielle de la culture d'entreprise, ancrée dans les convictions et les valeurs de Faurecia ;
- garantir un environnement de travail sûr à l'ensemble du personnel travaillant sur ses sites, qu'il s'agisse de collaborateurs ou d'intervenants externes à l'entreprise (cf. 4.3.2) ;
- développer des produits et services de qualité et de sécurité irréprochables et des technologies pour un environnement de conduite toujours plus sûr et intelligent (cf. 4.3.3) ;
- construire une chaîne d'approvisionnement responsable, à travers des relations solides et durables avec ses fournisseurs dont les valeurs éthiques, sociales et les priorités environnementales sont alignées avec les siennes (cf. 4.3.4).

En 2022, les sociétés Faurecia et HELLA ont poursuivi l'alignement de leurs systèmes de gestion sur une approche commune FORVIA, tenant compte entre autres de la réglementation française anti-corruption loi Sapin II.

4.3.1. Éthique des affaires



4.3.1.1. Éthique et conformité



CULTURE D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ

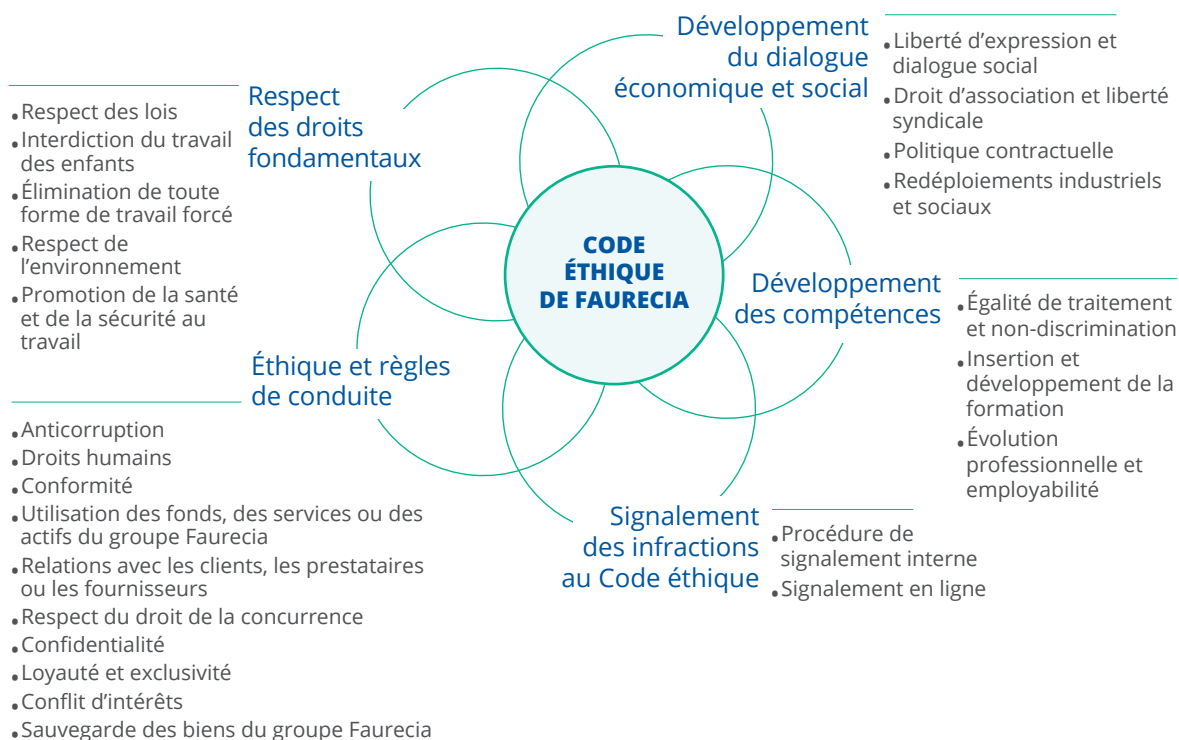
Le programme d'éthique et de conformité de Faurecia permet de construire une culture forte d'intégrité. Il comprend notamment des politiques et procédures qui font l'objet de campagnes de formation et de communication.

LE CODE ÉTHIQUE

Créé en 2005 et revu à plusieurs reprises, le Code éthique (1) de Faurecia encadre le respect des droits humains et des droits du travail fondamentaux, le dialogue économique et social, le respect de l'environnement, l'éthique et les règles de conduite — notamment celles liées à la prévention et à la détection de la corruption.

Il intègre les mises à jour des dispositifs et des outils de conformité de Faurecia résultant des exigences de la loi Sapin II. Le Code est destiné à renforcer la culture éthique du Groupe. Le Code de management et les autres dispositifs tels que le Code de conduite pour la prévention de la corruption, et le Guide de bonnes pratiques en matière de lutte contre les pratiques anticoncurrentielles, traduisent de manière opérationnelle une grande partie des principes fixés dans le Code éthique (voir également le chapitre 2 de ce document).

(1) Code éthique disponible sur <https://www.faurecia.com/developpement-durable/documents-associes>.



LA PROCÉDURE D'ALERTE

Conformément à la loi Sapin II et à la loi sur le devoir de vigilance (cf. 4.3.4.4), Faurecia a mis en place un dispositif d'alerte visant à gérer les allégations de violations à une réglementation ainsi qu'aux règles internes du Groupe. Ainsi, les collaborateurs (y compris les employés temporaires, les sous-traitants, etc.), les partenaires, les fournisseurs, et la société civile (ONG), organisations de la société civile, communautés locales ont accès au dispositif de signalement décrit dans le Code éthique.

En interne, les collaborateurs sont invités à solliciter leur hiérarchie, un responsable des ressources humaines ou un responsable de la conformité (dont les *compliance leaders* identifiés au sein de chaque activité), de manière verbale ou écrite.

L'autre mode de signalement, accessible à l'ensemble des parties prenantes (en interne et en externe), est une ligne d'alerte – *Speak-up* dédiée via un lien internet (<http://faurecia.ethicspoint.com/>). En fonction de la nature et de l'importance des faits invoqués, des investigations complémentaires pourront être lancées, une enquête pourra être diligentée ou une procédure d'audit interne décidée.

L'identité de toute personne utilisant la ligne d'alerte ainsi que tous les détails permettant de l'identifier sont protégés et maintenus confidentiels par les personnes qui en ont la charge au sein de Faurecia. Ces personnes sont spécialement formées à recevoir et à investiguer ce type d'alerte.

Les alertes peuvent être saisies dans l'outil dans la langue souhaitée par le lanceur d'alerte. À réception de celle-ci, la procédure d'investigation est enclenchée afin de la prendre en charge conformément aux règles internes et locales applicables. Au terme de l'enquête, des actions correctrices peuvent être mises en place. La Direction de la conformité (cf. chapitre 2) assure le suivi de la mise en place de ces actions et effectue un reporting périodique des tendances identifiées.

L'ensemble de ce dispositif fait l'objet de communications régulières qui seront renforcées auprès de la société civile en 2023.

LA FORMATION



Pour maintenir une culture forte de la conformité, la Direction de la conformité a mis en place des sessions de formation accessibles à l'ensemble des employés (y compris les employés temporaires, les stagiaires, les consultants, etc.). Ces formations sont adaptées au profil de risques de Faurecia auxquels peuvent être confrontées les équipes locales.

En collaboration avec les équipes des ressources humaines, du contrôle et de l'audit interne, la Direction de la conformité s'assure que l'ensemble de la population identifié soit effectivement formé aux règles internes afin de maintenir une culture forte d'éthique et de conformité du Groupe.

- Sur les trois dernières années, au total 43 573 collaborateurs (employés, consultants, stagiaires, etc.) ont suivi les MOOCs **Ethics** (22 249) et **Antitrust** (21 324).

Inspired to care

DPEF Part d'employés ciblés formés sur le Code éthique

- à fin 2022, 32 070 collaborateurs (employés, consultants, stagiaires, etc.) ont suivi le MOOC **Anti-corruption** dont 96,2 % de la population cible.
- Des formations de rappel sont régulièrement organisées sur les sites industriels et auprès des divisions, notamment sur les risques de manquement aux bonnes pratiques concernant la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles.

Par ailleurs, les collaborateurs disposent de guides pratiques relatifs aux pratiques anticoncurrentielles, à la déclaration et la gestion des conflits d'intérêts ainsi qu'à la procédure d'alerte interne sur les allégations de non-respect au Code éthique. D'importantes communications ont permis d'assurer une large diffusion de ces guides.

2019 année de référence	2021	2022	Cible
Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA 2027
93 %	95 %	96,7 %	100 %

L'IDENTIFICATION ET LE SUIVI DES RISQUES

En complément de ces actions, et dans le cadre notamment de la loi Sapin II, la cartographie des risques de corruption a été mise à jour en 2020 sur la base d'entretiens et de questionnaires adressés aux populations exposées aux risques de corruption identifiés. Elle fait actuellement l'objet de mise à jour sur la base des nouveaux indicateurs de conformité qui ont été créés et collectés en 2021 et 2022. Cette cartographie des risques prend en compte diverses données chiffrées permettant d'élaborer des plans de remédiation adaptés au niveau du risque résiduel. L'identification de ces risques est intégrée au processus de cartographie globale des risques de Faurecia (cf. chapitre 2).

La Direction de la conformité travaille en étroite collaboration avec les experts juridiques sur les sujets *antitrust* et avec les fonctions de contrôle qu'ils soient permanents ou périodiques, afin d'assurer un contrôle effectif des risques identifiés.

4.3.1.2. Prévention de l'évasion fiscale



En appui de sa stratégie commerciale globale et de ses objectifs, la politique fiscale de Faurecia est conforme au Code éthique. Elle est confiée à une équipe mondiale de professionnels de la fiscalité et repose sur des principes structurants.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Faurecia se conforme à la lettre et à l'esprit des lois et réglementations applicables, et s'appuie sur les normes internationales pertinentes (par exemple, les lignes directrices de l'OCDE).

Faurecia s'assure que les dépôts de déclaration fiscale et les paiements sont effectués conformément à l'ensemble des réglementations locales. Par ailleurs, le Groupe tient à jour ses dossiers fiscaux et dépose les déclarations de revenus telles que requises par toute loi applicable dans les pays où le Groupe est présent.

INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE

Faurecia s'engage à faire preuve d'intégrité et de transparence totale et à établir des relations constructives avec les autorités fiscales. En cas d'interprétation de la loi en désaccord avec les autorités fiscales, Faurecia est prêt à saisir la juridiction compétente pour défendre l'interprétation de la loi faite par le Groupe.

ABSENCE D'ARTIFICES SUR LES STRUCTURES ET LES TRANSFERTS ENTRE SOCIÉTÉS

Faurecia ne recourt pas à des structures fiscales artificielles ou anormales qui visent l'évitement fiscal, qui n'ont aucune substance commerciale et ne répondent pas à l'esprit de la législation locale ou internationale. Faurecia n'a pas recours à des juridictions secrètes ou à des « paradis fiscaux » à des fins d'évitement fiscal.

L'objectif est de payer un montant d'impôt approprié en fonction du lieu où la valeur est créée dans le cours normal de l'activité industrielle ou commerciale. Par conséquent,

tous les transferts de biens et de services entre les sociétés du Groupe sont réalisés selon les pratiques habituelles du marché. Le prix de ces opérations entre les sociétés du Groupe repose sur des conditions de marché équitables et reflète la nature commerciale des opérations.

RESPECT DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES

L'évaluation des taxes respecte la valeur pour les actionnaires et se conforme pleinement à l'ensemble des obligations légales et réglementaires, en droite ligne avec les attentes des parties prenantes.

4.3.1.3. Respect des droits humains



GRI 103-2, GRI 103-3, GRI 408-1, GRI 409-1, GRI 412-2

Faurecia souhaite s'assurer que les droits humains sont respectés partout dans le monde, par toutes ses parties prenantes, notamment ses collaborateurs, ses partenaires commerciaux et fournisseurs.

Signée par les plus hautes instances dirigeantes du Groupe, la politique de droits humains s'appuie sur les normes internationales : la Charte internationale des droits de l'homme, les conventions fondamentales de l'OIT (1998), les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et droits de l'Homme (2011) et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales (2011). Elle est publiée sur le site internet de Faurecia.

Cette politique s'inscrit dans un ensemble de documents-cadres visant notamment à garantir les droits humains :

- le Code éthique (cf. 4.3.1.1) ;
- le Code de conduite pour les fournisseurs et prestataires de services (cf. 4.3.4) ;
- le plan de vigilance (cf. 4.3.4.4).

La politique de droits humains de Faurecia formalise l'engagement du Groupe sur 10 principes clés :

1. interdiction du travail des enfants ;
2. interdiction de toute forme de travail forcé et libre choix de l'emploi ;
3. liberté d'association et droit à la négociation collective ;
4. non-discrimination et égalité des chances ;
5. salaire conforme à la loi locale et qui permet d'assurer une vie décente aux employés ;
6. durée du travail réglementaire dans le respect de la santé, de la sécurité des collaborateurs et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle ;
7. développement de l'éducation et de la formation des collaborateurs ;

8. droit à la santé et à la sécurité des collaborateurs dans le cadre de leurs activités ;

9. prise en compte des droits humains et respect des communautés riveraines lors de l'acquisition et la gestion de terrain ou de bâtiments ;

10. respect des droits humains par tout personnel en charge d'assurer la sécurité des collaborateurs et des bâtiments.

La politique rappelle également les engagements de Faurecia en faveur de la préservation de l'environnement, des ressources naturelles et de la transition vers une économie bas-carbone, conditions préalables au respect des droits humains et à la santé des personnes. Ces engagements incluent les activités réglementées par des conventions internationales, comme l'interdiction de l'utilisation du mercure et autres produits chimiques spécifiques et la gestion des déchets dangereux.

Pour éviter toute atteinte, tout impact négatif ou tout abus de droit, la démarche de droits humains de Faurecia repose sur une évaluation des risques, des mesures préventives, des plans d'actions correctifs, et le recueil des signalements via un système d'alerte (cf. 4.3.4.4).

Au sein de ses activités, Faurecia analyse annuellement les risques — au niveau du Groupe et au niveau local — et les conclusions de la procédure de plainte. Des violations sur les sujets des droits humains ou de l'environnement entraîneraient des mesures correctives sans délai.

Au sein de leurs chaînes d'approvisionnement, Faurecia s'appuie également sur une analyse des risques pour prévenir et éliminer les violations des droits humains et environnementaux, en particulier via son partenaire EcoVadis qui permet au Groupe une évaluation de ses fournisseurs. Faurecia se réserve le droit de vérifier la conformité de ses fournisseurs aux obligations imposées sur ces sujets : auto-évaluations des fournisseurs, visites et audits sur site. En cas de violations, des mesures correctives sont prises, Faurecia peut de manière ultime réinterroger la relation commerciale.

4.3.2. Sécurité au travail



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 103-3

Faurecia s'engage à garantir un environnement de travail sûr à l'ensemble du personnel travaillant sur ses sites, qu'il s'agisse de collaborateurs ou d'intervenants externes à l'entreprise. Le Groupe mène des actions pour réduire les principaux risques de sécurité identifiés : celui de la blessure physique liée à l'activité de production, et celui de la maladie professionnelle liée à l'ergonomie des postes de travail.

Faurecia s'est fixé deux priorités : veiller à la protection de la santé des collaborateurs et améliorer la sécurité au travail. Pour cela, le Groupe s'engage à mettre en œuvre les politiques et les mesures nécessaires pour anticiper et gérer les risques qui pourraient affecter la sécurité des employés et des sous-traitants dans leurs opérations quotidiennes.

	2019 année de référence	2021	2022		Cible
	Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA	FORVIA 2027
DPEF Nombre d'accidents sans arrêt de travail par million d'heures travaillées (Indicateur FR1t)	2,05 (sans SAS)	1,49	1,47	2,08	1,5
Nombre d'accidents du travail impliquant un salarié ou un intérimaire et ayant entraîné un arrêt de travail pour 1 million d'heures travaillées (indicateur FR0t)	0,82 (sans SAS)	0,72	0,82	1,31	-

En 2022, l'accent a été mis sur la bonne application des règles communes à tous, les « 7 Principes Fondamentaux pour la Sécurité », en particulier dans les sites qui ont eu le plus fort taux de fréquence FR1t au cours de l'année précédente. Des audits systématiques ont permis de mettre en évidence les priorités opérationnelles et d'accompagner les managers pour accélérer le déploiement de leur système de prévention des accidents. Cela a eu un impact positif dès la seconde moitié de l'année 2022.

Pour 2023, l'accent sera mis sur l'intégration de HELLA dans cette démarche afin d'accélérer la convergence avec le reste du Groupe.

4.3.2.1. Approche d'excellence : Faurecia Excellence System



GRI 403-1

La santé et la sécurité des employés constituent le socle de l'outil de pilotage HSE de Faurecia, le *Faurecia Excellence System* (FES). Il repose sur des méthodes actives de prévention des risques pouvant affecter la sécurité des salariés, et permet de vérifier régulièrement leur bonne application et de mesurer leur efficacité. Il prend en charge toutes les activités de production, où les employés et les sous-traitants peuvent être exposés à des risques d'accidents du travail. Il intègre les exigences des normes de qualité, d'environnement et de sécurité de l'industrie automobile, et contribue ainsi au déploiement de la conformité à ces normes : IATF 16949, ISO 14001, ISO 45001.

Cet outil est déjà déployé sur le périmètre Faurecia, et est en cours de déploiement sur le périmètre HELLA.

4.3.2.2. Culture de sécurité au travail : le programme CARE



GRI 403-5, GRI 403-7

Afin de créer une culture globale de la sécurité et de l'ergonomie au travail, Faurecia a conçu le programme CARE. Déployé sur près de 300 sites Faurecia dans le monde, il sensibilise et engage, au quotidien et dans l'exercice de leur métier, tous les salariés et sous-traitants. Ce programme s'appuie sur les quatre principes fondamentaux dont il est l'acronyme :

- **Compliance** : la conformité aux règles HSE grâce à la formation et aux audits ;
- **Attitude** : les gestes et pratiques pour la sécurité de tous les salariés ;
- **Risks Mitigation** : la prévention et la détection des risques ;
- **Everyone's Engagement** : l'engagement de tous, des opérateurs jusqu'à la direction, en passant par tous les échelons de management.

Ce programme est en cours de déploiement chez HELLA.

4.3.2.3. Déploiement de la sécurité au travail



GRI 403-5, GRI 403-7

FORMATION, SENSIBILISATION ET PARTAGES

Au travers du *Faurecia Excellence System* (FES), tous les employés sont continuellement formés aux règles HSE.

Sur sites, plusieurs supports de communication (vidéo, message, présentation) rappellent, au quotidien, à tous les salariés, les « 7 Principes Fondamentaux pour la Sécurité ». Et de manière systématique toutes les réunions commencent par un sujet de sécurité.

Enfin, une plateforme en ligne permet le partage des meilleures pratiques de sécurité, près de 850 pratiques ont été enregistrées en 2022. Sur un thème mensuel, les représentants HSE de sites élisent leur meilleure pratique. Ces actions permettent de promouvoir l'exemplarité et valorisent l'engagement des collaborateurs dans la démarche d'amélioration continue de la sécurité et de réduction de l'impact environnemental.

AUDITS ET ÉVALUATION DES RISQUES EN USINE

Chaque année, une équipe interne réalise des audits du FES pour vérifier le respect des « 7 Principes Fondamentaux pour la Sécurité » et évaluer le niveau de risque sur tous les sites. En 2022, 98 audits FES ont été réalisés.

De plus, le Groupe lance régulièrement des actions de détection et de prévention des risques en matière de sécurité au travail dans toutes ses usines. Chaque « Groupe Autonome de Production » a pour objectif de détecter un risque par jour. Au cœur de la démarche de sécurité, les salariés participent ainsi directement à l'identification quotidienne des risques pour une meilleure anticipation des accidents. En 2022, plus de 33 000 risques ont ainsi été détectés et levés chaque mois en moyenne à travers le Groupe.

SANTÉ ET ERGONOMIE

Les principales maladies professionnelles déclarées dans l'ensemble du Groupe relèvent de troubles musculosquelettiques. Dans ce cadre, Faurecia a mis en place depuis plusieurs années des mesures pour mieux prendre en compte et réduire la pénibilité des postes concernés, et chaque poste de travail est classé selon son niveau de pénibilité.

Cette démarche permet au Groupe de :

- réduire les risques d'accident ;
- permettre aux opérateurs d'assurer qualité et performance dans les meilleures conditions ;
- rendre les postes accessibles au plus grand nombre de salariés.

Le guide d'ergonomie et d'hygiène industrielle présente les règles essentielles de la conception des postes de travail et vise à développer une culture de l'ergonomie dans le Groupe.

Intégrée à l'outil FES, l'ergonomie des postes de travail est systématiquement prise en compte dès la conception des nouveaux produits et des outils de production et contrôlée

au quotidien et lors des audits de sites de production. Ces analyses, dont l'efficacité a été améliorée par l'introduction de la technologie numérique augmentée via l'intelligence artificielle, guident la mise en place de solutions d'amélioration de postes de travail.

Les salariés sur sites de production et l'ensemble des directeurs des opérations et d'usine, reçoivent des formations à l'ergonomie. Un recueil des bonnes pratiques en matière d'ergonomie est en cours d'élaboration.

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL ET PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Dans le cadre de son plan de vigilance, FORVIA met en œuvre des mesures pour le bien-être au travail (cf. 4.3.4.4).

Droit à la déconnexion : en France, Faurecia a pris des dispositions spécifiques pour assurer le droit à la déconnexion de ses salariés. En effet, le développement des outils numériques, leviers de performance et de réactivité, est susceptible de rendre plus floues les frontières entre la vie privée et la vie professionnelle. Faurecia souhaite assurer le respect des temps de repos et de congés ainsi que de la vie personnelle et familiale. L'ensemble des salariés, managers, professionnels ou membres de la Direction générale ont ainsi le droit de ne pas être sollicités en dehors de leurs heures habituelles de travail, que ce soit par mails, messageries, ou appels téléphoniques.

Service d'écoute psychologique : afin de prévenir les risques psychosociaux, Faurecia en France fait appel depuis une dizaine d'années à un prestataire extérieur pour mettre à disposition de ses salariés un service d'écoute psychologique. Le cabinet spécialisé réalise également des formations et des interventions ciblées sur les sites : soutien aux salariés, groupes de parole, entretiens individuels, etc.

4.3.2.4. Résultats 2022 de la sécurité au travail

L'évolution des taux d'accidents du travail permet de mesurer l'efficacité des actions menées. Afin de garantir un même niveau de sécurité pour tous, le personnel intérimaire est intégré au même titre que les salariés Faurecia dans le suivi de ces indicateurs.

Chaque accident donne lieu à une analyse selon une méthode de résolution des problèmes : « Réponse rapide/amélioration continue » (*Quick Response Continuous Improvement*). Les analyses, calquées sur les meilleures pratiques de résolution de problèmes, permettent la mise en place d'actions de prévention diffusées auprès de tous les sites.

Le Groupe mesure la sécurité au travail à travers trois indicateurs :

- **FR01** : nombre d'accidents du travail impliquant un salarié Faurecia ou un intérimaire et ayant entraîné un arrêt de travail pour 1 million d'heures travaillées ;
- **FR11** : nombre d'accidents du travail impliquant un salarié Faurecia ou un intérimaire et ayant entraîné ou non un arrêt de travail pour 1 million d'heures travaillées ;
- **FR21** : nombre d'actes de premiers soins réalisés à la suite d'un incident pour 1 million d'heures travaillées.

Le suivi du FR2t permet aux sites Faurecia qui comptabilisent peu d'accidents, avec ou sans arrêt de travail, de se focaliser sur la prévention et les priorités correspondantes.

Le suivi des premiers soins est généralisé à l'ensemble des sites de production. Un guide d'application de la résolution de problèmes est communiqué à tous les responsables de production, leur permettant de progresser dans l'appropriation des analyses d'accidents et d'accroître leur réactivité.

Afin de mieux identifier les priorités d'actions en matière de prévention, Faurecia suit également un indicateur de sévérité d'accidents. En 2022, il atteint 36 jours perdus par incapacité temporaire par million d'heures travaillées, indicateur en hausse de 13 % par rapport à 2021.

En dépit des actions lancées à travers le projet CARE, taux d'accidents FROt a augmenté de plus de 15 % alors que le taux d'accidents FR1t est resté stable entre 2021 et 2022. Cela est lié à une élévation du nombre d'accidents au cours du premier semestre 2022, induite par une relative perte d'attention à la bonne application des Principes Fondamentaux de la Sécurité par certaines équipes de management, qui ont été très mobilisées par les actions préventives mises en place pendant la pandémie de Covid en 2020 et 2021. Ce constat a conduit à mettre en place des audits spécifiques sur les sites dont les résultats se dégradaient le plus, et les effets positifs sont apparus au cours du second semestre 2022.

4.3.3. Sécurité des produits



4.3.3.1. Politique sécurité : zéro-défaut



POLITIQUE SÉCURITÉ

La démarche de sécurité des produits est issue de la politique qualité zéro défaut et participe à la stratégie de satisfaction totale client (*Total Customer Satisfaction*, TCS). Elle vise à :

1. assurer la sécurité intrinsèque des produits et des systèmes, grâce à leurs matières, leur design, leur conception, et la qualité de leurs processus de production au regard de critères tels que les émissions de composés organiques volatiles, la résistance mécanique, etc. ;
2. concevoir des produits assurant la sécurité active et passive des conducteurs et des passagers.

Faurecia s'engage à ce que tous ses produits présentent une qualité et une sécurité irréprochables, critères essentiels de satisfaction client. La démarche sécurité de Faurecia s'applique sur toute sa chaîne de valeur : approvisionnement en composants chez les fournisseurs, développement, production, suivi de la satisfaction client et, le cas échéant, rappels produits.

Faurecia souhaite également jouer un rôle prépondérant pour la sécurité au sein du secteur automobile. Le Groupe s'engage en particulier à lutter contre la contrefaçon, facteur de risque sécuritaire et sanitaire pour les consommateurs, et pour améliorer, continuellement, la sécurité des produits au regard des évolutions de la mobilité.

En 2022, Faurecia enregistre aucun rappel de produit significatif.

RÉGLEMENTATION ET CRITÈRES DE SÉCURITÉ

Le Groupe assure également la conformité de ses produits au regard des réglementations locales. Celles-ci couvrent, selon les pays : des équipements ou des qualifications obligatoires, des tests de performance ou des tests d'impact. La conformité réglementaire est validée, selon la législation locale, par auto-certification ou par certification de laboratoires d'homologation.

Dans certains pays, des accords d'engagements volontaires, additionnels à la réglementation, sont conclus à l'échelle nationale entre les pays et l'industrie automobile.

Faurecia s'engage également à concevoir les produits les plus sûrs au regard des évaluations indépendantes menées sur la sécurité des conducteurs et passagers, notamment celles conduites dans le cadre des programmes internationaux NPAC (*New Car Assessment Program*). Les essais réalisés portent sur l'évitement de l'accident et les conséquences des différents types d'impacts.

Enfin, Faurecia est engagé à mettre en œuvre sa démarche qualité et sécurité pour répondre aux exigences et aux qualifications définies par les équipementiers et qui dépassent le cadre réglementaire. En 2022, Faurecia a ainsi mis en place des règles de qualité et de sécurité obligatoire dans ses procédés. 14 critères fondamentaux incluant des critères essentiels, des critères préventifs et des critères d'amélioration continue encadrant ainsi la qualité et la sécurité. Déclinés par procédés, ils sont pilotés au sein du Faurecia Excellence System (cf. 4.2.4.2).

4.3.3.2. Culture sécurité des produits

La sécurité est un volet central de la stratégie de satisfaction totale des clients.

LA STRATÉGIE DE SATISFACTION TOTALE CLIENT (TCS)

La stratégie de satisfaction totale client (TCS) valorise et affirme l'avantage concurrentiel de Faurecia en matière de qualité et de fidélisation de la clientèle. La sécurité des produits occupe une place centrale dans cette stratégie, qui est déployée dans le monde entier : conventions qualité, partage de la vision dans toutes les régions, intégration des besoins locaux.

Indice de satisfaction clients

Les indicateurs clés de la satisfaction totale client (TCS) sont basés sur la combinaison de la performance et de la perception :

- **performance** (réclamations clients) : Indicateur principal du client qui est basé sur le nombre d'incidents.

En 2022, 4 858 réclamations ont été enregistrées correspondant à environ 4ppm (partie par million) en **amélioration de plus de 14 % vs 2021** en considérant l'augmentation des ventes ;

- **DPEF perception** (enquête clients et score 5 étoiles) : indicateur basé sur une enquête envoyée à l'ensemble des clients du Groupe, qui comprend un score noté de 0 à 5 étoiles, 0 étant la note la plus basse, 5 la plus haute.

En 2022 le score est de 4,7/5 vs une cible fixée à 4,5. En 2022, les différentes enquêtes ont reçu 2 076 réponses soit une **augmentation de plus de 20 % du nombre de réponses par rapport à 2021**.

Cette performance vis-à-vis des clients s'améliore en permanence, en ligne avec les objectifs fixés par le Groupe.

FORMATION ET SENSIBILISATION

À leur entrée chez Faurecia, tous les opérateurs suivent une formation aux standards de travail incluant la sécurité des produits.

L'académie qualité de l'Université Faurecia, déployée sur l'ensemble des sites du Groupe, assure la connaissance et l'application de la qualité et de la sécurité par tous les salariés. En 2022, Faurecia a continué à enrichir l'offre de l'académie qualité. Celle-ci propose désormais un catalogue de formations multiformat autour de la qualité et de la sécurité : formations en présentiel, Moocs et e-learning, des quizz et questions-réponses, etc. Faurecia a également déployé sur ses sites des affiches et des bannières rappelant les essentiels de la qualité et de la sécurité.

4.3.3.3. Gestion de la sécurité



Faurecia intègre la sécurité des utilisateurs finaux à ses processus sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La sécurité est ainsi intégrée à l'outil de pilotage de l'organisation de la production et des opérations : le *Faurecia Excellence System* (FES) (cf. 4.2.4.2.). Celui-ci intègre notamment les normes de qualité et de sécurité de l'industrie automobile : IATF 16949 et de la norme ISO 9001.

SÉCURITÉ DES COMPOSANTS ET DES MATIÈRES

La sécurité est un critère primordial dans le choix des fournisseurs, des composants et des matières. Faurecia partage avec ses fournisseurs son objectif : le zéro défaut par l'intermédiaire de son *Supplier Quality Requirements* décrit à la section 1.3. Pour chaque pièce, Faurecia définit les qualifications des composants et des matières relatives à la sécurité. Le Groupe s'appuie sur des qualifications déjà existantes ou accompagne la qualification de nouvelles matières. Faurecia s'assure ensuite de la sécurité des échantillons et audite les processus de développement chez les fournisseurs afin de s'assurer de la conformité des futures pièces. En cas d'incident, Faurecia mène une analyse des causes racines chez le fournisseur. Le Groupe mène une démarche partenariale avec ses fournisseurs et favorise l'accompagnement et l'établissement de plans correctifs en cas de non-conformité. Néanmoins, Faurecia peut être amené à révoquer un fournisseur non conforme à ses exigences en matière de sécurité.

SÉCURITÉ INTÉGRÉE À LA CONCEPTION

La transformation des composants et des matières ayant un impact sur la sécurité du produit et des utilisateurs finaux, chaque pièce est soumise à des règles de conception en matière de sécurité. Les équipes définissent les qualifications sécuritaires des produits et leur mise en œuvre tout au long de la conception des produits. Les critères de sécurité sont ainsi traduits de manière opérationnelle par outil, par procédure, par ligne de productions et par usine.

En phase de lancement de tout nouveau produit, Faurecia conduit une analyse préventive des modes de défaillance et de leurs effets (*Design/Process Failure Mode and Effect Analysis, D/P FMEA*). Dans une démarche d'amélioration continue, cette méthode analyse la sécurité totale du produit à travers la conception et le processus, depuis la phase projet jusqu'à la livraison des produits. Faurecia a fini le déploiement de cette méthode en 2022. Le Groupe répond ainsi aux exigences de ses clients et en a d'ores et déjà constaté les bénéfices.

Les qualifications de sécurité validées par Faurecia permettent au Groupe de capitaliser sur son savoir-faire pour innover de manière sûre et rapide.

CONTRÔLES SÉCURITÉ LORS DE LA PRODUCTION

La production intègre les qualifications de sécurité prévues pour chaque pièce, lors de la phase de conception. Les procédures de production incluent ainsi des volets dédiés à la sécurité.

Des points de contrôle systématiques ponctuent la production. Chaque opérateur contrôle la bonne application des critères de sécurité sur son poste, à réception, et à transmission du produit. Chaque équipe, au démarrage de son roulement, vérifie les qualifications de sécurité des produits, des procédures et des postes. Enfin, les qualifications de sécurité des produits sont vérifiées en fin de ligne de production, avant libération du produit.

Faurecia réalise également des contrôles et des essais réguliers de la conformité totale des produits ou des systèmes complets au regard de la sécurité. Le Groupe porte une attention particulière aux produits qui contribuent à la sécurité active ou passive des conducteurs et des passagers.

CYBERSÉCURITÉ DES PRODUITS

Les nouvelles réglementations et normes telles que la norme UNECE R-155 et la norme ISO/SAE 21 434 exigent que les véhicules et leurs unités de contrôle électronique soient sécurisés contre les attaques malveillantes de pirates informatiques. En accord avec les constructeurs automobiles, HELLA met en œuvre des contrôles de cybersécurité stricts. Les produits concernés incluent les systèmes d'accès aux voitures intelligentes, les unités de direction assistée électronique, les capteurs radar et les systèmes de gestion de la batterie. Ces pratiques seront adoptées par Clarion de manière pilote, puis par Faurecia.

AMÉLIORATION CONTINUE

Plusieurs niveaux d'évaluation et d'audit permettent d'évaluer le niveau de conformité des sites FORVIA sur la qualité et la sécurité :

- des auto-évaluations effectuées par les équipes qualité des usines, au moins mensuelles, au niveau de chaque usine et de chaque ligne de production ;
- des audits internes normés et annuels, pour chaque site ;
- des audits externes et annuels, réalisés sur l'ensemble des usines.

FORVIA réalise également des audits internes de ses programmes jugés à risque.

Taux de sites à risques



Sous la direction du Comité des risques du groupe Faurecia, l'organisation veille au strict respect de la norme de qualité automobile IATF 16949.

Faurecia identifie les sites potentiellement à risque selon 16 critères qui évaluent la maturité du site, la gestion des ressources humaines, le nombre de programmes gérés, les ventes et la satisfaction client. Des actions d'amélioration pour gérer les risques sont ensuite définies et régulièrement évaluées.

- En 2022, 20 sites Faurecia étaient potentiellement à risque sur 250 sites au total (soit 8 % des sites concernés) mobilisés sur plus de 760 programmes en cours.

TRAÇABILITÉ

Faurecia assure la traçabilité de chacun de ses produits et systèmes. La conformité sécurité de chaque pièce produite est en effet tracée numériquement à chaque point de contrôle, au regard des produits et des procédures de production. Les enregistrements successifs, depuis le fournisseur jusqu'au client, permettent d'associer chaque lot aux événements de production, et chaque événement à plusieurs lots. Cette traçabilité croisée des produits et des événements permet à Faurecia d'analyser avec précision le problème et d'anticiper les campagnes de rappel, le cas échéant.

SYSTÈME D'ALERTE ET DE RÉOLUTION DES PROBLÈMES

Le système d'alerte sur la qualité et la sécurité permet à tout collaborateur de signaler une non-conformité. Celle-ci génère un plan d'action correctif qui peut aller jusqu'à remettre en cause le cahier des charges. En 2022, Faurecia a revu et renforcé la procédure d'alerte. Un MOOC dédié à son fonctionnement a été visionné par toutes les équipes en usines, managers et opérationnels.

Les méthodes reconnues de résolution des problèmes et d'amélioration continue, issues de la culture de *lean manufacturing* de Faurecia, sont utilisées pour les sujets de sécurité. Suivant les méthodes utilisées, les différents niveaux de l'entreprise concernés participent à l'analyse du problème, de ses causes racines, des actions correctives, des actions de

management associées, etc.

Toutes les alertes sont investiguées. En 2022, aucune alerte n'a donné lieu à un rappel produits.

4.3.3.4. Partage de l'expertise sur la sécurité des produits

BLOCKCHAIN

Au-delà de son périmètre, Faurecia souhaite participer à développer la *blockchain* du secteur automobile. Faurecia s'appuie sur l'obligation européenne de certificat de conformité électronique ⁽¹⁾ et la volonté de lutter contre la fraude et la contrefaçon pour faire valoir l'importance d'une telle traçabilité sectorielle. Faurecia travaille déjà avec plusieurs fournisseurs et clients sur un système de *blockchain*. Le Groupe présente ce projet à ses partenaires ainsi qu'à des instances sectorielles, comme la Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules – FIEV, ou européennes.

En plus de la sécurité des produits, la *blockchain* permettra de mesurer l'impact environnemental et carbone des produits tout au long de la chaîne de valeur.

RECHERCHE POUR LES ESSAIS SÉCURITÉ

Faurecia participe à la recherche sur l'évaluation de la sécurité. Le Groupe travaille notamment à évaluer de nouveaux types de mannequins pour renforcer toujours plus la sécurité des véhicules et des personnes. Faurecia utilise ainsi des mannequins virtuels innovants et des modèles de corps humains qui permettront d'identifier et de prévenir précisément des types de blessures.

QUALITÉ DE L'AIR

Faurecia participe également à des groupes de travail portant sur la qualité de l'air intérieur des véhicules (*Vehicle Interior Air Quality*) auprès des Nations Unies, en collaboration avec des représentants des constructeurs. L'objectif est de veiller à la santé des personnes à bord et de renforcer les connaissances du secteur sur les méthodes de mesures et les impacts des produits à l'intérieur du véhicule.

4.3.3.5. Innovation



INNOVER PAR DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE GESTION ACTIVE DE LA SÉCURITÉ

Afin de créer un environnement de conduite toujours plus intelligent et plus sûr, Faurecia développe un panel de technologies de détection applicables à la sécurité.

- Les solutions de contrôle d'hypovigilance (*Driver Monitoring System*) permettent de contrôler l'état de veille et de vigilance du conducteur.
- Les systèmes de détection des occupants dans l'habitacle (*Occupant Monitoring System*) détectent un positionnement à risque des occupants ou alertent sur la présence d'êtres vivants restés dans l'habitacle si le véhicule est verrouillé.

(1) Règlement (UE) 2018/858 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018.

- Des rétroviseurs électroniques, dits *e-mirrors*, réduisent la charge cognitive et renforcent la sécurité et le confort du conducteur tout en améliorant sa perception visuelle. Cette technologie permet des évolutions possibles de fusions des différents capteurs intégrés dans le véhicule et ainsi d'offrir une vue globale de son environnement.

De plus, Faurecia a une approche proactive pour développer de nouvelles applications technologiques pour la sécurité et le confort des passagers à travers un écosystème d'innovation ouverte et de partenariats :

- Faurecia a noué un partenariat avec l'équipementier automobile allemand ZF pour développer de nouveaux systèmes de gestion active de la sécurité, dans une perspective d'automation du véhicule grandissante. La coiffe de siège connectée *Active Wellness Express™*, par exemple, détecte un état de fatigue ou de stress et applique des contre-mesures pour plus de sécurité, de confort et de bien-être au volant ;

- Faurecia collabore également avec HumanFab, un partenaire doté de solides connaissances anatomiques et physiologiques. L'identification des marqueurs de fatigue spécifiques liée aux longs déplacements permettra de proposer un soulagement par le confort et le bien-être (système de massage des sièges, de chauffage ou de refroidissement).

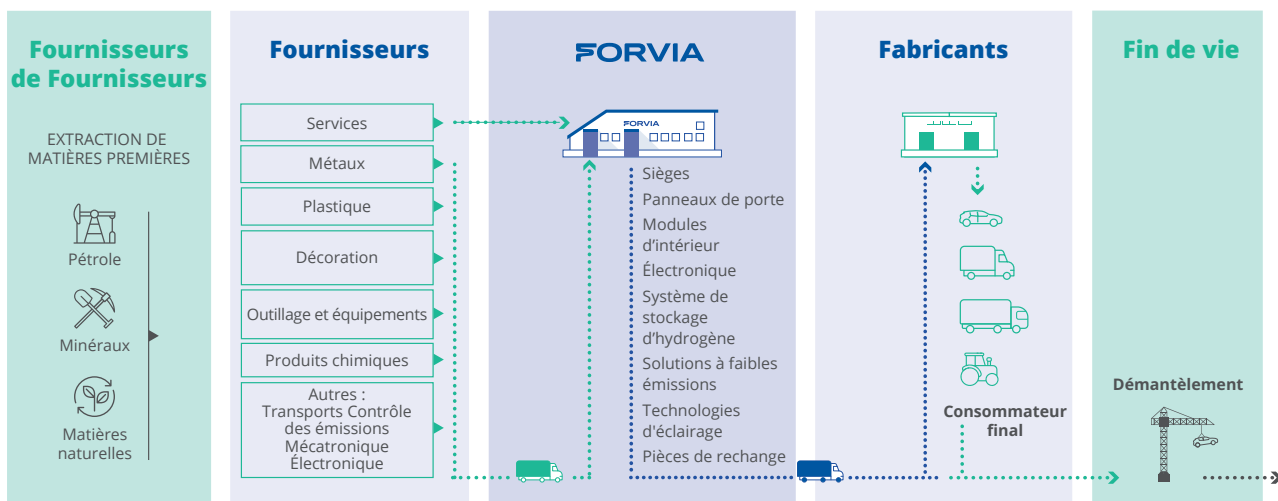
ANTICIPER LA SÉCURITÉ PASSIVE DES VÉHICULES AUTONOMES

La conduite autonome élargira le champ des usages au sein de l'habitacle. Les sièges ne devant plus nécessairement être fixés verticalement et orientés vers l'avant, de nouvelles solutions devront être imaginées pour les ceintures de sécurité et les airbags. Faurecia travaille à l'adaptation et au développement de systèmes de sécurité pour voyager en toute sécurité, quels que soient la position du siège et le mode de conduite, travail ou détente.

4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance



La chaîne de valeur de FORVIA



La politique d'achats responsables traduit l'engagement de Faurecia à respecter la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement ainsi que la Convention des Nations Unies contre la corruption. Cette politique est déployée par la Direction des achats Groupe. Elle inclut les quatre fondamentaux de la norme internationale ISO 26000 relative aux achats : protection de l'environnement, respect des droits de l'homme et du travail, conduite éthique des affaires et partage des

meilleures pratiques dans la chaîne d'approvisionnement mondiale du Groupe. Depuis 2013, Faurecia demande à ses fournisseurs de se conformer à sa politique d'achats durables.

À l'appui de ses convictions et son Code éthique, Faurecia a élaboré un Code de conduite pour le *sourcing* et la chaîne d'approvisionnement. Celui-ci décrit les attentes du Groupe dans ses relations avec ses fournisseurs pour favoriser des pratiques commerciales responsables d'un point de vue social, environnemental et économique.

Inspired to care

% du volume d'achats directs ayant fait l'objet d'une évaluation de la performance RSE (représentant environ 2 000 fournisseurs directs)

DPEF % de fournisseurs intégrés au panel évalués sur le développement durable par EcoVadis

DPEF Score EcoVadis minimum des fournisseurs du panel

2019 Année de référence	2021	2022	Cible
Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA 2025
80 %	97 %	93 %	95 %
80 %	86 %	77 %	95 %
30/100	35/100	40/100	55/100

4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs

CARTOGRAPHIE ET ÉVALUATION DES RISQUES



GRI 103-2, GRI 308-1, GRI 407-1, GRI 414-1

Tous les fournisseurs de Faurecia qui sont alignés avec les convictions du Groupe, et avec lesquels Faurecia a une relation à long terme, sont soumis au processus d'évaluation des risques fournisseurs (1). Ces évaluations sont intégrées dans les processus d'achats et systématiquement prises en compte lors des attributions des marchés. Elles alimentent également la cartographie des risques de la chaîne d'approvisionnement, qui est elle-même intégrée à la cartographie des risques Groupe.

En 2022, Faurecia est doté d'un outil de détection et d'alerte de risques pour ses fournisseurs. Celui-ci prend en compte des critères d'évaluation des fournisseurs (ci-dessous), et des critères complémentaires tels que les risques de catastrophes naturelles et géopolitiques. Ce système d'alerte offre plusieurs fonctionnalités : visualiser les risques sur la chaîne d'approvisionnement, surveiller les incidents, suivre l'exposition aux risques géographiques, personnaliser les alertes, réduire les risques et accéder à des analyses et rapports. Il sert également à définir les plans d'action.

ÉVALUATION DES FOURNISSEURS

Tous les acheteurs de Faurecia s'appuient sur des critères quantitatifs qu'ils complètent par une évaluation qualitative basée sur leur propre expérience ou vision du fournisseur. L'ensemble de ces critères permet aux acheteurs de construire un plan d'action circonscrit.

2 catégories de risques sont prises en compte :

- les facteurs de risques internes dont les risques de santé financière de nos fournisseurs, les risques liés à leur responsabilité sociétale, les risques opérationnels liés à leurs performances ainsi que les risques d'incendie pouvant survenir sur leurs différents sites ;
- les facteurs de risques externes, dont les risques de catastrophes naturelles, les risques de violences politiques, les risques sociaux politiques, les risques de responsabilité sociétaux liés au pays d'origine ainsi que les risques liés aux évolutions des prix de marché.

Facteurs de risques internes

■ **Évaluation financière** : l'évaluation, réalisée par les prestataires Standards & Poor's et Dun & Bradstreet, est fondée sur les performances financières de la Société considérée (via un screening général ou des études ad hoc plus approfondies) ; un processus d'alerte est mis en place pour tout événement majeur concernant le risque financier. En plus de l'évaluation financière classique, Faurecia a ajouté un processus de stress test financier qui permet de projeter la santé financière d'un fournisseur selon des scénarios de crise.

■ **Évaluation de la dépendance économique** : l'évaluation du niveau de dépendance mutuelle avec les fournisseurs permet de pondérer le niveau du plan d'action à mettre en place.

■ **Évaluation de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)** : en partenariat avec EcoVadis, Faurecia évalue :

1. les pratiques **éthiques des affaires** : évaluation de l'organisation sur sa capacité à mettre en place des actions tangibles pour assurer la protection des données, combattre la corruption, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent et éviter les conflits d'intérêts ;
2. les **conditions de travail** : évaluation du degré de maturité de l'organisation sur la santé et la sécurité des employés, les conditions de travail, les relations sociales, le travail forcé et le travail des enfants, la discrimination ainsi que le respect des droits fondamentaux ;
3. l'**environnement** et les **achats durables** : évaluation de la politique formalisée, des mécanismes de vérification et des certifications obtenues.

Faurecia a augmenté en 2022 le score minimum requis par ses fournisseurs de cinq points, et continuera de l'augmenter de cinq points par an pour atteindre sa cible de 55/100 en 2025. En 2022, étaient considérés comme à risque les fournisseurs ayant un score inférieur à 40. De plus, depuis 2021, ce score minimum est requis sur chacun des trois piliers de l'évaluation (et non plus en moyenne). En 2022, 10 % des fournisseurs évalués se sont retrouvés avec un score inférieur et ont fait l'objet d'un plan d'action correctif. Un résultat en hausse de 1 % par rapport à 2021 (9 %), dû principalement à l'augmentation du score requis.

■ **Évaluation des risques opérationnels** : évaluation de la performance opérationnelle des fournisseurs.

(1) Ce processus est décrit dans la politique achats de Faurecia disponible sur le site internet : <https://www.faurecia.com/fournisseurs/notre-ambition/notre-strategie-et-politique-dachats>

■ **Évaluation des risques d'incendie** : en 2022 Faurecia a développé un processus de mesure du risque d'incendie sur les catégories les plus à risque. Ce processus va être testé au cours du premier semestre 2023 sur un échantillon test de fournisseurs. Le déploiement étant prévu pour le second semestre 2023.

Facteurs de risques externes

Un système d'alerte est paramétré dans l'outil d'analyse des risques permettant aux acheteurs d'être alerté en cas de risques pouvant impacter le flux d'approvisionnement.

Conseil des fournisseurs

Depuis 2020 et le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, Faurecia est doté d'un Conseil des fournisseurs. Il réunit deux fois par an les représentants de 12 fournisseurs pour partager la stratégie, évoquer les enjeux de demain, l'évolution des marchés et des tendances ainsi que la politique de réduction carbone. En 2021, le Conseil s'est réuni autour de trois sujets prioritaires en matière de développement durable : les *Power Purchase Agreements* (PPA), les bonnes pratiques de management de l'énergie pour atteindre la neutralité CO₂, et enfin, les matériaux alternatifs. En 2022, le Conseil s'est concentré sur les bonnes pratiques de management et de contrôle des énergies, et a décidé de maintenir les échanges sur ce sujet prioritaire pour 2023 compte tenu du contexte de la crise énergétique en Europe.

QUALIFICATION ET AUDIT DES FOURNISSEURS



GRI 103-3, GRI 308-2, GRI 414-2

Les audits qualité fournisseurs, qui sont un prérequis pour intégrer le panel Faurecia de fournisseurs « directs », intègrent les aspects RSE. Les fournisseurs ayant un score EcoVadis supérieur à 62 sont audités tous les trois ans. Les autres sont audités annuellement. EcoVadis accompagne Faurecia sur le volet RSE de ces audits.

En plus du partenariat avec EcoVadis, Faurecia s'assure du respect de la réglementation REACH, de la réglementation sur les « minerais de conflits », du niveau de protection contre les incendies et du niveau de risque lié aux catastrophes naturelles.

Procédure sur les minerais issus des zones de conflit

Faurecia est particulièrement attentif à l'origine des minerais utilisés dans ses produits. Le Groupe veille à s'assurer que les minerais utilisés n'alimentent aucun conflit et ne sont pas issus de chaînes d'approvisionnement qui ne satisferaient pas à ses critères éthiques. Sont considérés comme « minerais de conflits », l'or, l'étain, le tantale et le tungstène, car ils jouent un rôle dans certaines guerillas en Afrique subsaharienne. Le mica est également inclus dans la procédure en raison des risques pour les droits humains existant dans cette filière d'approvisionnement.

La procédure sur les minerais issus des zones de conflits est pilotée par la Direction des achats qui vérifie systématiquement l'utilisation des matériaux susceptibles d'être des minerais de conflits dans ses produits.

Grâce à une plateforme de déclaration internationale, Faurecia est capable de connaître l'ensemble des produits contenant ces minerais et d'identifier les fournisseurs les

utilisant. Faurecia utilise le questionnaire *Conflict Mineral Reporting Template* (CMRT) de la *Responsible Minerals Initiative* (RMI) pour sa campagne annuelle d'évaluation des risques de ses fournisseurs. Le Groupe s'assure également que les fournisseurs utilisent bien des filières validées par les constructeurs automobiles, clients de Faurecia. Dans le cas contraire, un plan d'action est demandé au fournisseur pour changer sa source d'approvisionnement.

Approvisionnement responsable du cuir

Faurecia est soucieux de recourir à un approvisionnement responsable, notamment à travers ses activités liées au cuir pour les produits d'assise. Sur cette activité, le Groupe travaille avec une dizaine de fournisseurs directs imposés et évalués par le constructeur. Ces fournisseurs commercialisent des sous-produits de la chaîne alimentaire et sont également évalués via EcoVadis.

Par ailleurs, Faurecia développe les produits de substitution au cuir (cf. 4.2.3.1).

4.3.4.2. Gestion durable des fournisseurs

La feuille de route d'achats durables de Faurecia poursuit trois objectifs :

1. améliorer la précision du suivi et la visibilité de l'empreinte environnementale des achats de Faurecia ;
2. engager le réseau de fournisseurs dans une trajectoire de décarbonisation robuste et ambitieuse alignée avec les objectifs du Groupe ;
3. élargir l'approche durable aux sujets environnementaux et sociétaux, notamment les droits de l'homme.

ÉVALUATION RSE DES FOURNISSEURS

L'évaluation RSE des fournisseurs est intégrée à toutes les étapes de la gestion des relations avec les fournisseurs.

■ Référencement dans le panel fournisseur

L'évaluation complète des risques incluant l'évaluation RSE fait partie du processus d'entrée d'un fournisseur au panel de Faurecia.

■ Qualification des fournisseurs

La qualification d'un fournisseur dépend de son niveau de risque. L'attribution de nouveaux projets est conditionnée à l'obtention d'une analyse par EcoVadis.

■ Plans d'action correctifs des fournisseurs à risque

Un échange est organisé avec les fournisseurs à risque, qui doivent ensuite présenter un plan d'action. Ces plans d'action correctifs sont suivis au quotidien par les acheteurs. Depuis 2021, ils font également l'objet d'une revue mensuelle Groupe par le Directeur des commodités. S'ils sont jugés insuffisants, Faurecia peut, en ultime recours, déréférencer un fournisseur.

■ L'analyse des risques des matières utilisées par les fournisseurs

Faurecia prend part au management précis des substances et participe de manière systématique à la collecte de données du secteur automobile, *International Material Data System* (IMDS). Cette base de données partagée pour l'archivage, l'échange et la gestion des matériaux permet de prévenir tout usage non autorisé et facilite le recyclage et la réutilisation des véhicules hors d'usage et de leurs composants.

ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES FOURNISSEURS

Afin d'évaluer le niveau de satisfaction de la relation entre Faurecia et ses fournisseurs, Faurecia mène une enquête annuelle de satisfaction. L'indice est établi sur une échelle de 1 à 4 et mesure la satisfaction des fournisseurs sur cinq domaines : stratégie, innovation, excellence opérationnelle, éthique des affaires et décarbonation. Pour rappel l'enquête 2021 avait été réalisée auprès de 1 000 fournisseurs directs, représentant 42 % du volume d'achats directs industriels du Groupe, le niveau de satisfaction avait atteint 2,95 sur une échelle de 1 à 4. L'enquête qui était prévue en 2022 a été décalée au premier trimestre 2023, la priorité de cette fin d'année ayant été donnée au soutien des fournisseurs pour gérer la crise énergétique en Europe.

4.3.4.3. Vers la décarbonation des fournisseurs

Les fournisseurs ayant des objectifs de CO₂ en ligne avec ceux de Faurecia sont essentiels pour réduire de 45 % ses émissions de CO₂ sur le scope 3 (en valeur absolue) d'ici à 2030. Les achats représentent en effet 70 % des émissions contrôlées du scope 3.

Cette pierre angulaire du développement de la relation fournisseur s'articule autour de quatre piliers :

- engagement du fournisseur sur des objectifs de CO₂ ;
- évaluation de l'impact CO₂ à l'aide d'une plateforme informatique commune ;
- partage de bonnes pratiques et des données existantes sur l'efficacité énergétique et les émissions de CO₂ dans les usines ;
- plan d'action partagé afin de réduire l'empreinte totale de CO₂.

En 2022, Faurecia a présenté son engagement et sa stratégie climat ainsi que la démarche d'achats qui en découle à ses fournisseurs lors d'un webinaire.

Faurecia a également continué à sensibiliser ses fournisseurs sur la nécessité d'avoir un engagement CO₂ porté par la Direction générale et d'augmenter progressivement leur score EcoVadis. De plus, le Groupe a proposé à 500 de ses fournisseurs de contribuer financièrement à leur première participation au CDP Supply Chain, un accélérateur de la démarche climat. Plus de 170 ont répondu positivement à cette invitation.

Enfin, Faurecia a collecté en 2022 les trajectoires climatiques et les feuilles de route de durabilité de ses fournisseurs prioritaires. À partir des stratégies de neutralité CO₂ de 80 fournisseurs, et des démarches de durabilité de 100 fournisseurs, Faurecia a bâti une feuille de route durabilité et climat pour ses fournisseurs. Celle-ci leur a été partagée en 2022 lors de webinaires.

4.3.4.4. Plan de vigilance

Les politiques de Faurecia et HELLA encadrent les engagements et la démarche du Groupe en matière de droits humains, de santé et de sécurité, de climat et d'environnement (cf. 4.3.1.3., 4.3.2., 4.2.1. et 4.2.4.)

Le présent plan de vigilance répond aux obligations réglementaires relatives au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre. Il contient des mesures de vigilance raisonnable destinées à prévenir les risques d'atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé, à la sécurité et à l'environnement chez Faurecia et HELLA, chez ses fournisseurs et chez ses sous-traitants.

DISPOSITIF DE VIGILANCE

Dans une démarche d'amélioration continue, le plan de vigilance s'appuie sur la cartographie et l'identification des risques, leur prévention et leur suivi, en passant par le dispositif d'alerte.

GOVERNANCE DE LA VIGILANCE

L'engagement de FORVIA pour les droits humains, les libertés fondamentales, la sécurité des personnes et l'environnement est soutenu au plus haut niveau du Groupe. Le Comité exécutif revoit annuellement le plan de vigilance. Au sein du Comité exécutif, le Comité en charge de la transformation durable en assure le suivi trimestriel.

La cartographie des risques de vigilance est incluse à la cartographie des risques du Groupe (cf. 2. Facteurs et maîtrise du risque).

CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE VIGILANCE

FORVIA a constitué un groupe de travail transversal sur les sujets de vigilance, constitué des départements : achats, hygiène, sécurité, environnement, ressources humaines, stratégie climat et transformation durable, juridique. Les risques de vigilance ont été identifiés et évalués sur la base d'entretiens, d'analyses documentaires et de concertation.

Risques de vigilance

Type de risque	Risques identifiés	Périmètre
Environnement	■ Adaptation au changement climatique, incluant la biodiversité	Rang 0 (Interne)
Santé et sécurité	■ Bien-être au travail	Rang 0 (Interne)
Droits humains	■ Discrimination	Rang 1 +
	■ Salaire décent	
	■ Représentation du personnel	

ÉVALUATIONS RÉGULIÈRES DE LA SITUATION DES ENTITÉS

Au regard de la cartographie des risques, Faurecia évalue régulièrement la situation de ses filiales, de ses sous-traitants et fournisseurs avec lesquels il entretient une relation commerciale. Le Groupe s'est doté d'un outil partagé de gestion des risques, et d'intégration de la maîtrise des risques dans la qualification des sous-traitants et fournisseurs.

ENVIRONNEMENT : MESURES DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION DU RISQUE DE BIODIVERSITÉ

En 2022, Faurecia a rejoint Act4Nature et a pris des engagements concrets pour la biodiversité, pour l'eau, les déchets et l'environnement (cf. 4.2.5.2.)

SANTÉ ET SÉCURITÉ : MESURES POUR LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le plan d'action pour le bien-être au travail couvre trois domaines majeurs pilotés par le Groupe :

1. La santé physique

Elle inclut la sécurité au travail, un objectif prioritaire pour tous, suivi et piloté par le département HSE et qui s'appuie sur une organisation humaine adaptée

2. La santé mentale

Le Groupe s'appuie sur un système d'alerte et un soutien santé sur le terrain. Le Groupe mène également une évaluation annuelle des performances de tous les employés, et déploie sa forte capacité de formation pour gérer l'employabilité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de ses collaborateurs.

3. L'engagement sociétal au sein de l'entreprise

Le Groupe mesure chaque année l'engagement par une enquête envoyée à tous les employés, qui vise à développer des plans d'actions locaux et à écouter les signaux faibles. Faurecia propose également un mode de travail hybride aux collaborateurs éligibles. La Fondation FORVIA propose à tous les employés de développer des actions de solidarité. Enfin, le Groupe est attentif au bien vivre ensemble par la création de liens et de convivialité dans la vie de l'entreprise, et d'espaces de discussion.

Pour renforcer la portée de son plan d'action, le Groupe a développé plusieurs types de formations au sein de son Université interne, avec notamment :

- 14 MOOCs directement liés au bien-être au travail et à la santé mentale ont été rendus accessibles à 25 000 employés par le LearningLAB ;
- 6 sessions *Drive Energy* ont été organisées en présentiel et en sessions virtuelles pendant six mois en 2022. Au total, 126 personnes ont participé ;
- un programme de *coaching* de trois mois a été lancé en juin 2022 en coopération avec *CoachHub*, un fournisseur de services de *coaching* virtuel. 38 personnes y ont déjà participé, sur les 42 personnes invitées.

DROITS HUMAINS : MESURES DE PRÉVENTION ET D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Faurecia a mis en place un processus d'évaluation de ses fournisseurs avec son partenaire Ecovadis, visant à prévenir et à atténuer, les risques liés à la discrimination, aux salaires décents et à la représentation du personnel.

Le plan de vigilance achats consiste à :

- prioriser les pays potentiellement à risque en termes de respect des droits humains ;
- identifier les fournisseurs localisés dans ces pays à risque ;
- définir les critères de sélection des fournisseurs potentiellement à risque ;
- réaliser l'évaluation de la RSE pour les sites des fournisseurs identifiés à risque ;
- mener les plans d'action correctifs avec les fournisseurs identifiés à risque.

Faurecia prévoit la mise en œuvre de ce plan de vigilance en 2023.

LE DISPOSITIF D'ALERTE

Le dispositif d'alerte mis en place par le Groupe est décrit dans la section 4.3.1.1.

L'existence de ce dispositif est communiquée via différents canaux d'information tels que :

- le Code de conduite fournisseurs ;
- les revues annuelles de performance avec les fournisseurs ;
- l'enquête de satisfaction annuelle du Groupe ;
- les conférences avec les fournisseurs ;
- etc.

Les collaborateurs sont invités à solliciter leur hiérarchie, un responsable des ressources humaines ou un responsable de la conformité.

4.3.5. Indicateurs de la performance sociétale

	Faurecia 2019 Année de référence	Faurecia 2021	Faurecia 2022	Faurecia 2021 vs 2022	FORVIA 2022	Commentaire
Éthique des affaires						
DPEF Part d'employés ciblés formés sur le Code éthique	93 %	95 %	96,7 %	+ 1,7 pts	-	Renforcement de campagne de sensibilisation
Sécurité au travail						
DPEF Nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 1 million d'heures travaillées (FR0t) – salariés et intérimaires	0,8 (nota : hors SAS)	0,72 (nota : avec SAS – hors SAS = 0,64)	0,82	+ 14 %	1.31	Une dégradation de la performance au 1 ^{er} semestre (sortie de la Covid) et une nette amélioration au 2 ^e semestre suite à la mise en place d'audits ciblés sur les sites ayant la moins bonne performance
DPEF Nombre d'accidents entraînant un arrêt de travail ou non pour 1 million d'heures travaillées (FR1t) – salariés et intérimaires	2,05 ⁽¹⁾ (nota : hors SAS)	1,49 (nota : avec SAS – hors SAS = 1.33)	1,47	- 1 %	2,08	Une stabilisation qui correspond à une nette diminution du nombre d'accidents sans arrêt de travail compensée par l'augmentation des accidents avec arrêt de travail détaillée ci-dessus
Sécurité des produits						
DPEF Index de satisfaction clients basée sur le score « perception » de l'enquête client ✓	4,0/5	4,5/5	4,7/5	+ 4 %	-	Le nombre de réponses clients a augmenté de 20 % en 2022. Ce programme a fait l'objet d'un processus renforcé de suivi et d'analyse fine de la perception client puis de plans d'actions spécifiques pour améliorer le résultat
Chaîne de valeur responsable						
Part du volume d'achats directs ayant fait l'objet d'une évaluation de la performance RSE (représentant environ 2 000 fournisseurs directs)	80 %	97 %	93 %	- 4 pts	-	En 2022, intégration sdu volume des fournisseurs e l'activité FCE dans le panel cible
DPEF Part de fournisseurs intégrés au panel évalués sur le développement durable par EcoVadis ✓	80 %	86 %	77 %	- 9 pts	-	
DPEF Score EcoVadis minimum des fournisseurs du panel	30/100	35/100	40/100	+ 5 pts	-	Impact de l'évolution du panel cible au cours de l'année 2022

(1) Ces données n'intègrent pas les périmètres SAS Automotive, acquisition réalisée en 2020.

4.4. People : générer un impact positif sur la Société

Les salariés de FORVIA représentent un pilier essentiel de la réussite du Groupe, qui doit pouvoir s'appuyer sur les meilleures équipes à travers le monde pour conserver un avantage concurrentiel, anticiper les tendances futures, rester agile et investir dans l'innovation.

Le Groupe est ainsi engagé à :

- **promouvoir la diversité et l'inclusion** (cf. 4.4.2) : FORVIA est convaincu que l'engagement des salariés et la promotion de la diversité sont des leviers majeurs de performance, représentant des avantages compétitifs considérables pour le Groupe ; progrès technologiques et de l'innovation à travers des pratiques de travail en constante évolution ;
- **développer l'employabilité** (cf. 4.4.3) : FORVIA développe l'employabilité de ses salariés tout au long de leur vie professionnelle par l'apprentissage, la mobilité et la formation professionnelle. C'est la meilleure garantie pour que les salariés et l'entreprise tirent ensemble avantage des progrès technologiques et de l'innovation à travers des pratiques de travail en constante évolution ;
- **développer un dialogue social constructif** pour les collaborateurs (cf. 4.4.4) ;
- attirer et développer les talents (cf. 4.4.5) ;
- **soutenir l'engagement des salariés auprès des communautés locales** (cf. 4.4.7).

4.4.1. Effectifs et engagement des salariés



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 103-3

4.4.1.1. Évolution des effectifs

UNE ÉVOLUTION DES EFFECTIFS MARQUÉE PAR UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ

L'effectif total du Groupe FORVIA est de 157 460 personnes, intégrant les effectifs HELLA (43 647 personnes à fin décembre 2022).

Sur le périmètre Faurecia, la part des effectifs totaux a augmenté de 2 673 personnes, soit + 2.4 % en 2022. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des effectifs inscrits (+ 1 034 personnes) et par l'adaptation continue des effectifs intérimaires (+ 1 639 personnes). La part du travail intérimaire est de 20,3 % (versus 19,4 % à fin 2021).

EMBAUCHES EXTERNES FAURECIA



GRI 401-1

Faurecia s'est très fortement développé au cours des dernières années, ses effectifs inscrits comptent 90 656 personnes, dont 22 536 managers et professionnels en contrat à durée indéterminée à la fin de l'année 2022.

En 2022, Le Groupe a enregistré une progression de 3 626 embauches CDI et CDD, soit 16,1 % embauches supplémentaires par rapport à 2021.

Dans un contexte de tension croissante sur les marchés du travail, les équipes des talents Hubs Faurecia, notamment au Mexique, US, Inde, ou Chine, ont intensifié leurs activités pour attirer les meilleurs talents. L'année 2022 a été marquée par l'introduction de l'intelligence artificielle dans les recrutements, avec l'utilisation de méthodes de *matching*, qui permettent d'étendre de façon importante l'identification de candidats potentiels alignés avec les besoins du Groupe. Cette même technologie permet également le recrutement de jeunes diplômés et de managers plus expérimentés, à travers des campagnes de recrutements virtuelles, valorisant la nouvelle marque employeur et la nouvelle mission du Groupe.

En 2022, Faurecia a reçu plus de 30 000 curriculum vitae de jeunes diplômés lors de forums de recrutements qui se sont déroulés dans de plusieurs pays (France, Mexique, Inde, etc.). La présence sur les réseaux sociaux a continué d'augmenter de 25 % (avec notamment 90 000 abonnés supplémentaires sur LinkedIn).

Effectifs inscrits Faurecia

	2021			2022			2022 vs 2021		
	Embauches CDI	Embauches CDD	Total	Embauches CDI	Embauches CDD	Total	Embauches CDI	Embauches CDD	Total
Faurecia	12 403	10 057	22 460	13 153	12 933	26 086	+ 750	+ 2 876	+ 3 626

4.4.1.2. Engagement des salariés

CULTURE : BEING FAURECIA

Being Faurecia définit la culture du Groupe et son modèle de management, décrits et partagés auprès de tous les salariés à travers :

1. **les valeurs du Groupe** déclinées en valeurs managériales (entrepreneuriat, autonomie, responsabilité) et comportementales (respect, exemplarité, énergie), qui soutiennent l'émergence de comportements exemplaires au sein de l'organisation ;
2. **le Code de management** à l'usage des managers explicite les comportements exemplaires attendus. Des sessions de formation sont régulièrement organisées pour les managers (cf. 4.4.5.2) ;
3. **les principes d'organisation** décentralisent les processus décisionnels aux différents niveaux de l'organisation afin de renforcer concrètement l'autonomie des équipes et de faciliter les prises de décisions.

DES ÉQUIPES COMPÉTENTES ET AUTONOMES

La culture *Being Faurecia* permet de créer un environnement qui rend les équipes responsables de leurs performances grâce à une organisation horizontale d'équipes autonomes disposant de compétences et de ressources appropriées.

Dans ce contexte, la gestion des emplois et des compétences par l'accompagnement de tous les parcours et la gestion des talents, la mise en place d'une organisation apprenante et l'esprit d'équipe sont particulièrement essentiels à la réussite de l'entreprise.

MESURE DE L'ENGAGEMENT DES SALARIÉS

Faurecia mène annuellement une enquête de satisfaction auprès de tous les salariés. Cette enquête mesure et collecte les retours des collaborateurs sur tous les aspects liés à leur relation avec l'entreprise.

Elle se concentre sur deux indices clés :

- **l'engagement des salariés** qui mesure le niveau de motivation des salariés dans la réalisation de leur travail à travers la satisfaction au travail ; la recommandation de Faurecia en tant qu'employeur responsable ; la fierté d'appartenance et la confiance dans la stratégie ;
- **l'enablement des salariés** qui mesure la capacité des salariés à réaliser leur travail à travers la compréhension et l'adhésion des salariés à la stratégie et à la culture de l'entreprise, la qualité de la relation avec le responsable hiérarchique, la confiance dans la Direction générale, la perception générale sur l'entreprise, et le bien-être au travail.

Les autres sujets abordés dans le questionnaire portent sur la diversité, l'éthique et le système d'alerte éthique, la formation et l'évolution des carrières, la rémunération, la santé, la sécurité, l'environnement, et la stratégie de développement durable.

Les résultats de Faurecia en 2022

Le taux de réponse des salariés à l'enquête 2022 a atteint le niveau record de 89 %, la participation a été homogène aussi bien au sein des entités du Groupe que des pays. Les salariés de la catégorie « managers et professionnels » présente la plus importante progression de notation pour 40 % des sujets adressés par l'enquête. Les résultats liés au reste de la population salariés, sont stables pour 70 % des sujets adressés.

- **L'indice d'engagement** des salariés de Faurecia est resté stable par rapport à 2021, avec un résultat de **73 %** en 2022. Ce résultat est en ligne avec l'indice de référence des industries des biens et équipements (enquête réalisée auprès d'un million de salariés travaillant dans le secteur). Faurecia est également bien positionné en comparaison à d'autres groupes internationaux avec un résultat inférieur d'un point à l'indice de référence de l'industrie générale (enquête réalisée auprès de six millions d'employés du secteur de l'industrie).
- **L'indice d'enablement** (capacité des salariés à réaliser leur travail) est également resté stable par rapport à 2021, avec un résultat de **74 %**, soit six points de plus que l'indice de référence des industries des biens et équipements et quatre points de plus que l'indice de référence de l'industrie générale.

L'analyse des résultats est réalisée au niveau du Groupe, des activités, des pays et des usines. Elle permet à chaque niveau de *management* de Faurecia d'analyser et de comparer les résultats en interne mais aussi en externe via des *benchmarks*. Sur base de ces résultats, le *management* élabore des plans d'actions spécifiques afin de répondre aux points remontés par leurs équipes. En Pologne, par exemple, celui-ci s'est articulé en 2022 sur les résultats 2021 autour de : la fierté d'appartenance et la recommandation de l'entreprise, les formations et le développement des carrières, la rémunération et les avantages, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Les sites ont également mis en place des plans d'engagement et de motivation, pour encourager l'organisation d'événements autour du développement durable, du sport, de la santé, de la diversité, etc.

Les résultats 2022 reflètent les mesures prises par le Groupe pour répondre aux besoins exprimés par les salariés lors de l'enquête de 2021, comme l'augmentation du budget alloué aux dépenses salariales et à la part des primes de performance individuelle, ou encore la mise en place d'une politique sur le travail flexible pour améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Le travail à distance des salariés

En tant qu'entreprise d'*engineering* et de production, l'essentiel de l'activité de Faurecia est réalisé sur les sites, dans des centres d'ingénierie et des sites de production. Les interactions y sont nombreuses et permettent une grande efficacité collective et un haut niveau d'innovation. La crise de la Covid-19 a révélé l'efficacité du travail à distance pour une partie des activités clairement identifiées, et a également montré l'importance que les salariés accordaient aux interactions de bureau pour la socialisation, la dynamique d'équipe, les discussions de travail créatives et informelles.

Depuis 2021, le travail à distance est proposé comme un outil de flexibilité efficace et complémentaire du travail dans les bureaux et sites. Les salariés éligibles (soit 13 000 salariés concernés) ont la possibilité de télétravailler jusqu'à huit jours par mois, en accord avec leur manager, et ce en fonction des besoins liés à leur présence sur ce site avec leurs équipes. L'objectif est de développer une culture de travail hybride, combinant efficacité du travail présentiel (innovation, créativité) et flexibilité du travail à distance, grâce aux opportunités offertes par la digitalisation des outils (réunion vidéo, logiciels de travail partagés, etc.).

En 2022, le Groupe a diffusé ses lignes directrices de *flexible efficiency* qui reposent sur quatre piliers :

1. L'éligibilité des salariés en fonction de leur métier ;
2. Une politique centrée sur la responsabilité managériale dans la mise en œuvre ;
3. Un outil digital adapté pour informer les équipes des présences sur site ;
4. Une politique voyage révisée pour optimiser la fréquence et la durée des voyages et utiliser au mieux les alternatives digitales.

Le déploiement de ces lignes directrices a été accompagné de nombreux outils de formations en ligne et de communication avec des rappels toutes les semaines auprès des personnes éligibles au télétravail. Les formations ont notamment pour but de partager les meilleures pratiques de *flexible efficiency*, elles abordent par exemple :

- l'organisation du travail et la planification des activités en présentiel et à distance, notamment grâce à une nouvelle matrice de choix entre le présentiel et le distanciel ;
- le choix de format de réunion le plus adéquat et les conduites de réunions adaptées aux enjeux ;
- la socialisation avec les équipes et clients qui doivent faire l'objet d'une attention particulière dans un contexte de digitalisation croissante.

4.4.2. Diversité et inclusion



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 103-3

La diversité est une force et une des convictions de Faurecia. C'est à la fois une source de motivation pour les collaborateurs et une source d'innovation. Elle génère un impact positif sur la performance de Faurecia et sur le développement de ses collaborateurs. L'ensemble des actions menées par Faurecia vise à promouvoir la diversité comme une véritable force et richesse, à agir pour l'inclusion et à lutter contre toute forme de discrimination.

Au sein de l'équipe ressources humaines, le Vice-Président Faurecia en charge de l'Université et de la transformation de la fonction ressources humaines **coordonne le déploiement de la politique diversité et inclusion**. Il anime et coordonne les initiatives, met en œuvre les actions de formations et de sensibilisation à l'échelle du Groupe. Il rapporte au Vice-Président exécutif en charge des ressources humaines.

Nommé « **Champion** » sur les sujets de diversité et inclusion, le senior Vice-Président en charge des achats du Groupe sponsorise ce programme et anime le réseau interne d'une quarantaine d'ambassadeurs diversité et inclusion à travers le monde. Ceux-ci ont pour rôle de promouvoir la diversité dans leur périmètre d'activités et leurs pays. Avec l'appui de relais locaux, ils animent et déploient des actions pour la diversité et l'inclusion : formations, sensibilisation au sexisme ordinaire, ateliers de travail sur l'inclusion, groupes de partages, etc.

Enfin, le **Code éthique** et le MOOC de formation au Code éthique sont diffusés à chaque nouvel arrivant. Disponible sur le site internet de Faurecia ⁽¹⁾, le Code éthique précise l'engagement du Groupe contre la discrimination envers toutes différences : âge, sexe, couleur de peau, nationalité, religion, état de santé ou handicap, orientation sexuelle, opinions politiques ou philosophiques ou syndicales. Le Code éthique intègre également le droit de travailler dans un environnement sain, exempt de toute forme d'hostilité ou de harcèlement.

(1) Code éthique disponible sur <https://www.faurecia.com/developpement-durable/documents-associes>.

La **formation est un levier permanent et essentiel pour accélérer le changement culturel**. Chez Faurecia, le management de la diversité fait partie intégrante des formations à travers une académie de la diversité et l'inclusion. Plusieurs modules de formation s'adressent aux managers pour faire progresser la culture inclusive sous l'angle des biais inconscients, du travail sur les stéréotypes ou de l'efficacité d'une équipe diverse. Au total en 2022, plus de 17 000 Faureciens ont suivi des formations dans ce domaine. Dans ce cadre et afin d'assurer un management inclusif qui tienne compte notamment des enjeux de la diversité hommes/femmes dans les dynamiques d'équipe, plus de 150 dirigeants ont suivi une formation adressée aux Comités de direction.

Enfin, pour mieux reconnaître et promouvoir les meilleures pratiques internes de diversité et d'inclusion, Faurecia a organisé un deuxième événement digital mondial à destination des salariés : les **Trophées de la diversité et de l'inclusion**. Plus de 900 dossiers, provenant de 25 pays, ont été reçus pour 60 trophées attribués dans le monde. L'événement relayé sur les réseaux sociaux a donné lieu à plus de 57 000 vues.

Faurecia en 2022

- 17 000 collaborateurs Faurecia ont suivi des formations liées à la diversité.

4.4.2.1. Diversité de genres



FORVIA est particulièrement engagé pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis 2020, Faurecia est signataire, HELLA depuis 2022, des *Women Empowerment Principles* (WEPs – ou Principes d'autonomisation des femmes), une initiative établie par le Pacte Mondial des Nations Unies et ONU Femmes.

Faurecia s'est donné comme objectif de **dynamiser le recrutement et la promotion interne des femmes** afin d'augmenter la présence des femmes parmi les managers et professionnels et dans le *top 300 des leaders*.

Des objectifs à 2025, 2027 et 2030 (voir le tableau en fin de section) ont été mis en place pour assurer une bonne progression, et sont suivis par le top management de manière mensuelle. En particulier, l'objectif Faurecia à 2025, vise 30 % de femmes parmi les managers et professionnels. Cet objectif est intégré dans les bonus long terme du *top 300 des leaders* Faurecia, ce qui place le Groupe dans les entreprises leaders qui ont mis cette priorité au cœur de celles du top management.

RECRECUTER DES FEMMES TALENTS

Faurecia encourage le recrutement de femmes talents. Le Groupe mène des actions pour améliorer son attractivité, notamment auprès des étudiantes ingénieures avec l'initiative **Women in technology**. Faurecia mobilise notamment ses agences de recrutement partenaires sur la diversité hommes/femmes. En 2021, le Groupe a rehaussé son objectif de représentation des femmes parmi les candidats présélectionnés. Désormais deux profils sur quatre devront être féminins (contre un sur trois auparavant). Enfin, Faurecia a lancé un programme spécifique d'identification et de recrutement de cadres féminins à haut potentiel pour rejoindre immédiatement ou à court terme le *top 300 des leaders*.

Faurecia en 2022

- 35,4 % de femmes parmi les recrutements externes de managers et professionnels, en légère baisse par rapport à 2021 (36,2 %).

ATTIRER LES TALENTS DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL

En 2022, le Groupe s'est associé à la **11^e édition des Trophées des femmes de l'industrie**. Le Groupe a parrainé la catégorie « Femme de production » afin de valoriser les femmes exerçant des métiers industriels et de renforcer l'attractivité de ces postes pour d'autres femmes. Cette initiative a permis de mettre en avant des femmes du Groupe dans différentes catégories.

PROMOUVOIR LES FEMMES TALENTS

Faurecia organise tous les trimestres des revues spécifiques des talents féminins (*Female quarterly talent review*). Le Groupe veille à ce que les femmes aient des opportunités d'évolution régulières et identifie notamment les collaboratrices prêtes à évoluer. Les candidates identifiées par leurs managers comme étant prêtes pour une évolution de carrière sont systématiquement encouragées et promues. En 2022, le taux de promotion interne est à 26 % en légère baisse par rapport à 2021. Il vise à être aligné avec la présence croissante des femmes chez Faurecia, le principe d'équité des opportunités auquel Faurecia est très attaché.

ACCOMPAGNER LE LEADERSHIP FÉMININ : FORMATION, COACHING, MENTORING, ÉCHANGES

Sur ses cinq campus, Faurecia Université propose deux programmes de formation pour renforcer le *leadership* au féminin : *female leadership program young talent* et *female leadership program experimented one*. Dispensées par des experts de la diversité, ces formations s'adressent aux femmes qui ont le potentiel et l'ambition d'évoluer au sein du Groupe.

Faurecia est particulièrement attentif à mettre en place les programmes de *coaching* et de *mentoring* pour les talents féminins.

Faurecia accompagne l'animation d'un réseau de femmes *Women at Faurecia*. Il a pour vocation de connecter dès leur arrivée les femmes entre elles, de favoriser les échanges, le co-développement, de les guider dans leur carrière au sein du Groupe.

Parallèlement, Faurecia anime tout au long de l'année des événements et temps d'échange ciblant spécifiquement les femmes.

1. Les sessions locales **Let's connect** : en plus des processus existants visant à garantir et accélérer la promotion des femmes au sein de nos organisations, des sessions de rencontres sont organisées de manière systématique au niveau des sites. L'objectif est de connecter les femmes travaillant sur le même site (ou dans une région voisine) dès leur arrivée, afin de faciliter les échanges et le partage d'expériences.
2. Les présentations de parcours inspirants au féminin **Her Way** : un format d'événement digital qui met en avant des femmes inspirantes en les invitant à partager leurs parcours, leurs défis, mais aussi leurs réussites.
3. Les échanges **In Dialogue** : des conversations inspirantes en Comité restreint entre un leader rôle modèle et un groupe d'environ dix femmes du Groupe.

AUGMENTER LA DIVERSITÉ AU SEIN DES INSTANCES DIRIGEANTES DE FAURECIA



Faurecia s'est fixé l'objectif d'atteindre 24 % de femmes dans le *top 300 des leaders* en 2025 (et 30 % en 2030).

Plusieurs axes sont développés. Le Vice-Président du Développement des Dirigeants dans le département Ressources Humaines est en charge de cette mission.

En interne, lors des **revues annuelles de talents, People Review**, le Groupe identifie notamment les femmes ayant un tel potentiel et assure un suivi individualisé. Un plan individuel de développement est mis en place avec du *mentoring* et/ou *coaching* et/ou d'autres actions spécifiques.

Depuis 2022, le **programme RISE** a été mis en place. Il génère un cercle vertueux pour la promotion interne des femmes au *top 300 des leaders*. Cet accompagnement de neuf mois comprend des sessions de *coaching* collectif, des exercices de co-développement et des événements de mise en relation. Il est parrainé par quatre membres du Comité exécutif, dont le Directeur général. En développant au plus haut niveau les talents féminins, le Groupe développe un *management* plus inclusif, permettant à des potentiels féminins d'être développés à leur tour par ces rôles modèles.

Ensuite, les **revues trimestrielles** de talents féminins permettent d'identifier celles prêtes pour l'étape suivante et de les proposer pour des postes à pourvoir.

En externe, nous avons lancé un programme spécifique avec deux partenaires pour identifier sur le marché des femmes à haut potentiel pouvant intégrer immédiatement ou à court terme des positions au sein des instances dirigeantes. Ce **plan de renforcement** accroît la possibilité de nommer des femmes au *top 300 des leaders*.

Faurecia en 2022

- 42 % de femmes dans le Conseil d'administration
- 14 % de femmes dans le Comité exécutif

ÉQUITÉ SALARIALE

Faurecia analyse annuellement, depuis 2016, l'équité salariale entre les femmes et les hommes dans les principaux pays du Groupe. Les résultats ne montrent pas d'écart majeur à l'échelle statistique. Les écarts constatés à l'échelle individuelle sont rectifiés au cas par cas.

	2019 Année de référence	2021		2022		Cible	
		Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA	FORVIA 2027	FORVIA 2030
Inspired to care							
% de femmes parmi les managers et professionnels recrutés	30 %	36,1 %		35,4 %		/	/
% de femmes parmi le <i>top 300 des leaders</i>	15 %	21 %		23 %		25 %	30 %
% de femmes parmi les managers et professionnels	24,4 %	27 %		28,9 %	27,3 %	30 %	35 %

En 2022, HELLA comptabilisait 25,2 % de femmes parmi les managers et professionnels.

4.4.2.2. Toutes les diversités

DIVERSITÉ DES NATIONALITÉS

Le top 300 des leaders de Faurecia compte près de 32 % de salariés non européens.

L'EMPLOI LOCAL

Faurecia promeut l'emploi local pour les postes de direction afin de mieux comprendre les contextes culturels spécifiques et renforcer ainsi sa performance. Le Groupe veille également à avoir un impact positif sur le développement économique de ses territoires d'implantation, en employant et en développant les talents locaux partout dans le monde.

Faurecia en 2022

- 93 % des managers et professionnels sont recrutés localement.

INCLUSION DES JEUNES

Faurecia a inscrit son engagement en faveur de l'insertion et du développement professionnels des jeunes dans son Code éthique ⁽¹⁾. Le Groupe favorise l'accès des jeunes à différents types de contrats, notamment aux contrats d'apprentissage, et mène une politique de recrutement en début de carrière (cf. 4.4.5.1) :

Faurecia en 2022

- plus de 1 600 jeunes dans le monde ont bénéficié de contrats d'apprentissage en 2022.

Faurecia s'efforce de leur ouvrir l'accès à la formation nécessaire pour exercer leur activité et construire leur parcours professionnel.

Faurecia a reçu en 2022, le label **Happy Index Trainees en Europe**, en République tchèque, en France, au Mexique et au Japon. Cette certification valorise les entreprises qui prennent soin de l'accueil, de l'accompagnement et de la gestion de leurs stagiaires, alternants et volontaires internationaux en entreprise (VIE).

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Faurecia a lancé une campagne de sensibilisation au handicap sur les meilleures pratiques en interne, biais inconscients et blocages possibles. Le Groupe a également conçu en 2022 une bibliothèque de 10 cours en ligne sur ce sujet dont le déploiement va s'accélérer en 2023.

4.4.3. Organisation apprenante



GRI 103-1, GRI 103-2, GRI 404-2

Faurecia s'engage à accompagner ses collaborateurs dans leur apprentissage et leur évolution. Le Groupe veille à ce que les collaborateurs acquièrent de nouvelles compétences grâce à des postes stimulants (cf. 4.4.5.3). Faurecia met également en œuvre des programmes de *monitoring*, de *coaching* et de formation.

4.4.3.1. Politique de formation

ACCOMPAGNER LA STRATÉGIE DU GROUPE

La formation sert le déploiement des orientations stratégiques du Groupe. Elle accompagne également l'évolution des modes d'organisation et des principes de fonctionnement en vigueur au sein du Groupe. Les changements induits par la démarche *Being Faurecia* sont intégrés dans les programmes de formation du Groupe.

Parmi les priorités des plans de formation, Faurecia s'est fixé d'améliorer la performance des usines, de renforcer l'attractivité des offres aux clients, d'augmenter l'expertise technologique des produits et des processus, de renforcer la culture commune et l'éthique, et de combiner l'usage de méthodes de travail appropriées.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT ET L'EMPLOYABILITÉ DES SALARIÉS

La formation soutient le développement et l'employabilité des salariés à tous les niveaux de responsabilité. En lien avec la gestion des carrières, elle est un facteur d'engagement pour les collaborateurs.

Les plans de formation visent notamment à accroître la professionnalisation des collaborateurs, favoriser leurs évolutions de carrière et renforcer leur employabilité, développer les compétences managériales en ligne avec le modèle de compétences managériales de Faurecia (cf. 4.4.5.2), et développer la capacité à travailler dans un contexte global.

4.4.3.2. Dispositif de formation

L'offre de formation de Faurecia s'adresse à l'ensemble des collaborateurs. Elle s'organise par grands thèmes (*leadership*, finance, ventes, RH, diversité, inclusion, etc.), puis est déployée par cibles avec des modalités appropriées.

Les formats sont adaptés aux rythmes et aux exigences métiers : méthodes de formations-actions, formations internes, usage d'outils digitaux adaptés, ateliers de travail autour du partage d'expérience et d'expertise. Afin d'être accessible à tous, de nombreuses formations sont accessibles en format présentiel ou digital.

(1) Le Code éthique de Faurecia est disponible sur le site internet du Groupe. Il n'est pas inclus dans le présent Document d'enregistrement universel.

Les principaux domaines de formation sont :

1. la performance des usines et le démarrage optimal de la production ;
2. les offres aux clients ;
3. l'expertise technologique ;
4. les compétences managériales ;
5. la création de valeur et l'esprit entrepreneurial ;
6. les méthodes de travail pour l'excellence ou la créativité.

En 2022, l'offre de formation a été en particulier enrichie dans des domaines comme :

1. la compréhension des enjeux du travail hybride ;
2. l'impact du contexte dit VUCA (Volatile, Uncertain, Complex et Ambigu) sur les évolutions du business ;
3. la gestion de l'énergie, afin d'accompagner les managers et cadres dans leur gestion des enjeux, dans leur efficacité et l'évaluation de leurs priorités avec le programme *drive energy*.

L'UNIVERSITÉ FAURECIA

Elle est présente sur cinq campus régionaux : en Europe (Nanterre), en Chine (Shanghai), en Amérique du Nord (Auburn Hills et Puebla) et en Inde (Pune). 22 000 cadres et professionnels ont accès à ses programmes et services de l'Université Faurecia. Elle vise à favoriser le développement des compétences managériales nécessaires à la transformation du Groupe par :

1. l'intégration réussie dans la culture du Groupe ;
2. l'acquisition de compétences nécessaires au développement professionnel dans chaque métier : vente, achats, ressources humaines, HSE, etc. ;
3. le renforcement de leurs compétences de management et de *leadership* ;
4. la préparation à prendre des postes clés : Directeur d'usine, manager de programmes, d'équipes d'ingénierie etc.

Heures de formation



Inspired to care

Nombre d'heures de formation par an et par salarié

Nombre d'heures de formation

Les formations bénéficient de la présence constante de managers ou de membres du Comité exécutif qui viennent participer, témoigner ou interagir avec les participants.

Cette année, l'Université Faurecia a poursuivi le déploiement du programme *All on Board Connect*. Cette communauté d'apprentissage est dédiée à aider tous les collaborateurs du Groupe à mieux comprendre les enjeux majeurs et à s'engager dans la transformation du Groupe. Des formations et ateliers spécifiques ont été développés pour soutenir les équipes d'intégration de HELLA et de Faurecia qui sont amenées à travailler ensemble au quotidien.

Depuis 2019, l'Université Faurecia est accréditée CLIP (*Corporate Learning Improvement Process*) par l'EFMD (*European Foundation for Management Development*). Elle fait ainsi partie des 25 universités d'entreprise les plus matures de grands groupes mondiaux (Siemens, Santander, Capgemini, Telecom Indonesia, Unicredit, etc.). Ces sociétés partagent des ambitions communes et les meilleures pratiques du marché. Elles ont notamment considéré comme une référence la force de l'alignement du *top management* sur le rôle et la mission de l'Université Faurecia ainsi que la qualité et la rapidité de la digitalisation de l'offre de l'Université Faurecia.

LE LEARNING LAB

Le *Learning Lab* est une plateforme d'apprentissage digitale. Sa librairie en ligne compte plus de 450 cours disponibles dans plus de 33 langues. Accessible au plus grand nombre, la plateforme est disponible sur ordinateur ou *smartphone* professionnels et personnels. Depuis cette année, la plateforme est directement accessible depuis Teams, et a été ouverte à l'ensemble des cadres et ingénieurs de HELLA.

L'offre comprend des formations métiers et managériales, ainsi que de nombreux modules de découvertes (digitalisation, intelligence artificielle, etc.) certaines connaissances sont validées par des certificats internes, sur des sujets comme la communication, l'intelligence artificielle, la créativité, la gestion du temps ou encore le développement durable. Elle propose également des formations sur la stratégie et les résultats financiers du Groupe.

En 2022, le *Learning Lab* a cumulé plus de 1,7 million d'heures de formation délivrée (17 h par personne) depuis son lancement fin 2015 et a continué la progression de son niveau d'activité à + 12 % par rapport à 2021.

2019 Année de référence	2021	2022	Cible
Faurecia	Faurecia	Faurecia	FORVIA 2030
21,6	22,6	22,9	25
1 866 338	1 918 296	1 965 079	/

En 2022, le nombre moyen d'heures de formation par salarié Faurecia a augmenté passant de 22,6 à 22,9 par salarié par rapport à 2021, soit une progression de 1,3 % du fait de la reprise d'activité, et un retour progressif de la formation en présentiel sur le second semestre.

La formation présentielle reste complétée par la mise à disposition, pour l'ensemble des collaborateurs, de la

plateforme de formation digitale *Learning Lab*. 364 035 heures de formation digitale ont ainsi été dispensées par l'intermédiaire de MOOCs, représentant près de quatre heures par employé sur cette année. En 2022, le nombre moyen d'heures de formation par salariés HELLA était de 13,8. Au total ce sont 592 573 heures de formation qui ont été réalisées par les salariés HELLA sur cette même année.

4.4.4. Dialogue social



Le dialogue social joue un rôle central dans le programme de transformation culturelle *Being Faurecia*. Considéré comme un véritable levier d'efficacité opérationnelle et de performance durable, le développement du dialogue économique et social fait l'objet d'une attention toute particulière.

Faurecia a inscrit le développement du dialogue économique et social dans son Code éthique ⁽¹⁾, articulé notamment autour d'un certain nombre de principes et de politiques tels que :

- la liberté d'expression et de dialogue social ;
- le droit d'association et la liberté syndicale ;
- la promotion d'une politique active de concertation et de négociation d'accords collectifs avec les instances représentatives du personnel ;
- l'anticipation, chaque fois que cela est possible, des redéploiements industriels et sociaux afin de limiter leurs impacts.

Le dialogue social est également un vecteur de communication privilégié. Faurecia communique de manière régulière et structurée auprès des différentes instances représentatives du personnel sur ses réalisations, ses résultats et plus largement sur sa stratégie. Le Groupe favorise le dialogue social pour échanger autour de réalisations concrètes et de bonnes pratiques sur la sécurité et l'amélioration des conditions de travail. Chaque fois que cela se révèle possible, Faurecia donne la priorité à la recherche et à la conclusion d'accords dans les différents projets où une adhésion du personnel est gage de succès.

LES ACCORDS COLLECTIFS

Les accords d'établissement ou d'entreprise signés portent notamment sur :

- les conditions de travail ;
- le temps de travail, y compris la flexibilité nécessaire notamment à la gestion des fluctuations d'activité liées aux conséquences de la crise des semi-conducteurs et de la guerre en Ukraine ;
- les salaires et autres formes de rémunération, l'intéressement et la participation du personnel ;
- la santé et la sécurité ;
- la mise en œuvre d'outils ou de processus digitaux.

Faurecia en 2022

- 493 accords d'entreprise ou d'établissement ont été conclus dans 23 pays ;
- 65 % des salariés de l'entreprise ont été couverts par des accords d'entreprise, d'établissement et/ou des conventions collectives de branches régionales et/ou nationales, pourcentage légèrement en baisse par rapport à 2021 en raison de l'absence de reconduction et/ou de conclusion de nouveaux accords notamment au regard de l'amélioration des conditions sanitaires liées au Covid-19 dans certains pays.

LES REDÉPLOIEMENTS INDUSTRIELS ET SOCIAUX

Dans tous les pays où il opère, Faurecia s'attache à réduire les impacts sur l'emploi liés aux baisses d'activité, notamment au travers de recherches d'alternatives, de négociations concernant l'évolution de l'organisation et le temps de travail et la mise en œuvre, lorsqu'ils existent, de dispositifs destinés à gérer des situations conjoncturelles comme l'activité partielle. Parallèlement, dans toute opération de redéploiement industriel engagée pour faire face à des situations de baisse d'activité structurelles, le Groupe privilégie le recours aux mobilités internes, tant géographiques que fonctionnelles, ainsi que les départs volontaires. Dans l'hypothèse où une fermeture de site s'impose, le Groupe s'attache, lorsque cela se révèle possible, à mettre en œuvre des projets de réindustrialisation, en apportant son soutien financier et/ou opérationnel, à des acteurs industriels susceptibles de proposer des solutions de reclassement à ses collaborateurs. Dans les cas où des licenciements contraints ne peuvent être évités, l'accompagnement des salariés concernés dans leur démarche de reclassement est une priorité.

LE COMITÉ EUROPÉEN

Le Comité de société européenne Faurecia est composé de 25 membres répartis au prorata des effectifs des différents pays européens où FORVIA est implanté. En 2022, conformément aux dispositions de l'accord en vigueur, trois représentants d'HELLA, issus des pays européens où Faurecia n'était pas présent ou n'avait pas atteint le seuil pour disposer d'un représentant, ont rejoint le Comité européen jusqu'à la fin des mandats des membres actuels. Comme tous les 4 ans, il sera procédé début 2023 à une nouvelle répartition des 25 sièges en fonction des effectifs inscrits de chacun des pays où FORVIA est implanté à fin décembre 2022.

Cette instance de dialogue et d'échange reçoit une information privilégiée, notamment sur la stratégie du Groupe, les perspectives, ses résultats, l'évolution des effectifs, les redéploiements sociaux et industriels.

(1) Le Code éthique est disponible sur le site internet : <https://www.faurecia.com/developpement-durable/documents-associes>.

Au cours de l'exercice 2022, dans le cadre de son activité habituelle, le Comité européen s'est réuni de manière digitale en assemblée plénière une fois et son Bureau s'est réuni trois fois. Les réunions du Bureau de juillet et novembre ont pu être organisées en présentiel compte tenu de l'amélioration du contexte sanitaire.

Par ailleurs, s'est également tenue en février 2022 une réunion extraordinaire du Bureau sur le processus d'intégration de HELLA et la création de la bannière FORVIA permettant de réunir Faurecia et HELLA.

LE COMITÉ DE GROUPE FRANCE

La création du Comité de Groupe France Faurecia en 2022 a fait l'objet d'un accord signé à l'unanimité des Organisations Syndicales. Ce nouveau Comité est une instance d'information et d'échange sur les orientations stratégiques et sur l'activité du groupe Faurecia et HELLA en France. Il est composé de 17 membres désignés par les organisations syndicales nationales, en fonction de leur représentativité. Sa première réunion annuelle s'est tenue en juin à Paris, et a notamment porté sur :

- la présentation des résultats et des comptes annuels de Faurecia ainsi que de ses perspectives ;
- l'analyse de l'évolution du secteur automobile ;
- l'activité et les perspectives par entité ;
- l'évolution des effectifs.

PARTAGE DE L'INFORMATION AVEC LES AUTRES PAYS

Dans les pays où le Groupe est implanté et dans le cadre des grands principes et politiques définies, les différentes entités sont autonomes dans la mise en œuvre d'un dialogue social approfondi proche de leurs réalités et spécificités.

Dans les pays et/ou régions qui ne disposent pas d'instances centrales de représentants du personnel, la Direction des ressources humaines Groupe s'attache à animer le réseau des Directeurs de ressources humaines et correspondants pays pour échanger sur les différents sujets et diffuser l'information sur la stratégie, les résultats du Groupe et ses perspectives, mais également sur des initiatives et ou des sujets transversaux tels que « Économisons l'énergie ».

Là où il existe des instances centrales telles que le Comité européen ou le Comité de Groupe France, les membres favorisent également le partage d'informations afin que le plus grand nombre de salariés puisse échanger et contribuer ainsi à leur niveau au développement du dialogue social et économique.

Faurecia en 2022 :

- ✓ 63 % des salariés Faurecia sont représentés par au moins une instance représentative du personnel : Comité européen, Comité de Groupe France, Comité d'entreprise ou d'établissement, Organisations Syndicales, etc.

4.4.5. Gestion des talents



4.4.5.1. Acquisition et rétention des talents



GRI 404-1

RECRUTEMENTS EN DÉBUT DE CARRIÈRE

Faurecia souhaite assurer l'attractivité du Groupe et la fidélisation des talents de demain.

Les centres de gestion des recrutements, appelés *talent hub*, déploient localement des programmes de recrutement des jeunes diplômés et de professionnels en début de carrière. Le volontariat international en entreprise (VIE) est un des leviers clés utilisés par le Groupe pour réaliser ses objectifs de recrutement de jeunes diplômés.

Cette année, Faurecia a déployé un module d'Intelligence artificielle en collaboration avec une entreprise pionnière dans le domaine, qui permet d'analyser en profondeur les CV des candidats pour leur proposer les offres d'emploi les plus pertinentes d'après leur profil. Ce nouvel outil facilite le rapprochement adéquat entre les candidats et les postes ouverts, accélère le repérage des talents et identifie rapidement les compétences précises et rares. Il enrichit efficacement les forums de recrutement digitaux qui sont amenés à gérer des très grands volumes de candidats.

Faurecia en 2022

- Plus de 800 recrutements de volontaires internationaux en entreprise (VIE) ont été réalisés entre 2021 et 2022 ;
- 50 % des VIE Faurecia en fin de mission sont recrutés (contrats à durée déterminée et indéterminée) ;
- 28 % des recrutements de managers et professionnels Faurecia sont de jeunes diplômés.

RECRUTEMENTS DE HAUTS POTENTIELS, NOTAMMENT FÉMININS

Faurecia a mis en place un programme de recrutement de profils à haut potentiel en France, en Allemagne, aux États-Unis et en Chine dans le but de les préparer, grâce à un plan de carrière accéléré, à devenir nos futurs leaders. D'autre part, le Groupe mène un plan de recrutement spécifique visant à détecter des femmes pouvant rejoindre immédiatement ou à moyen terme le *top 300 des leaders*.

Faurecia en 2022

- 23 % de femmes parmi le *top 300 des leaders*, en hausse par rapport à 2021 (21 %)

INTÉGRER LES NOUVEAUX COLLABORATEURS

Tout nouvel embauché suit un programme d'intégration spécifique *Welcome On Board* pour découvrir le Groupe, ses valeurs, sa stratégie, son organisation et pour se familiariser avec la culture et ses systèmes opérationnels. Il s'agit d'une application intégrée à Teams, qui leur propose chaque jour des notifications personnalisées, adaptées à leurs besoins. Faurecia a été récompensé par Capital Humain fin 2022 pour le déploiement conjoint de l'intelligence artificielle et de l'application *Welcome on Board*, reconnaissant ainsi l'innovation et le déploiement global de la démarche.

Certains pays ont également mis en place des événements spécifiques pour accélérer l'intégration des nouveaux embauchés (à travers des journées d'orientation par exemple).

4.4.5.2. Évaluations annuelles et développement des compétences

L'évaluation équitable et factuelle de la performance est un élément essentiel de la culture *Being Faurecia*.

LE MODÈLE DE COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

Aligné sur la stratégie de transformation de Faurecia le modèle de compétences managériales développe un *leadership* agile et inclusif. Il présente les compétences essentielles qu'un leader doit acquérir selon le niveau de responsabilité au sein de l'organisation. Il encourage chacun à développer son potentiel de *leadership* en fournissant des illustrations des différents niveaux de maîtrise, des idées d'actions clés à mettre en œuvre pour y parvenir. Il fournit des repères pour l'auto-évaluation et l'évaluation faite par les managers lors des revues annuelles de performance. Il sert de référence aux collaborateurs pour construire leur plan de développement individuel.

L'ENTRETIEN ANNUEL DE PERFORMANCE DES MANAGERS ET PROFESSIONNELS



Chaque année, le Groupe lance une campagne d'appréciation de la performance des managers et professionnels. L'entretien annuel, qui a lieu entre un manager et son collaborateur, vise à évaluer l'atteinte des objectifs individuels sur l'année passée, les compétences managériales et les comportements au regard des valeurs de Faurecia.

L'entretien de performance permet également de définir des plans de développement individuels. Ceux-ci permettent à chacun de définir les actions de développement à réaliser sur l'année à venir afin de développer la performance et le potentiel de chacun.

C'est également un moment clé pour évoquer l'année à venir et définir ensemble les objectifs individuels afférents.

Faurecia en 2022

- 98 % des managers ont été évalués via un entretien de performance.

ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES EMPLOIS ET LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Faurecia accompagne les besoins de chaque manager et professionnel, avec un focus particulier sur leur potentiel anticipé sur les prochaines années :

1. le Comité exécutif passe en revue, deux fois par an, les hauts potentiels du Groupe avec un focus particulier sur les cadres dirigeants exécutifs potentiels ;
2. le Groupe effectue une revue annuelle des équipes (dites *people reviews*) à tous les niveaux : sites, divisions, *Business Groups*, et Groupe. Elle permet d'identifier les potentiels, de définir les plans de successions pour les postes clés et d'évoquer les opportunités de carrières pour les potentiels du Groupe (cf. 4.4.5.3) ;
3. des revues (dites *key reservoirs*) ont été organisées en Amérique du Nord et en Asie afin de développer la promotion et la mobilité interne et d'optimiser la gestion des talents sur le plan local ;
4. des revues mensuelles sont faites au niveau Groupe et pays afin de favoriser la mobilité interne de managers et professionnels entre les différentes entités du Groupe ;
5. une fois par an, le plan de succession du Groupe est présenté aux membres du Comité de gouvernance, des nominations et du développement durable du Conseil d'administration, puis au Conseil d'administration.

Faurecia est également particulièrement en veille sur les compétences en devenir : *data*, intelligence artificielle, etc. Le Groupe anticipe le déploiement de ces compétences en développant des offres de formations ad hoc (cf. 4.4.3) et en identifiant les besoins au sein de l'organisation.

COACHING ET MENTORING

Faurecia propose à ses talents des programmes de *coaching* et de *mentoring*. Le Groupe est notamment particulièrement vigilant à ce que ces programmes bénéficient aux talents féminins, afin d'accélérer leurs carrières (cf. 4.4.2.1.).

4.4.5.3. Opportunités de carrière

La politique de promotion interne du Groupe consiste à proposer des opportunités de carrière aux managers et professionnels qui réussissent et démontrent leur potentiel. Elle repose sur :

- les revues annuelles des talents et de succession ;
- les plans de développement individuels ;
- une utilisation rigoureuse du modèle de compétences managériales de Faurecia ;
- des évaluations externes pour accompagner au mieux le potentiel et les choix de carrière.

Faurecia propose des parcours de carrière diversifiés : mobilités interfonctions ou interdivisions, affectations sur des projets ou des missions de courte durée, opportunités professionnelles à l'étranger ou participation à des projets internationaux. L'objectif est d'exposer les talents en dehors de leur zone de confort et de leur permettre de développer leurs compétences.

Faurecia mène enfin une politique de gestion de carrière spécifique de ses près de 300 experts scientifiques et techniques. Le Groupe reconnaît et valorise particulièrement leurs expertises dans la technique et la technologie afin de renforcer les compétences métiers et les spécificités des produits vendus.

Faurecia en 2022

- 21 % des managers et professionnels ont bénéficié d'une mobilité interne.

4.4.5.4. Fidélisation des talents

Développement du *leadership*, opportunités de carrières, mais aussi formations, *coaching* et *mentoring* participent à fidéliser les talents.

En 2022, le taux de démission des managers et professionnels de Faurecia est en augmentation comparé à l'année 2021. Toute l'industrie a montré une augmentation du taux de démissions des talents, et Faurecia se situe au niveau du marché.

Afin de limiter l'impact pour les entités Business, le Groupe a mis en place en 2022 :

- des actions de rétention des compétences clefs ;
- un plan de renforcement et d'attraction des talents ;
- un plan robuste de développement des compétences à travers l'Université interne Faurecia.

Taux de démissions des managers et professionnels Faurecia :

Taux de démissions ✓	Faurecia 2019	Faurecia 2021	Faurecia 2022	Évolution 2022/2021
TOTAL	8,9 %	11,0 %	12,6 %	+ 1,6

En 2022, le taux de démissions de HELLA était de 14,9%. Ce chiffre couvre l'ensemble des salariés HELLA.

4.4.6. Rémunération



Le Groupe respecte la réglementation en vigueur dans chaque pays en matière de salaire minimum et les accords portant sur les rémunérations.

Afin d'attirer, de fidéliser et de motiver les talents, la politique de rémunération de Faurecia est déterminée de façon à garantir la compétitivité des pratiques internes de rémunération sur le marché local, pour chacune des entités du Groupe et dans le respect des règles légales. À cette fin, Faurecia examine chaque année les pratiques de marché auprès de cabinets spécialisés en rémunération.

Les *packages* de rémunération dépendent de plusieurs éléments, notamment du niveau de responsabilité exercée. Ainsi, plus le niveau de responsabilité est important, plus les éléments variables court terme et long terme représentent une part élevée de la rémunération totale.

CRITÈRES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA RÉMUNÉRATION VARIABLE

Faurecia a mené une réflexion sur la nature des critères quantifiables de la rémunération annuelle variable axés, jusqu'alors, sur les seuls éléments financiers dans le but d'harmoniser la structure pour l'ensemble des salariés bénéficiaires au sein de Faurecia.

Compte tenu de l'importance stratégique d'une transition climat via la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et la réponse aux attentes des parties prenantes en matière d'objectifs extra-financiers, le Groupe intègre depuis 2022 un critère environnemental quantifiable en ligne avec la trajectoire de neutralité carbone du Groupe.

Le critère choisit est lié à la réduction des émissions de CO₂ équivalent (mesuré en « tCO₂e » pour les « scopes 1 et 2 ») et à la consommation d'énergie. Ce critère, appliqué à partir de 2022 pour l'ensemble des collaborateurs Faurecia éligibles, soit 4 800 managers & professionnels, est un levier de mobilisation pour la réalisation des objectifs fixés par le Groupe.

Ainsi, en 2022, la **part variable court terme**, Faurecia Variable Compensation (FVC), était composée comme suit :

- pour le Directeur général :
 - critères quantifiables liés aux résultats financiers du Groupe représentant 50 % du FVC à la cible,
 - critère quantifiable lié à la réduction des émissions de CO₂ représentant 15 % du FVC à la cible,
 - critères quantifiables liés aux synergies avec HELLA représentant 10 % du FVC à la cible,
 - critères qualitatifs couvrant des objectifs stratégiques, de développement d'activité, managériaux et/ou en lien avec les valeurs du Groupe représentant 25 % du FVC à la cible ;
- pour les autres éligibles (membres du Comité exécutif Faurecia, du *top 300 des leaders* Faurecia et 4 800 managers et professionnels Faurecia), la structure a été harmonisée comme suit :
 - critères quantifiables liés aux résultats financiers du Groupe ou de l'entité *business* représentant de 50 % du FVC à la cible,
 - critères quantifiables liés à la réduction de la consommation de CO₂ et des économies d'énergie du Groupe et des activités représentant 15 % du FVC à la cible,
 - critères qualitatifs liés à la contribution individuelle aux résultats financiers représentant de 35 % du FVC cible.

Ces éléments sont détaillés au chapitre 3.3.1.

ÉVOLUTION DES RÉMUNÉRATIONS ET DES AVANTAGES SOCIAUX



En 2022

- Pour Faurecia, le montant global des rémunérations, charges sociales comprises, versées pour l'ensemble du Groupe, est de 3 931,4 millions d'euros
- Pour FORVIA, le montant global des rémunérations, charges sociales comprises, versées pour l'ensemble du Groupe, est de 5 486,6 millions d'euros

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS SOUS CONDITIONS DE PERFORMANCE

Faurecia a mis en place un programme d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance. Celui-ci est destiné aux membres du *top 300 des leaders* Faurecia dans une optique de motivation et de fidélisation.

Pour le Directeur général de Faurecia, le bénéfice de ces actions est soumis à une condition de présence et aux trois conditions de performance suivantes :

- une condition de performance interne, liée au résultat net après impôts du Groupe représentant 60 % ;
 - une seconde condition de performance interne liée au développement durable, relative à la proportion de femmes au sein de la population managers et professionnels du Groupe représentant 10 % ;
 - une condition de performance externe, liée à la croissance du résultat net par action de Faurecia par rapport à celle d'un groupe de référence constitué de 12 équipementiers mondiaux comparables représentant 30 % ;
- pour les autres bénéficiaires, un second objectif extra-financier a été ajouté autour de la réduction d'émissions de CO₂ par rapport aux attributions précédentes. Le bénéfice de ces actions est ainsi soumis à une condition de présence et aux cinq conditions de performance suivantes :
- une condition de performance interne, liée au résultat opérationnel du Groupe représentant 20 %,
 - une seconde condition de performance interne liée au *net cash-flow* du Groupe représentant 25 %,
 - une troisième condition de performance interne liée au développement durable, relative à la proportion de femmes au sein de la population managers et professionnels du Groupe représentant 10 %,
 - une quatrième condition de performance interne liée au développement durable, relative à la réduction des émissions de CO₂ du Groupe représentant 15 %,
 - une condition de performance externe, liée à la croissance du résultat net par action de Faurecia par rapport à celle d'un groupe de référence constitué de 12 équipementiers mondiaux comparables représentant 30 %.

Faurecia en 2022

- 2 402 810 actions attribuées au *top 300 des leaders* (voir chapitre 5.2.2).

4.4.7. Fondation et citoyenneté d'entreprise



Pour le Groupe, la citoyenneté d'entreprise s'exprime à tous les niveaux :

1. à travers les projets solidaires menés par des salariés ou les partenariats avec des associations soutenus financièrement par la Fondation Faurecia, devenue Fondation FORVIA en 2022 ;
2. par l'intermédiaire de la plateforme digitale d'engagement solidaire de la Fondation, où chaque salarié peut participer à des actions de bénévolat auprès d'associations locales ;
3. au niveau des sites industriels via des actions collectives de solidarité organisées par les sites eux-mêmes.

	2019 Faurecia	2021 Faurecia	2022 Faurecia	Faurecia Cible 2030
% de salariés impliqués dans des actions sociétales locales	10 %	12 %	15 %	20 %

4.4.7.1. La Fondation FORVIA

FORVIA Foundation

Créée en mars 2020, la Fondation Faurecia est, depuis 2022, la Fondation FORVIA. Elle apporte une contribution positive à la société en soutenant les projets solidaires menés par les collaborateurs du Groupe pour promouvoir l'éducation, la mobilité et l'environnement. Grâce à l'expertise et à l'énergie collective de ses collaborateurs, la Fondation FORVIA accompagne ainsi des projets et des associations dans les pays d'implantation du Groupe. À fin 2022, il a été estimé que plus de 4 000 personnes dans le besoin ont pu bénéficier d'une aide à travers les projets de solidarité du Groupe.

DES PROJETS PORTÉS PAR LES SALARIÉS

Avec plus de 150 projets soumis par les salariés à travers le monde, l'appel à projets solidaire 2021/2022 de la Fondation FORVIA a été un grand succès – mobilisant les employés de Faurecia pour la 3^e année consécutive, et ceux de HELLA pour la première fois.

S'inscrivant dans les domaines d'intervention de la Fondation, **21 nouveaux projets ont été retenus en 2022** :

- 5 sont des projets existants, auxquels la Fondation renouvelle son soutien ;
- 11 visent à assurer l'égalité d'accès à l'éducation ;
- 3 visent à améliorer l'inclusion sociale par la mobilité ;
- 2 visent à assurer la préservation de l'environnement.

Toutes ces nouvelles initiatives 2022 sont déployées par les collaborateurs du Groupe en partenariat avec des organismes à but non lucratif et ont été financées à hauteur de 700 000 euros par la Fondation. Elles bénéficieront à plus de 2 000 personnes dans 12 pays.

La nouvelle campagne d'appels à projets solidaires de la Fondation FORVIA 2022/2023 a été lancée fin 2022 auprès des salariés. Fin janvier 2023, les sites ont présélectionné les projets prometteurs, actuellement en phase de sélection par le Conseil d'administration de la Fondation FORVIA pour une sélection finale en mai/juin 2023.

LES PROJETS SOLIDAIRES PORTÉS PAR

**PORTUGAL**

- Soutien au programme de sensibilisation aux éco-gestes à destination des seniors organisé par des jeunes d'un quartier
> 40 seniors et 8 jeunes

FRANCE

- Prise en charge de l'hébergement et l'insertion de personnes sans domicile fixe
> 5 familles
- Mise en place d'un espace mobile d'aide à l'orientation et à l'insertion pour les jeunes en décrochage scolaire ou sans qualifications dans les zones rurales de l'est de la France
- Soutien à la création d'une école de production qui dispense des formations en maintenance industrielle pour des jeunes sans qualifications
> 45 étudiants

**ESPAGNE**

- Soutien à l'éducation et l'intégration des résidents de trois centres d'accueil pour réfugiés
> 252 jeunes réfugiés
- Financement d'outils numériques et de formations pour les enfants issus de milieux défavorisés et/ou orphelins
> 50 enfants et 30 familles

ÉTATS-UNIS

- Installation de rampes d'accès pour fauteuils roulants afin d'améliorer l'autonomie des personnes en situation de handicap
> 6 familles

**MEXIQUE**

- Entreprise de reboisement redistribuant ses bénéfices à une association caritative pour les enfants atteints de cancer
> 12 000 arbres produits/an et 100 enfants aidés

BRÉSIL

- Formations professionnelles pour les jeunes en décrochage scolaire
> 275 adolescents

ARGENTINE

- Programme de mentorat et de bourses pour les adolescents vulnérables
> 10 lycéens
- Restauration d'une forêt indigène afin d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs locaux
> 25 agriculteurs et 300 étudiants

MAROC

- Don de vélos aux enfants vivant dans des zones rurales pour aller à l'école en toute autonomie
> 100 collégiens



LES SALARIÉS DU GROUPE DEPUIS 2020



ALLEMAGNE

- Financement d'un minibus pour une association accueillant des personnes en situation de handicap > 22 résidents
- Financement d'équipements numériques pour soutenir un programme de coaching digital à l'attention de parents vulnérables afin de les aider à mieux accompagner leurs enfants dans l'utilisation des médias > 100 familles

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

- Financement de minibus pour trois associations d'aide pour les enfants en situation de handicap et personnes âgées > 100 bénéficiaires



SLOVAQUIE

- Accompagner la transition écologique d'une école primaire > 100 écoliers

ROUMANIE

- Don d'outils numériques & activités périscolaires pour des enfants défavorisés > 62 enfants
- Financement d'un minibus pour l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap > 44 enfants
- Formation à la sécurité routière et activités sociales pour améliorer l'inclusion des enfants atteints d'autisme > 30 enfants
- Séances d'éducation sportive et culturelle pour l'insertion des enfants en situation de handicap > 120 enfants
- Création d'une salle informatique dans une école en zone défavorisée > 150 écoliers
- Création d'une médiathèque dans une école rurale > 150 écoliers

ITALIE

- Don d'ordinateurs reconditionnés à des enfants pour leur permettre de suivre l'école à la maison > 300 enfants
- Soutien à un programme de livraisons éco responsables pour venir en aide aux personnes impactées par le Covid-19 > 1 000 familles

INDE

- Financement de matériel scolaire et amélioration des infrastructures dans deux écoles > 400 écolières
- Amélioration des installations et de la formation dans un pensionnat pour personnes malvoyantes > 150 résidents
- Programme de reforestation et mise à disposition d'infrastructures pour créer un village à énergie verte > 300 familles
- Financement d'infrastructures pour accroître la capacité d'accueil en pensionnat d'une école dans une région rurale > 70 écolières



CHINE

- Financement de huit maisons périscolaires pour accueillir les enfants d'ouvriers migrants > 700 enfants



VIETNAM

- Financement de bourses d'étude et de matériel pour les écolières vulnérables du Mékong > 50 lycéennes

TUNISIE

- Formations professionnalisantes pour des jeunes en décrochage scolaire > 100 adolescents

PARTENARIATS D'ACTION SOCIÉTALE

En plus des projets inspirants menés par les salariés, la Fondation FORVIA mène six partenariats avec des acteurs externes pour renforcer son impact. Au total en 2022, c'est un financement de 415 000 euros qui a été dédié à ces associations reconnues pour leur action sociétale.

■ Aide d'urgence liée à la crise de la Covid-19 avec la Fondation de France

La pandémie ayant provoqué des perturbations conséquentes que ce soit sur le plan financier, social et émotionnel, la Fondation FORVIA a décidé d'aider les populations durement affectées en créant, en 2020, un partenariat avec la Fondation de France qui est le premier réseau de philanthropie en France. Depuis trois ans le partenariat évolue selon les besoins émergents :

■ **aide aux systèmes de santé français en 2020** : la Fondation s'est engagée au côté de la Fondation de France en contribuant à l'alliance « Tous Unis contre le coronavirus » pour soutenir les personnels de santé, la recherche et ceux qui travaillent avec les populations les plus vulnérables,

■ **aide aux étudiants français en 2021** : la Fondation FORVIA a contribué à l'aide d'urgence de la Fondation de France pour soutenir les étudiants français précarisés par la crise – nourriture, produits de première nécessité, aide psychologique et au soutien éducatif à long terme,

■ **aide aux publics fragilisés post-pandémie en 2022** : cette année, le partenariat s'est concentré sur les enjeux liés à l'après pandémie, tels que le soutien en santé mentale des jeunes et la prévention du suicide, l'accueil de jour des enfants issus de familles en difficulté afin de favoriser un retour à l'emploi, des dispositifs d'accueil d'urgence des femmes victimes de violences et de leurs enfants et enfin le financement de bourses aux jeunes majeurs sans soutien familial ;

■ Soutien aux jeunes travailleurs du numérique avec la Simplon Foundation

La *Simplon Foundation* est une organisation française qui a pour mission d'accélérer l'inclusion numérique des publics fragiles et soutenir l'insertion socio-professionnelle vers des métiers du numérique. Depuis 2021, la Fondation FORVIA finance le programme *Bac(k) on track*, un cursus d'apprentissage intensif pour des personnes peu ou pas diplômées qui permet de les préparer avant la reprise d'études qualifiantes, ainsi que des bourses d'urgence pour les étudiants les plus vulnérables. Le soutien de la Fondation a bénéficié à une soixantaine d'étudiants en 2022.

■ Reconditionnement de matériel médical et insertion sociale avec Envie Autonomie

Envie Autonomie est une association française appliquant les principes de l'économie circulaire pour proposer une offre solidaire de matériel médical issu du réemploi et remis en bon état d'usage. Cette approche innovante permet de réduire l'impact environnemental de la production de matériel médical, et d'augmenter l'accessibilité financière de ces aides techniques pour les personnes dans le besoin

tout en favorisant l'insertion professionnelle de personnes en rupture avec le marché de l'emploi. Depuis 2021, la Fondation FORVIA soutient le lancement de deux nouveaux sites d'exploitation en France. En 2022, La Fondation FORVIA a travaillé conjointement avec la Fondation Accenture pour réaliser un mécénat de compétences permettant à Envie Autonomie de structurer son parcours vers le marché secondaire des pièces de rechange et de bénéficier de l'expertise de FORVIA en gestion logistique et en évaluation de l'empreinte environnementale de ses activités.

■ École mobile pour les enfants des rues, avec Mobile School

Mobile School est une ONG internationale dont la mission consiste à fournir une présence éducative et de lien social auprès des enfants des rues. Depuis 2021, la Fondation FORVIA a apporté un soutien financier à quatre écoles mobiles qui organisent des passages réguliers dans des quartiers défavorisés au Mexique, en Roumanie et en Pologne. Ces séances, animées par des bénévoles, permettent de créer un lien social et santé de proximité (éducation, prévention à la drogue et la prostitution...) auprès d'enfants des rues.

En 2022, la Fondation a soutenu l'ouverture d'une nouvelle école mobile en Roumanie et en Pologne pour aider les enfants réfugiés de la guerre en Ukraine. La Fondation a également contribué à la traduction de près de 300 supports pédagogiques en Ukrainien.

■ Préservation de la biodiversité et des écosystèmes avec NOÉ

NOÉ est une association française qui œuvre pour la protection des espèces menacées, la gestion des aires protégées et la restauration de la biodiversité et milieux naturels en France et à l'étranger.

En 2022, La Fondation FORVIA a apporté son soutien au programme « les prairies de NOÉ » dédié à la protection des pollinisateurs sauvages en France. Avec l'aide de NOÉ, la Fondation développera, entre 2023 et 2024, un projet de restauration des pollinisateurs sauvages sur deux sites pilotes de FORVIA en France et en Allemagne. Le projet sera axé autour de la réhabilitation des espaces naturels, le changement dans les pratiques de gestion des espaces verts, et la sensibilisation des employés.

■ Faire rimer culture et inclusion avec le Théâtre des amandiers de Nanterre

En 2022, La Fondation a apporté son soutien au Théâtre Nanterre-Amandiers situé à proximité du siège social du Groupe. En tant que centre dramatique national, le Théâtre Nanterre-Amandiers a pour mission l'accompagnement de la jeune création qui sera le théâtre de demain. La Fondation contribue au programme « La Belle Troupe des Amandiers », une formation de deux ans au métier de comédien pour douze jeunes artistes. Au cours de cette formation, les apprentis acteurs joueront leurs propres créations et investiront le territoire de Nanterre et la région Ile-de-France pour aller à la rencontre du public le plus large et dispersé possible afin de rendre la culture accessible à tous.

Les partenariats de la Fondation FORVIA depuis 2020

Aide humanitaire

AIDE D'URGENCE LIÉE À LA CRISE DE LA COVID-19 EN FRANCE



LE SYSTEME DE SANTÉ en 2020

Soutien aux professionnels du soin de la personne

LES ÉTUDIANTS en 2021

- ~100 bourses d'études ou aides financières ponctuelles
- 850 paniers alimentaires distribués
- 160 étudiants accompagnés par du tutorat
- 100 consultations psychologiques offertes

LES PUBLICS VULNERABLES en 2022

- Un programme gratuit de garde d'enfants issus de familles précaires
- Une salle de jeux dans un refuge d'urgence accueillant des femmes victimes de violence et leurs enfants
- Un projet de prévention contre le suicide des adolescents
- Un festival artistique abordant les problématiques d'addictions chez les jeunes
- Des aides financières ponctuelles pour les étudiants

PARTENAIRE depuis 2020

Éducation

INCLUSION DES PERSONNES PEU OU PAS QUALIFIÉES DANS LES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE EN FRANCE



- 3 classes préparatoires pour accéder à une formation certifiante
- 65 étudiants accompagnés
- 17 aides financières ponctuelles accordées pour les étudiants

PARTENAIRE depuis 2021

FOURNIR UNE PRÉSENCE ÉDUCATIVE ET SOCIALE POUR LES ENFANTS DES RUES AU MEXIQUE EN ROUMANIE ET EN POLOGNE



- 4 écoles mobiles au Mexique et en Roumanie
- Développement de matériel pédagogique pour les réfugiés ukrainiens en Roumanie et en Pologne

PARTENAIRE depuis 2021

FAIRE RIMER CULTURE ET INCLUSION AVEC LE THÉÂTRE DES AMANDIERS DE NANTERRE EN FRANCE



- Une formation de deux ans pour douze jeunes artistes
- Les apprentis comédiens joueront leurs propres créations devant le public le plus large et le plus dispersé possible sur le territoire

PARTENAIRE depuis 2022

Environnement

DONNER UNE SECONDE VIE AU MATÉRIEL MÉDICAL EN FRANCE



- Ouverture de 2 nouveaux sites
- Une collaboration avec la Fondation Accenture pour optimiser leurs opérations
- Une analyse simplifiée du cycle de vie du fauteuil roulant
- Une étude de marché sur les pièces détachées
- Un livre blanc sur les fauteuils roulants d'occasion

PARTENAIRE depuis 2021

SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE



- Sélection d'une usine pilote en France pour une réhabilitation d'habitats naturels favorables aux pollinisateurs sauvages
- Diagnostic biodiversité sur site suivi d'un plan d'actions 2023/2024
- Sensibilisation des employés

PARTENAIRE depuis 2022

SOUTIEN D'ASSOCIATIONS POUR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

En 2022, la Fondation Faurecia a également consacré 40 000 euros au soutien de projets dans le cadre de ces deuxièmes Trophées internes de la Diversité et de l'Inclusion, qui s'adressaient à l'ensemble des salariés. Les projets gagnants ont pu remettre une donation spéciale à une association locale de leur choix, œuvrant pour l'inclusion des personnes vulnérables. Ce sont au total cinq associations qui ont été choisies pour recevoir une donation exceptionnelle de la Fondation FORVIA dans cinq pays où le Groupe est implanté.

Ainsi en Pologne, c'est la Fondation Cosmos (*Fundacja Kosmos dla Dziełeczyn*) qui a bénéficié d'une subvention de la Fondation FORVIA. L'association œuvre à l'amélioration des conditions des jeunes filles en Pologne confrontées aux stéréotypes limitants, aux barrières scolaires et à un manque de confiance en soi. L'association réalise des activités pédagogiques visant à renforcer la confiance des filles dans leurs propres compétences.

Soutien exceptionnel face à la guerre en Ukraine

En mars 2022, la Fondation FORVIA a décidé d'un soutien exceptionnel aux populations touchées par la guerre en Ukraine. Elle a affecté 500 000 euros et lancé un appel interne aux dons pour soutenir les initiatives de solidarité menées par plus de 20 000 employés du Groupe dans les pays voisins (Pologne, Roumanie, Hongrie, Slovaquie et République tchèque). Cette campagne de collecte a permis de récolter 25 000 euros de dons de la part des employés, auxquels la Fondation a abondé chaque don afin d'ajouter 25 000 euros supplémentaires à l'enveloppe « urgence Ukraine ». 300 000 euros ont été versés à l'ONG Première Urgence Internationale pour le soutien psychologique et l'ouverture d'une plateforme logistique d'urgence à la frontière polonaise ainsi que la distribution de produits de premières nécessités directement en Ukraine. 250 000 euros ont été versés pour des projets menés par des collaborateurs du Groupe en partenariats avec plusieurs ONG locales des pays frontaliers de l'Ukraine : Pologne, Roumanie, Slovaquie et République tchèque.

4.4.7.2. Les sites engagés localement

FORVIA encourage les initiatives de solidarité sur tous ses sites en facilitant l'implication solidaire et locale de ses employés, et en mettant son expertise au service des régions où le Groupe est implanté. Chaque site est invité à concevoir son propre plan d'action sociétal local et annuel. Les employés contribuent de manière significative aux communautés riveraines par le biais d'actions de solidarité locale, qui peuvent prendre la forme de programmes, d'événements ou de campagnes de collectes de dons.

INITIATIVE FUELS POUR LUTTER CONTRE LA FAIM

À titre d'exemple, l'initiative FUELS (*Faurecia Unites with Employees for Local Services*) a été créée en 2010 par les employés de Faurecia en Amérique du Nord pour lutter contre la faim. Elle s'est progressivement étendue à un plus grand nombre de causes et de pays. Parmi toutes les actions menées en 2022, les équipes des États-Unis, du Mexique et du Canada ont été encouragées à effectuer deux heures de service communautaire. Plus de 5 500 bénévoles, les employés, leurs amis ou les membres de leurs familles, ont participé à cette campagne. Ensemble, ils ont effectué plus de 16 000 heures de bénévolat pour le nettoyage de parcs et de rivières ou le service de repas.

Au Royaume-Uni, les équipes ont récolté près de 5 000 livres sterling pour l'association *Young Lives vs Cancer*. Ces montants permettront de soutenir l'accueil des familles avec des enfants et des jeunes atteints de cancer, et de financer des travailleurs sociaux.

Au centre technique d'Augsbourg en Allemagne, 60 employés ont participé à une journée de volontariat dans une ferme.

Enfin, en Chine, plus de 30 sites ont organisé en novembre un « mois du bénévolat ». Les salariés se sont mobilisés pour des collectes de fonds, des campagnes de dons de sang, et une marche solidaire *Backpack-on-the-Go* pour offrir 10 000 sacs à dos à des enfants dans le besoin.

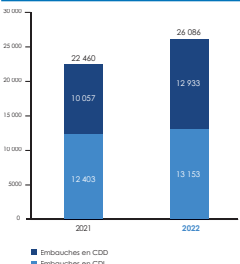
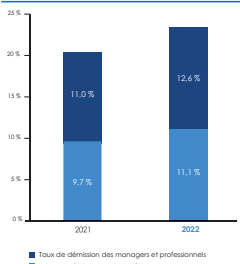
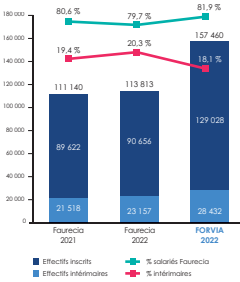
4.4.7.3. Plateforme d'engagement solidaire

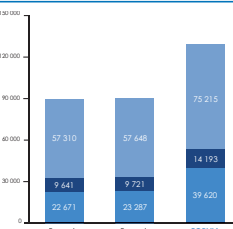
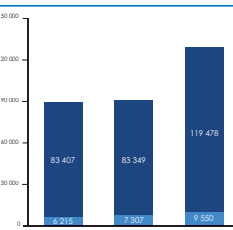
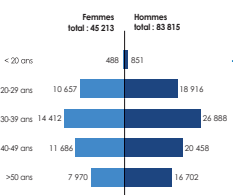
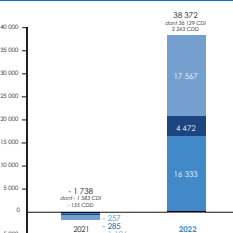
Pour augmenter son impact sociétal et faciliter l'engagement des salariés dans des actions au bénéfice des communautés locales, la Fondation FORVIA a déployé sa plateforme digitale de volontariat, le *FORVIA Solidarity Hub*. Celle-ci centralise et promeut, tout au long de l'année, des actions solidaires. La plateforme propose également aux collaborateurs des missions de bénévolat auprès d'associations à but non lucratif sur leur temps personnel. Elle fait ainsi le lien entre l'envie d'agir des employés et les missions de volontariat proposées par les associations locales. Lancée en 2021 aux États-Unis, au Canada, au Mexique et en France, elle a été déployée en 2022 sur l'ensemble des sites où le Groupe est implanté.

En 2022, la plateforme a enregistré près de 1 600 participations à des actions solidaires dans le monde et a hébergé plusieurs initiatives importantes telles que :

- l'appel à projet annuel de la Fondation FORVIA ;
- la campagne d'action solidaire FUELS en Amérique du Nord, pour laquelle les collaborateurs ont pu s'inscrire aux différentes missions proposées sur leurs sites respectifs ;
- la campagne d'appel aux dons lancée auprès des employés pour « l'urgence Ukraine ».

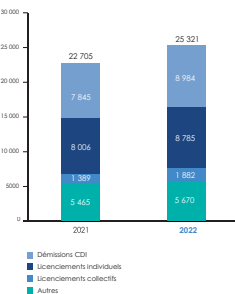
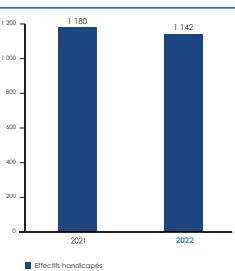
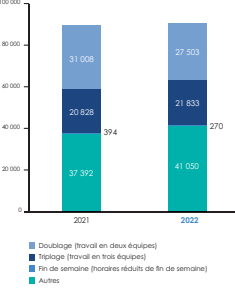
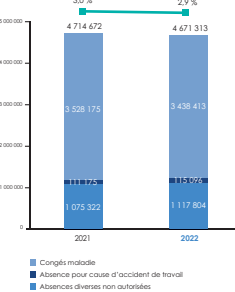
4.4.8. Indicateurs de la performance sociale

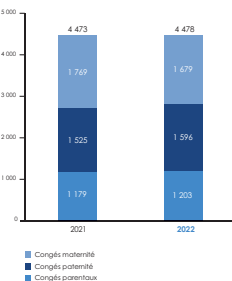
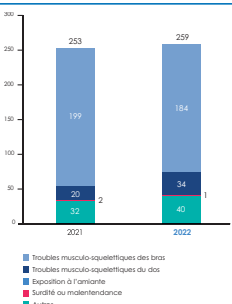
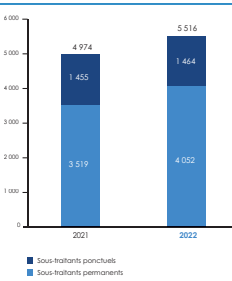
		Faurecia		FORVIA	
Embauches - effectifs inscrits		2021	2022	Commentaires 2022/2021 Faurecia	2022
	Embauches en CDI	12 403	13 153	Pour l'ensemble des inscrits du groupe Faurecia, le nombre d'embauches a augmenté de + 16,1 % par rapport à 2021, dont + 6 % pour les contrats à durée indéterminée et + 28,6 % pour les embauches en contrats à durée déterminée. L'accroissement du volume des embauches en contrats à durée indéterminée fait suite à la reprise de l'activité post-Covid (notamment en Amérique du Nord et en Asie) et prend en compte l'augmentation du nombre des démissions en 2022.	
	Embauches en CDD	10 057	12 933		
	Embauches Total	22 460	26 086		
Taux de démission					
	Taux de démission des managers et professionnels	11,0 %	12,6 %	Au sein du périmètre du groupe Faurecia, les démissions de collaborateurs en contrat à durée indéterminée ont représenté 35,5 % des départs en 2022 contre 34,6 % en 2021 (30 % pour les opérateurs et les Etams, 64 % pour les cadres). Ces démissions ont concerné pour 61,5 % les ouvriers, pour 7,0 % les Etams et pour 31,5 % les cadres, situation identique à 2021. Pour cette dernière catégorie, c'est en Europe (+ 30 % versus 2021) et en Asie (+ 16 % versus 2021) que se retrouvent les plus fortes variations tant en volume qu'en pourcentage.	
	Taux de démission tous salariés	9,7 %	11,1 %		
Effectifs					
	Effectifs inscrits	89 622	90 656	Les effectifs totaux du groupe Faurecia ont enregistré une augmentation de + 2 673 personnes, soit + 2,4 % en 2022. Ils ont progressé de + 1,8 % en Europe (+ 825 collaborateurs), + 2,4 % en Amérique du Nord (+ 510 collaborateurs), + 9,0 % en Amérique du Sud (+ 437 collaborateurs) et + 4,4 % en Asie (+ 1 355 collaborateurs). Dans le reste du monde, une diminution de - 454 collaborateurs a été enregistrée (soit - 5,0 %), dont - 64 % en Russie (- 1 057 collaborateurs). L'effectif inscrit du groupe Faurecia a augmenté de + 1 034 personnes en 2022 (+ 1,2 %). Cette augmentation a été particulièrement sensible en Amérique du Nord (+ 5,4 % soit + 1 088 personnes), en Amérique du Sud (+ 9,4 % soit + 428 personnes) et en Asie (+ 4,6 % soit + 769 personnes). L'Europe a enregistré une baisse de - 2,9 % soit - 1 174 collaborateurs. La part du travail intérimaire s'est élevée à 20,3 % à fin 2022 (versus 19,4 % à fin 2021).	129 028
	Effectifs intérimaires	21 518	23 157		28 432
	Effectifs totaux	111 140	113 813		157 460
	% salariés Faurecia	80,6 %	79,7 %		81,9 %
	% intérimaires	19,4 %	20,3 %		18,1 %

		Faurecia			FORVIA
Embauches - effectifs inscrits		2021	2022	Commentaires 2022/2021 Faurecia	2022
Effectifs inscrits par catégorie					
	Ouvriers	57 310	57 648	Les effectifs inscrits du groupe Faurecia ont augmenté de + 1,2 % en 2022, dont + 0,6 % pour les opérateurs, + 0,8 % pour les Etams (employés techniciens agents de maîtrise) et + 2,7 % pour les cadres. Pour cette dernière catégorie, c'est en Amérique du Nord (+ 11,1 % versus 2021) et en Asie (+ 2,6 % versus 2021) que se retrouvent les plus fortes variations en volume (+ 472 cadres en Amérique du Nord et + 207 cadres en Asie).	75 215
	Etams	9 641	9 721		14 193
	Cadres	22 671	23 287		39 620
Effectifs inscrits par contrat					
	CDI	83 407	83 349	Les effectifs en contrats à durée indéterminée du groupe Faurecia ont diminué de - 58 personnes soit - 0,1 % (- 1 562 en Europe, + 578 en Amérique du Nord, + 346 en Amérique du Sud, + 860 en Asie et - 280 dans le reste du monde). Sur la même période, les effectifs en contrats à durée déterminée ont augmenté de + 17,6 % soit + 1 092 collaborateurs. Les contrats à durée indéterminée représentent 91,9 % des inscrits en 2022, contre 93,1 % en 2021.	119 478
	CDD	6 215	7 307		9 550
Pyramide des âges par sexe					
Hommes					
	< 20 ans	757	658	Les femmes représentent 33,7 % des effectifs inscrits du groupe Faurecia, ratio en progression de + 0,3 point par rapport à 2021. Elles représentent 36,4 % des ouvriers, 29,2 % des Etams et 28,9 % des cadres à l'échelle du groupe. Faurecia est un groupe plutôt jeune puisque 56,3 % des salariés inscrits ont moins de 40 ans et 25,4 % ont moins de 30 ans. 16 499 collaborateurs ont plus de 50 ans, soit 18,2 % des effectifs inscrits, en progression de 0,1 point par rapport à 2021. Pour l'ensemble des tranches d'âges, la répartition par catégorie professionnelle reste stable à savoir 64 % d'ouvriers, 11 % d'Etam et 25 % de cadres.	851
	20-29 ans	14 265	14 110		18 916
	30-39 ans	18 422	18 586		26 888
	40-49 ans	14 775	15 044		20 458
	> 50 ans	11 501	11 717		16 702
	TOTAL	59 720	60 115		83 815
Femmes					
	< 20 ans	362	392	Effectifs inscrits acquisition HELLA à fin déc. 22	488
	20-29 ans	7 667	7 901		10 657
	30-39 ans	9 303	9 436		14 412
	40-49 ans	7 812	8 030		11 686
	> 50 ans	4 758	4 782		7 970
	TOTAL	29 902	30 541		45 213
Effectifs inscrits des acquisitions/cessions					
	Ouvriers	- 1 196			17 567
	Etams	- 285			4 472
	Cadres	- 257			16 333
	CDI	- 1 583			36 129
	CDD	- 155			2 243

FORVIA

2022

		Faurecia		FORVIA
Embauches - effectifs inscrits		2021	2022	2022
Départs par motif				
	Démissions CDI	7 845	8 984	En 2022, le groupe Faurecia a enregistré 25 321 départs, contre 22 705 en 2021, soit une hausse de + 11,5 %. 7,9 % d'entre eux sont des fins de contrats à durée déterminée versus 10 % en 2021. Les démissions de collaborateurs en contrat à durée indéterminé ont représenté 35,5 % des départs en 2022 contre 34,6 % en 2021, dont + 14,2 % pour les ouvriers, + 7,6 % pour les Etams et + 16,9 % pour les cadres. Ces démissions ont concerné pour 61,5 % les ouvriers, pour 7,0 % les Etams et pour 31,5 % les cadres, situation identique à 2021. La part des licenciements individuels et collectifs a augmenté, passant de 41,4 % à 42,1 % du total des départs enregistrés, principalement en Amérique du Nord, Asie et Russie.
	Licenciements individuels	8 006	8 785	
	Licenciements collectifs	1 389	1 882	
	Autres	5 465	5 670	
	TOTAL	22 705	25 321	
Effectifs handicapés				
	Effectifs handicapés	1 180	1 142	Le groupe Faurecia emploie plus de 1 100 personnes handicapées, la grande majorité en Europe. Ce chiffre est en recul de 3,2 % par rapport à 2021. La notion de personnel handicapé est définie par les législations de chaque pays, législation plus volontariste en Europe, notamment en France et en Allemagne, que dans les autres pays.
Organisation du travail				
	Doublage (travail en deux équipes)	31 008	27 503	Au sein du périmètre du groupe Faurecia, l'organisation du travail a pour objectif de répondre aux besoins de nos clients compte tenu de la capacité de production de nos usines. Les horaires dits de travail postes ((1), (2) et (3)) qui concernent essentiellement nos sites de production, représentent 55 % de nos effectifs inscrits.
	Triplage (travail en trois équipes)	20 828	21 833	
	Fin de semaine (horaires réduits de fin de semaine)	394	270	
	Autres	37 392	41 050	
	TOTAL	31 008	27 503	
Absentéisme				
	Congés maladie	3 528 175	3 438 413	Le nombre d'heures d'absence s'élève à 4,671 millions en 2022, en diminution de 0,9 % par rapport à 2021 sur le périmètre du groupe Faurecia. Dans le même temps, les heures travaillées ont augmenté de 1,2 % passant de 158,7 millions à 160,7 millions sur la période, croissance liée à la reprise de l'activité par rapport à 2021. Il en résulte une diminution du taux d'absentéisme à 2,9 % sur 2022, en réduction de 0,1 point par rapport à 2021.
	Absence pour cause d'accident de travail	111 175	115 096	
	Absences diverses non autorisées	1 075 322	1 117 804	
	TOTAL	4 714 672	4 671 313	
	Taux d'absentéisme	3,0 %	2,9 %	

		Faurecia		FORVIA	
Embauches - effectifs inscrits		2021	2022	2022	
Congés maternité/paternité/parentaux					
	Congés maternité	1 769	1 679	Au sein du périmètre du groupe Faurecia, les effectifs ayant bénéficié de congés maternité ont diminué de 5,1 % en 2022 notamment en Europe centrale et Asie. Ceux ayant bénéficié de congés paternité ont augmenté de 4,7 % principalement en Amérique du Nord. Les congés parentaux ont augmenté de 2,0 % (principalement en Asie). Les modalités et durées de congés maternité/paternité et parentaux sont définies par les législations de chaque pays.	
	Congés paternité	1 525	1 596		
	Congés parentaux	1 179	1 203		
	TOTAL				4 473
Maladies professionnelles par nature					
	Troubles musculo-squelettiques des bras	199	184	0,3 % des effectifs inscrits du groupe Faurecia sont atteints d'une maladie professionnelle en 2022. Ce ratio est identique à celui de 2021. Les troubles musculo-squelettiques des bras représentent plus de 71 % des maladies professionnelles enregistrées au sein du groupe. Les modalités de reconnaissances de ces différentes pathologies sont définies par les législations de chaque pays.	
	Troubles musculo-squelettiques du dos	20	34		
	Exposition à l'amiante	-	-		
	Surdité ou malentendance	2	1		
	Autres	32	40		
	TOTAL				253
Sous-traitance					
	Sous-traitants ponctuels	1 455	1 464	Au sein du périmètre du groupe Faurecia, l'appel à la sous-traitance est en croissance en 2022 en lien avec la reprise de l'activité dans nos sites de production et un recours plus important à des prestataires sécurité/gardiennage/nettoyage et entretien, en réponse à la crise sanitaire.	
	Sous-traitants permanents	3 519	4 052		
	TOTAL				4 974

4.5. Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Faurecia SE, accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1058 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées, ci-après les « **Informations** ») de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après la « **Déclaration** »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « **Référentiel** »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des Informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852, de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie européenne) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 7 personnes et se sont déroulés entre novembre 2022 et février 2023 sur une durée totale d'intervention de 6 semaines.

Nous avons mené une trentaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement, qualité et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques relatifs au dialogue social, à l'éthique des affaires, à la chaîne d'approvisionnement durable, à la qualité et la sécurité des produits et à la transition climat, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽¹⁾ et couvrent entre 17 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars SAS

Paris La Défense, le 20 février 2023

Gregory DEROUET
Associé

Tristan MOURRE
Associé RSE & Développement Durable

(1) FAS Division China, FCM Division China, FIS Europe, FCE Koriyama, FIS Gorzow II, FIS Almussafes, FCE Koriyama, FCM Changchun, FAS Guangzhou.

ANNEXE 1 : Informations considérées comme les plus importantes

INFORMATIONS QUALITATIVES (ACTIONS ET RÉSULTATS)

- Conditions de sécurité au travail
- Acquisition et la rétention des talents
- Dialogue social
- Engagement des salariés
- Ethique des affaires
- Chaîne d'approvisionnement durable
- Mesures mises en œuvre pour la qualité et la sécurité des produits
- Impact environnemental des sites de production et lutte contre le changement climatique
- Transition climat

INDICATEURS QUANTITATIFS (INCLUANT LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE)

- Effectif total inscrit et répartition par contrat
- FR0t (nombre d'accidents par million d'heures travaillées avec arrêt de travail)
- FR1t (nombre d'accidents par million d'heures travaillées sans arrêt de travail)
- Pourcentage de démissions des managers et professionnels
- Index d'engagement des salariés
- Pourcentage de managers et professionnels formés au code d'éthique
- Nombre de fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation de la performance RSE sur l'année
- Index de satisfaction clients
- Part des sites de production certifiés ISO 14001
- Consommation d'énergies en MWh par millions d'euros de chiffre d'affaires
- Tonnes de déchets par millions d'euros de chiffre d'affaires
- Tonnes de CO₂ équivalent scope 1 & 2 par millions d'euros de chiffre d'affaires
- Bilan carbone des émissions Scopes 1, 2, 3

4.6. Note méthodologique



GRI 102-48, GRI 102-49, GRI 102-50, GRI 102-51

FORVIA consolide et publie des indicateurs selon les lignes directrices proposées par le *Global Reporting Initiative* (GRI).

La période de cette déclaration de performance extra-financière correspond à l'année 2021. La précédente déclaration de performance extra-financière de l'année 2020 figure dans le Document d'enregistrement universel de Faurecia, diffusé sur <https://www.faurecia.com/>.

Les informations sociales, environnementales et sociétales contenues dans ce chapitre répondent aux exigences de l'article L. 225-102-1 et des articles R. 225-105 et suivants du Code de commerce français, transposant la directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil

de 22 octobre 2014 : la « DPEF » (Déclaration de Performance Extra-Financière). Compte tenu de la nature des activités de Faurecia, les thèmes suivants : le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable ne constituent pas des risques RSE principaux et ne justifient pas un développement dans le présent rapport de gestion.

Le périmètre, ainsi que les méthodologies de calcul des indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux sont décrits dans les sections 4.2, 4.4 et 4.3 respectivement. Les modifications apportées aux données précédentes ou les ajustements sont spécifiés dans chaque section.

4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes



GRI 102-48, GRI 102-49, GRI 102-50, GRI 102-51

Parties prenantes	Information-communication	Dialogue consultation	Faits marquants 2022	Sujets clés
Fournisseurs	- Site internet <i>corporate</i> pour communication des Informations RSE - Site internet dédié aux fournisseurs - Code de conduite fournisseurs et sous-traitants - Conférences digitales - Réunion d'information : <i>Sustainability Day</i> - Rapport annuel de développement durable	- Travail collaboratif continu - Organisation d'une convention tous les deux ans - Remise de récompenses - Revue stratégique et d'innovation annuelles - Accompagnement et évaluation RSE externe avec EcoVadis (CSR screening) - Enquête de satisfaction annuelle - Conseil des fournisseurs Faurecia semi-annuelle	- Le Conseil des fournisseurs a décidé d'échanger en 2022 sur les bonnes pratiques de management et de contrôle des énergies, et a décidé de maintenir les échanges sur ce sujet prioritaire pour 2023 compte tenu du contexte de la crise énergétique en Europe. - FORVIA a organisé son premier <i>Sustainability Day</i>, rendez-vous annuel de présentation de sa feuille de route et de sa performance extra-financière à laquelle sont conviés les fournisseurs du Groupe. - Faurecia a été classé A par CDP pour la qualité de son accompagnement fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique	- Sécurité et qualité des produits - Exigences éthiques et développement durable - Satisfaction fournisseurs quant à la relation avec Faurecia - Partages de bonnes pratiques concernant la sécurité des employés - Partages de bonnes pratiques de management et de contrôle des énergies - Devoir de vigilance et respect des droits humains sur la chaîne de valeur

Parties prenantes	Information-communication	Dialogue consultation	Faits marquants 2022	Sujets clés
Clients	- Document d'enregistrement universel - Questionnaires spécifiques - Questionnaires de notations extra-financières - Salons professionnels - Réunion d'information : <i>Sustainability Day</i> - Rapport annuel de développement durable	- Travail collaboratif continu - Faurecia Program Management System (plateforme <i>Total Customer Satisfaction</i>) <i>Innovations Days</i> - Visite de sites et présentation des innovations - Trophées clients - Coalitions	- FORVIA a présenté ses dernières innovations pour un cockpit durable et une mobilité zéro émission au Salon IAA <i>Mobility 2022</i> - FORVIA a organisé son premier <i>Sustainability Day</i>, rendez-vous annuel de présentation de sa feuille de route et de sa performance extra-financière à laquelle sont conviés les clients du Groupe	- Mégatendances du marché de l'automobile et évolution en conséquence du portefeuille de solutions - Stratégie de l'entreprise - Éthique & pratiques commerciales - Sécurité et qualité des produits - Empreinte environnementale des produits - Technologies zéro émissions
Partenaires d'innovation	- Travail collaboratif continu - Journées technologiques - Réunion d'information : <i>Sustainability Day</i>	- Chaires industrielles en association avec des universités et des Instituts de Recherche Technologique - Démarches de coopérations spécifiques - Recherche et évaluation de start-ups - Partenariats stratégiques - Co-entreprises et acquisitions	- FORVIA a lancé sa nouvelle entité MATERI'ACT pour accélérer le développement et la production de matériaux durables - FORVIA est un partenaire fondateur de Gravithy qui produira à Fos-sur-mer en 2027 du fer réduit à l'hydrogène - FORVIA, et Veolia ont signé un accord de coopération et de recherche pour développer conjointement des matériaux plastiques recyclés - FORVIA, avec Renault, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et MTB Recycling, ont créé le projet DECORE (DEcarbonisation, COckpit, REconditionnement) pour décarboner les véhicules du futur	- Intelligence artificielle et digitalisation - Réglementation et tendances de l'industrie - Solutions alternatives et durables - Mise en place d'écosystèmes pour accélérer la mise sur le marché - Recherche et optimisation des coûts - Développement de matériaux durables

Parties prenantes	Information-communication	Dialogue consultation	Faits marquants 2022	Sujets clés
Investisseurs	■ Informations financières trimestrielles ■ Résultats financiers semestriels et annuels ■ Lettre aux actionnaires ■ Rapport annuel (Document d'enregistrement universel) ■ Communication ciblée vers les analystes financiers et investisseurs institutionnels ■ Réunion d'information : <i>Sustainability Day</i> ■ Rapport annuel de développement durable ■ Questionnaires de notation extra-financière	■ Rencontres entre la Direction générale et les acteurs du marché financier ■ Numéro vert pour les actionnaires individuels	■ FORVIA a organisé les rendez-vous annuels avec ses investisseurs : assemblée générale virtuelle, <i>Capital Market Day</i> et rencontres investisseurs ■ Faurecia a publié son <i>Sustainability linked Financing Framework</i> et a placé 700 millions d'euros d'obligations senior liées au développement durable, de maturité 2026 ■ Faurecia a lancé une émission obligataire senior liée au développement durable, de 400 millions d'euros et de maturité 2026 (les « obligations durables ») ■ Faurecia a intégré l'indice Euronext CAC 40 ESG® ■ FORVIA a analysé l'éligibilité et l'alignement de ses activités à la taxonomie verte européenne	■ Stratégie financière ■ Vision marché ■ Stratégie de croissance des revenus tirée par l'innovation et le développement durable ■ Feuille de route ESG et neutralité CO₂ ■ Hydrogène ■ Compétitivité ■ Acquisition d'HELLA et combinaison des opérations avec Faurecia
Communautés locales	■ Brochures et rapports ■ Site internet ■ Événements solidaires ■ Plateforme digitale de volontariat	■ Initiatives solidaires et citoyennes des collaborateurs via des démarches volontaires autour des sites ■ Appel à projets de la Fondation FORVIA pour soutenir les projets solidaires des employés dans leurs communautés	■ FORVIA a lancé sa plateforme de volontariat pour promouvoir l'engagement solidaire de ses collaborateurs dans le monde ■ La Fondation FORVIA a sélectionné 21 nouveaux projets de solidarité menés par ses employés dans le monde ■ La Fondation FORVIA a noué des partenariats avec six organisations d'intérêt général reconnues pour renforcer son impact sociétal ■ La Fondation FORVIA a décidé d'un soutien exceptionnel aux populations touchées par la guerre en Ukraine	■ Accès à l'éducation ■ Préservation de l'environnement ■ Soutien aux initiatives locales ■ Actions humanitaires

Parties prenantes	Information-communication	Dialogue consultation	Faits marquants 2022	Sujets clés
Collaborateurs	■ Réseau collaboratif interne, site intranet : <i>Faur'us</i> ■ Formation interne et en ligne (Faurecia Université et <i>Learning Lab</i>) ■ Affichage numérique et papier ■ Plateforme digitale de RH ■ Communication auprès des établissements de l'enseignement supérieur : Salon pour l'emploi, visite de sites, réseau d'ambassadeurs ■ Conférences en ligne	■ Dialogues réguliers avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats ■ Enquête d'engagement interne annuelle auprès de tous les salariés ■ Programmes d'intégration spécifique pour les nouveaux embauchés ■ Relations et partenariats avec les établissements de l'enseignement supérieur ■ Dialogue régulier entre managers et professionnels et employés lors des entretiens de performance	■ Les résultats de l'enquête d'engagement 2022 montrent un niveau d'engagement de 73/100. Ce résultat est en ligne avec l'indice de référence des industries des biens et équipements ■ L'enquête d'engagement 2022 a permis la mesure de l'indice d'<i>enablement</i> des salariés qui mesure leur capacité à réaliser leur travail ■ Faurecia a organisé son deuxième événement digital mondial à destination des salariés : les Trophées de la diversité et de l'inclusion ■ Faurecia a développé le programme RISE un programme d'accompagnement de 9 mois pour développer la promotion interne des femmes au <i>top 300 des leaders</i> ■ Faurecia anime tout au long de l'année des événements et temps d'échange ciblant spécifiquement les femmes : <i>Let's connect</i>, des sessions de rencontres locales, <i>Her way</i>, des événements digitaux qui mettent en avant des femmes inspirantes et <i>In Dialogue</i>, des conversations inspirantes avec un leader ■ Faurecia a développé une application d'intégration des nouveaux arrivants : <i>Welcome On Board</i>	■ Stratégie de l'entreprise ■ Dialogue social ■ Formation professionnelle ■ Culture d'entreprise ■ Diversité & inclusion

Parties prenantes	Information-communication	Dialogue consultation	Faits marquants 2022	Sujets clés
Planète	- Rapport annuel (Document d'enregistrement universel) - Rapport annuel de développement durable - Site internet - Communication sur le progrès du Pacte Mondial des Nations Unies - Communication sur la contribution de FORVIA aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU - Validation de la trajectoire CO₂ de FORVIA par l'initiative <i>Science Based Target</i> - Questionnaires de notations extra-financières - Réunion d'information : <i>Sustainability Day</i>	- Dialogue ouvert avec les gouvernements et ONG - Membre d'associations professionnelles internationales et régionales	- FORVIA est la première entreprise mondiale du secteur automobile dont la feuille de route en matière de neutralité CO₂ a été validée par l'initiative <i>Science Based Targets (SBTi)</i> selon son nouveau standard « zéro émission nette ». - FORVIA a conclu des contrats d'achat d'électricité (PPA) avec ENGIE et EDP pour l'équipement en panneaux solaires de plus de 150 sites répartis à travers 22 pays permettant de couvrir 7 % de ses besoins globaux en électricité - FORVIA a confié à AXA-Climate l'analyse de l'évolution des aléas climatiques sur ses sites, à 2030 et à 2050, selon deux scénarios du GIEC - FORVIA a conçu un livre blanc <i>Green Factory</i> avec un ensemble de critères environnementaux pour le lancement de tous nouveaux projets de sites, en construction neuve ou en extension - FORVIA a rejoint Act4Nature, alliance internationale pour accélérer l'action concrète des entreprises en faveur de la biodiversité	- Impact environnemental des activités de production - Climat - Neutralité CO₂ - Biodiversité - Adaptation au changement climatique

4.6.2. Risques et opportunités de transition climat



Facteur de risque	Description	Impacts et réponses stratégiques face aux risques
Réglementations émergentes	Le secteur automobile peut être fortement touché par le durcissement des réglementations émergentes sur les questions climatiques, notamment sur le périmètre de l'analyse du cycle de vie des véhicules. Par exemple, une réglementation sur l'empreinte CO₂ du cycle de vie des véhicules aurait un impact direct sur l'empreinte des pièces et des solutions fournies par Faurecia. Par ailleurs, une mise en œuvre plus large des réglementations visant à réduire les émissions de NO_x dans les zones urbaines, une réduction des émissions de CO₂ à l'échelle mondiale, etc., pourraient entraîner une augmentation de la demande de véhicules à zéro émission (donc électriques).	Pour atténuer ce risque, Faurecia développe des produits pour les véhicules électriques (batteries et piles à combustible). Le Groupe prévoit de dépenser entre 80 et 100 millions d'euros pour développer des solutions pour les véhicules électriques au cours des 10 prochaines années. Faurecia a prévu un investissement de 70 millions d'euros dans des projets d'efficacité énergétique jusqu'en 2023 afin de générer 15 % d'économies d'énergie pour contribuer à une réduction supérieure à 80 % de l'empreinte CO₂, scope 1 et scope 2.
Technologie : substitution des produits et services existants par des solutions à plus faibles émissions	La majorité (~ 70 %) de l'empreinte scope 3 de Faurecia (contrôlée) est constituée de biens et services achetés, principalement l'acier et les plastiques. Les plans stratégiques de Faurecia prévoient que les matériaux à faible émission de CO₂ seront disponibles et abordables, ce qui signifie que les clients de Faurecia (B2B) et les clients finaux seront prêts à payer pour une prime de CO₂. Si la prime n'est pas entièrement couverte par nos clients, ou si le matériau n'est pas disponible, le risque serait de manquer des opportunités commerciales.	Faurecia exploite de multiples procédés de fabrication à intensité énergétique modérée, tandis que son empreinte CO₂ est principalement pilotée par ses achats de matières. Faurecia a mis en place une stratégie de neutralité CO₂ à 2025 pour les scopes 1 & 2, via la réduction et l'utilisation d'énergies renouvelables, et de réduction de 45 % de ses émissions de scope 3 d'ici 2030. Dans ce cadre le Groupe a conclu un partenariat avec Engie et Schneider Electric afin de conceptualiser, gérer et superviser la réduction et l'optimisation de la consommation d'énergie. Par ailleurs, Faurecia pilote les progrès des matières achetées à ses fournisseurs par des outils de calcul et de contrôle des empreintes CO₂. Le Groupe a également mis en place une entité dédiée au développement de matériaux durables (recyclés, biosourcés, issus de l'économie circulaire) Materi'Act pour le Groupe et d'autres industries. Le Groupe est enfin co-fondateur de l'entreprise GraviHy qui permettra de produire de l'acier très bas carbone à partir d'hydrogène (création d'une usine en France prévue en 2027).

Facteur de risque	Description	Impacts et réponses stratégiques face aux risques
Augmentation des phénomènes climatiques extrêmes	En raison de sa présence internationale, plusieurs sites de Faurecia sont exposés à certains risques d'événements climatiques extrêmes (inondations, cyclones, tempêtes, etc.).	Pour les installations de Faurecia situées à proximité de rivières ou de bassins, des précipitations extrêmes peuvent entraîner des inondations et provoquer des perturbations de production à court ou long terme. Une perturbation d'une usine de production peut entraîner des retards client, voire une perte d'activité. La prévention des risques naturels est intégrée dans la politique globale de prévention des risques industriels du Groupe, qui vise à réduire les accidents liés aux catastrophes naturelles en partenariat avec son assureur. Depuis 2014, Faurecia vérifie systématiquement l'exposition de tous ses projets industriels aux risques naturels en amont du projet. Il s'agit de l'un des critères de la matrice de sélection des nouveaux sites. Le Groupe a également mis en place un partenariat avec <i>Predict Services</i> qui permet de fournir un service de vigilance météorologique 24/7 à tous ses sites et un système d'alertes graduelles envoyées au management des sites par SMS et courriel. Ces alertes sont accompagnées de recommandations à mettre en œuvre en fonction du niveau d'alerte. En complément de ces actions, le Groupe a lancé début 2022 une étude avec AXA Climate afin d'optimiser et de toujours mieux anticiper les conséquences du dérèglement climatique sur ses sites de production. Cette étude fait partie de son plan d'adaptation au changement climatique en cours d'élaboration.

Le changement climatique est également source d'opportunités notamment à travers le développement de nouveaux produits ou services. FORVIA développe en effet des technologies durables qui contribuent à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique (cf. 4.2.6).

4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO₂ et des émissions de composés organiques volatils



Faurecia consolide et publie des indicateurs selon les lignes directrices proposées par le *Global Reporting Initiative* (GRI).

La période de cette déclaration de performance extra-financière correspond à l'année 2022. La précédente déclaration de performance extra-financière de l'année 2021 figure dans le Document d'enregistrement universel de Faurecia, diffusé sur <https://www.faurecia.com/fin mars 2022>.

Les informations sociales, environnementales et sociétales contenues dans ce chapitre répondent aux exigences de l'article L. 225-102-1 et des articles R. 225-105 et suivants du Code de commerce français, transposant la directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil de 22 octobre 2014 : la « DPEF » (Déclaration de Performance Extra-Financière). Les informations sociales et sociétales sont publiées dans les sous-chapitres *People* et *Business*.

4.6.3.1. Périmètre de reporting environnemental



Le périmètre de ce reporting couvre 197 sites de production (usines technologiques), 57 sites d'assemblage (dits sites « Juste à Temps ») et 22 sites de recherche et développement, soit un total de 276 sites. Par rapport à 2020, 35 nouveaux sites ont été intégrés dans le reporting et 15 sites sont sortis du périmètre. Voir la liste des sites soumis à autorisation ICPE (1).

L'activité SAS, intégrée au sein du groupe Faurecia en 2020 et entrée cette année dans le périmètre de reporting, a pour activité principale l'assemblage des cockpits. L'intégration de cette activité représente 17 des 33 nouveaux sites intégrés au reporting cette année.

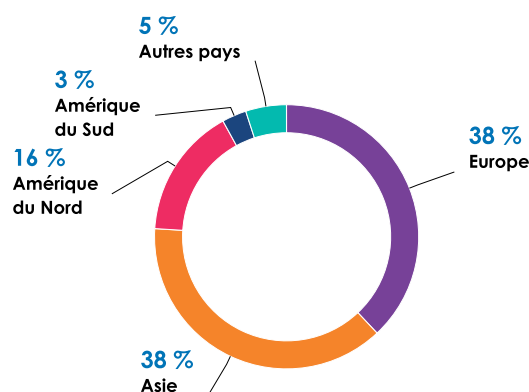
L'intégration de HELLA représente 30 nouveaux sites intégrés au reporting cette année.

Le reporting porte sur la période du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022 pour permettre aux sites de collecter les données, de les valider et de les publier en temps imparti.

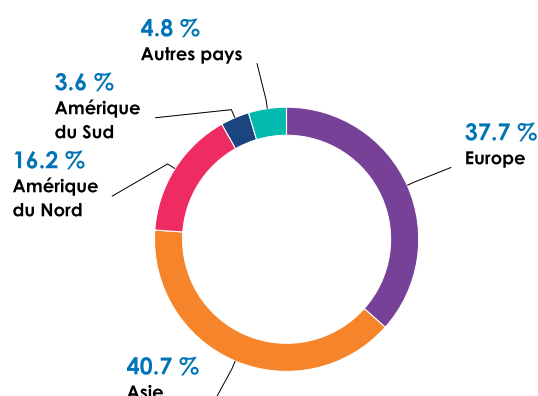
Les données relatives au chiffre d'affaires du Groupe correspondent aux résultats générés pendant la période de reporting environnemental, soit du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022.

Le périmètre de reporting concernant les émissions de GES couvre davantage de sites (450 sites au total pour Faurecia, 132 sites pour Hella sur le scope 1 et 2). Les acquisitions SAS, FCE et Hella sont intégrées dans les bilans carbone 2019, 2021 et 2022, en phase avec le GHG Protocol.

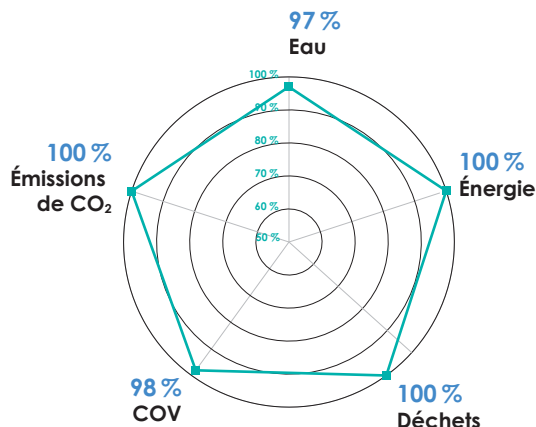
Périmètre de reporting environnemental 2022 : répartition des sites de production de FORVIA par continent



Périmètre de reporting environnemental 2022 : répartition des sites de production de FAURECIA par continent



Taux de couverture * des indicateurs environnementaux FORVIA



Le périmètre environnemental recouvre tous les sites actifs de production, d'assemblage et de R&D, ainsi les sièges (HQ). Seuls les sites ayant commencé leurs activités depuis le 1^{er} juillet de la période de reporting sont intégrés dans le périmètre.

Au vu de leur empreinte environnementale faible, sont exclus les bureaux, les sites de moins de 20 collaborateurs, les sites fermés avant le 1^{er} septembre de la période de reporting, les sites d'assemblages situés sur des prémisses clientes et ayant moins de 100 collaborateurs, et les sites sièges dont la surface est inférieure à 10 000 m². * Le taux de couverture correspond au nombre de sites ayant communiqué une donnée chiffrée par rapport au nombre de sites concernés par la thématique.

Liste des sites ICPE

Nom établissement	Adresse 1	Adresse 2	Code postal	Commune	Régime en vigueur	Statut SEVESO	Date de dernière inspection	Numéro d'inspection
ADLER PELZER France West SAS ex FAURECIA INTERIEURS MORNAC	204 route du lac Melot	ZE La Braconne	16600	MORNAC	Autorisation	Non Seveso		7202370
FAURECIA	17 rue de la Forge - BP 69		70200	MAGNY VERNOIS	Autorisation	Seveso seuil bas	5/17/22	5901214
FAURECIA	Route d'Orléans		45190	BEAUGENCY	Autorisation	Non Seveso		10002262
FAURECIA AUTOMOTIVE COMPOSITES	Le Petit Lojon - Départementale 2020	Route d'Orçay	41300	THEILLAY	Autorisation	Non Seveso	7/22/22	10001788
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	BP 27		8210	MOUZON	Autorisation	Non Seveso		5701186
FAURECIA INDUSTRIE	Parc d'Activité du Pommier		62110	HENIN BEAUMONT	Autorisation	Non Seveso	1/22/21	7001731
FAURECIA Industries	88 rue de Seloncourt		25400	AUDINCOURT	Autorisation	Non Seveso		5900031
FAURECIA Industries SA - (SUIVI)	PA de Ferchaud		35320	CREVIN	Autorisation	Non Seveso		5501393
FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE	Boulevard de Mailing	Zone Industrielle	62260	AUCHEL	Autorisation	Non Seveso		7001097
FAURECIA INTERIEUR INDUSTRIE	11 rue du 12 mai 1967		60110	MERU	Autorisation	Non Seveso	10/18/22	5101321
FAURECIA Intérieur Industries - FR23	Les Landes de Tournebride		35600	BAINS SUR OUST	Autorisation	Non Seveso		5501363
FAURECIA INTERIEURS SAINT-QUENTIN	Parc des Autoroutes	Rue André Missenard	2100	ST QUENTIN	Autorisation	Non Seveso		5106395
FAURECIA JIT PLASTIQUE (ex. VISTEON)	ZAC de la Touche Tizon		35230	NOYAL CHATILLON SUR SEICHE	Autorisation	Non Seveso	9/15/21	5505118
FAURECIA SEATING FLERS	ZI n° 3 - Rue Jean Monnet	BP 89	59111	LIEU ST AMAND	Autorisation	Non Seveso		7002243
FAURECIA Siedoubs	14 avenue d'Helvétie	BP 91115	25201	MONTBELIARD	Autorisation	Non Seveso		5902114
FAURECIA SIEGES AUTOMOBILES SA	17, Rue de la Métairie		70200	LURE	Autorisation	Non Seveso		5901194
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE	Rue de la Fonderie	Usine de LA BUTTE AUX LOUPS	61100	FLERS	Autorisation	Non Seveso		5302250

Nom établissement	Adresse 1	Adresse 2	Code postal	Commune	Régime en vigueur	Statut SEVESO	Date de dernière inspection	Numéro d'inspection
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE	LE BOIS DE FLERS	Usine du Bois de Flers	61100	ST GEORGES DES GROSEILLERS	Autorisation	Non Seveso		5302595
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE	1, Place de la Victoire		54620	PIERREPONT	Autorisation	Non Seveso	5/30/17	6200519
FAURECIA Sièges d'automobiles	28, rue de Varennes	BP 4	45290	NOGENT-SUR-VERNISSON	Autorisation	Non Seveso	7/28/22	10000947
FAURECIA SIEGES D'AUTOMOBILE S.A.	ZI		88470	NOMPATELIZE	Autorisation	Non Seveso	10/27/16	6202363
FAURECIA - SIELEST	ZA de la THUR		68840	PULVERSHEIM	Autorisation	Non Seveso	4/26/22	6702334
FAURECIA Systèmes d'Echapmt (R&D Center)	Bois sur Prés		25550	BAVANS	Autorisation	Non Seveso		5900067
FAURECIA SYSTEMES D'ECHAPPEMENT	Usine de Messei	Rue de l'Industrie	61440	MESSEI	Autorisation	Non Seveso	3/5/20	5302201
FAURECIA Systèmes d'Echappement	25 route de Beaulieu	BP 10070	25707	VALENTIGNEY	Autorisation	Non Seveso	6/20/17	5900645
FAURECIA Systèmes D'Echappement	ZAC Technoland	23 rue des Epasses	25600	BROGNARD	Autorisation	Non Seveso		5904460
FAURECIA SYSTEMES D'INTERIEUR St Michel	2 Parc d'activités		88470	ST MICHEL SUR MEURTHE	Autorisation	Non Seveso		6202482
FLEX-N-GATE (AEE FAURECIA)	18 bis rue de Verdun	BP 15178	25400	AUDINCOURT	Autorisation	Non Seveso	4/26/22	5902679
FLEX N GATE (ex AUTOMOTIVE EXTERIORS EUROPE (FAURECIA))	50, Rue de la Gare		68520	BURNHAUPT LE HAUT	Autorisation	Non Seveso	9/13/22	6700609
NP VOSGES (ex Faurecia Intérieur Systèmes)	22 route de Moussey		88210	LA PETITE RAON	Autorisation	Non Seveso		6202366
TRECIA (Faurecia Intérieur Systèmes)	835 avenue Oehmichen	BP 52	25461	ETUPES	Autorisation	Non Seveso	5/4/22	5900269

4.6.3.2. Méthodologie de calcul des émissions de CO₂



GRI 305-1, GRI 305-2, GRI 305-3

SCOPES 1 ET 2

Les émissions de gaz à effet de serre directes sont calculées en équivalent CO₂. Les émissions liées aux consommations de combustibles de scope 1 sont calculées à partir des facteurs d'émission tirés de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et du *Department for Environment, Food and Rural Affairs* (DEFRA). Afin d'avoir une approche cohérente, les émissions de scope 1 de 2019, 2020 et 2021 ont été recalculées avec ces facteurs d'émission.

Les émissions fugitives liées aux réfrigérants sont calculées à partir des facteurs d'émission issus du sixième rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC).

Les émissions indirectes liées à l'électricité sont calculées avec l'approche *market-based*, en cohérence avec la déclaration de trajectoire auprès de SBTi (*Science Based Targets initiative*). Par ordre de disponibilité de la donnée, le facteur

d'émission utilisé sur chacun des sites est celui des instruments de marché (PPA, production d'électricité renouvelable sur site ou hors site), des fournisseurs d'électricité, du mix résiduel du pays ou de la région, et enfin du mix de production national avec les données tirées du dernier rapport de l'AIE.

Pour une partie des sites (pour Faurecia : environ 8 % du nombre total de sites considérés durant la période, et qui représentent autour d'1 % des émissions de scope 1 et 2), les consommations énergétiques et réfrigérants sont estimées. Il s'agit généralement de sites faiblement consommateurs d'énergie, ou qui ont ouvert récemment, ou fermé pendant la période de reporting. Pour ce faire, pour chaque vecteur énergétique, nous utilisons une moyenne d'intensité énergétique (en MWh/m²) de sites similaires (ex : même type de site dans le même pays, ou la même région) qui reportent des données de consommation réelles. Une approche conservatrice est utilisée car seuls les sites qui consomment ledit vecteur énergétique/réfrigérant sont pris en compte dans la moyenne.

Les émissions liées aux véhicules de fonction sont estimées, pour Faurecia, à partir d'un reporting d'une des principales agences de location de véhicule longue durée de Faurecia, de la dépense auprès de cette agence, et de la dépense totale en véhicule de fonction. Concernant HELLA, les consommations de carburant sont tracées en Allemagne grâce à une carte carburant. Dans les autres pays, une estimation des émissions est réalisée à partir du nombre de véhicule.

SCOPE 3

Les valeurs sont calculées selon le *GHG Protocol*. Elles incluent toutes les catégories sauf le *leasing* aval et les franchises qui ne concernent pas l'activité du Groupe. Les incertitudes de calcul des émissions de CO₂ ont été évaluées en prenant en compte la précision des données d'entrée et les incertitudes sur les facteurs d'émissions.

Description de la méthodologie sur les 3 catégories du scope 3 les plus importantes en termes d'émission :

Scope 3, catégorie 1 sur l'achat de biens :

Faurecia : Faurecia utilise l'outil Octoplus qui calcule directement les émissions de chacun des achats en se fondant, par ordre de disponibilité de la donnée, sur les émissions ou consommations énergétiques transmises par certains fournisseurs et approuvées (émissions de process des fournisseurs de Rang 1) et une mesure des poids par matière multipliés par les facteurs d'émission afférents (pour les émissions en amont des fournisseurs de Rang 1) ; sur une estimation des émissions de process des fournisseurs de Rang 1 et une mesure des poids par matière multipliés par les facteurs d'émission afférents (pour les émissions en amont des fournisseurs de Rang 1) ; d'une multiplication de la dépense en milliers d'euros par une moyenne d'intensité carbone monétaire (en tCO₂e/k€ de dépense) d'achats similaires (même segment d'achat ou même sous-commodité) dont les émissions ont été estimées avec les méthodologies ci-dessus ; d'une multiplication de la dépense en milliers d'euros par une intensité CO₂e monétaire tirée de la base carbone de l'ADEME.

HELLA : HELLA réalise une extraction de son outil de consolidation des données d'achat. Pour certaines catégories d'achat, les données de quantité (en kg) sont multipliées à un facteur d'émission transmis par le fournisseur ou tiré d'une base de facteur d'émission génériques (Base Impacts de l'ADEME par exemple) ou d'un facteur d'émission calculé à partir d'achats similaires chez Faurecia, aussi exprimés en kg. Pour le reste des achats, les données de dépense sont multipliées à un facteur d'émission monétaire (en tCO₂e/k€ de dépense) tiré de Faurecia (moyenne pondérée des achats similaires) ou de la base carbone de l'ADEME.

Scope 3, catégorie 4 et 9 sur le transport des biens FORVIA :

Faurecia : pour une partie des biens achetés et des biens vendus pour lesquels Faurecia paye le transport, nous utilisons un système de gestion du transport (Transport Management System) qui nous permet de suivre la distance (en km) et les tonnes transportées. Ensuite, grâce à l'outil TK'Blue, nous utilisons le facteur d'émission du transporteur quand il est disponible, ou ceux du GLEC (*Global Logistics Emissions Council*). Pour le reste des biens achetés et des biens vendus pour lesquels Faurecia paye le transport, et qui ne sont pas couverts par le TMS, nous estimons les t.km sur la base des dépenses par catégorie de transport et d'un ratio correspondant en t.km/€ dépensé. Nous utilisons ensuite les facteurs d'émission pertinents

du GLEC. Pour le transport entrant/sortant pour lequel le transport est payé par le fournisseur/client, nous estimons les émissions associées en extrapolant les émissions de GES du transport entrant/sortant payé par Faurecia, via la part (en %) des dépenses d'achats de biens pour lesquelles le transport est payé par le fournisseur.

HELLA : pour le calcul des émissions du fret des biens achetés et/ou transportés par HELLA, les reporting des principaux fournisseurs sont utilisés (top 4 des fournisseurs qui représentent environ 50 % des dépenses liées au transport). À partir de ces fichiers, les calculs sont réalisés soit à partir des émissions directement calculées par les fournisseurs, soit par la distance et les tonnes transportées en utilisant un facteur d'émission du GLEC de la catégorie de transport correspondante. Si ces données ne sont pas disponibles, les émissions sont estimées à partir des dépenses associées à chaque expédition. Enfin, une extrapolation est réalisée pour l'ensemble des dépenses qui ne sont pas couvertes par ces reporting (50 % restant). L'allocation des émissions entre la catégorie 3.4 et 3.9 (transport amont et transport aval) suit la même méthodologie que pour Faurecia.

Scope 3, catégorie 11 sur l'utilisation des produits de FORVIA :

Les émissions considérées dans cette catégorie sont de deux types :

Premièrement, la majorité des émissions de ce poste (en termes de valeur finale) est due au poids des produits Faurecia sur la consommation finale des véhicules. Une partie des émissions de GES du véhicule pendant sa phase d'utilisation est due au poids. Les émissions du véhicule (telles que déclarées par l'équipementier) sont réparties en fonction du poids des produits Faurecia. La durée de vie du véhicule considérée pour le calcul est de 150 000 km. Les émissions en amont sont incluses dans cette évaluation (motorisation thermique uniquement), ainsi qu'un ratio qui augmente les émissions WLTP pour les adapter à la conduite en conditions réelles, sur la base d'une étude Deloitte. Les émissions du scope 2 sont également prises en compte pour les véhicules électriques, avec les facteurs d'émission de l'AIE, en prenant l'hypothèse que le véhicule est utilisé dans le pays où il a été vendu. Le second type d'émissions inclus dans cette catégorie est les émissions liées à la consommation d'électricité des composants électroniques lors de l'utilisation de ces derniers. Pour ces émissions, une estimation de la puissance et de la durée d'utilisation des produits est utilisée pour les calculs.

CHANGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE REPORTING

Comme expliqué précédemment, l'année de référence 2019 ainsi que 2020 et 2021 ont été recalculées pour retirer FIS AST du périmètre, afin d'être cohérent avec le périmètre 2022, selon le *GHG protocol*. Pour harmoniser le reporting financier et reporting environnemental, seules les activités/produits dont le chiffre d'affaires est comptabilisé au titre de la norme IFRS 15 ont donné lieu à des estimations d'émission de gaz à effet de serre.

Ainsi, les émissions liées aux réactions chimiques qui se déroulent à l'intérieur du pot catalytique, et qui représentaient près de 22 MtCO₂e en 2020 au regard des ventes réalisées par Faurecia selon des estimations réalisées en interne, ne sont pas comptabilisées dans le bilan CO₂e du Groupe. En effet, en vertu de l'IFRS 15, Faurecia agit en tant que mandataire dans la mise à disposition des composants du pot catalytiques, responsables des réactions chimiques, aux constructeurs. Les constructeurs choisissent les spécifications techniques de la pièce et le fournisseur.

Par ailleurs, Faurecia n'a pas le droit de fixer les prix et les conditions de vente de la pièce, ni n'est responsable de la performance technique de la pièce. Enfin, le Groupe n'a pas de risque d'inventaire (par contrat ou de fait). En particulier, en accord avec le *GHG Protocol*, le scope 3.11 – usage des produits vendus – a été divisé en deux parties dont les périmètres sont les suivants :

- les émissions liées à l'usage direct des produits, correspondant aux émissions liées à la consommation électrique des produits de Faurecia ;
- les émissions liées à l'usage indirect des produits, correspondant à une allocation massique des émissions des véhicules en phase d'utilisation, au prorata du poids des produits Faurecia inclus dans chaque véhicule.

AMÉLIORATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Dans une démarche d'amélioration continue, Faurecia cherche à améliorer la qualité de ses estimations. Avec l'appui de la société Deloitte, plusieurs améliorations méthodologiques ont été réalisées cette année dans le but d'affiner les estimations, notamment sur les postes significatifs du bilan CO₂e :

- pour les scopes 1 et 2 par le recours à une méthode plus fine pour estimer les consommations énergétiques des sites pour lesquels les données de consommation ne sont pas remontées. Le facteur d'émission de l'AIE (mix de production national) est utilisé pour l'électricité consommée par les sites chinois en remplacement des facteurs d'émission régionaux, communiqués par le Ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) chinois, utilisés les années précédentes, ils correspondent en réalité au mix marginal de l'électricité. Les années 2019 et 2021 ont été recalculés pour les sites chinois en prenant le facteur d'émission de l'AIE de l'an dernier. Aussi, suite à la décision de ne plus tirer parti du bénéfice environnemental, et notamment carbone, des contrats verts que certains sites ont noué avec des fournisseurs d'électricité, le facteur d'émission mix résiduel ou mix de production a été utilisé pour ces sites (en 2019, 2021 et 2022) en lieu et place du 0 gCO₂e/kWh.
- pour la catégorie 3.1 (achats), l'outil Octoplus intègre dorénavant FIS et couvre une part des achats bien plus élevée que l'an dernier (50% vs. 25%) avec des facteurs d'émission de quantité, intégrant pour une part des données de fournisseurs. Par ailleurs, la part restante non couverte par Octoplus était auparavant couverte avec un facteur d'émission monétaire de la commodité (dépenses non couvertes de la commodité de la BG x facteur d'émission monétaire de la commodité de la BG, en moyenne pondérée, en tCO₂e/k€). Cette année, un facteur d'émission monétaire du même segment de produit et pays, ou du même segment, ou de la sous-commodité, a été utilisé. Des améliorations méthodologiques ont également été mises en place sur FCE grâce à un extrait de l'outil d'achat plus granulaire. Pour ces raisons, le Groupe a recalculé les émissions en 2019 et 2021 à partir de 2022. Elles ont été obtenues en ventilant les dépenses par *Business*

Group et commodité sur 2021, au niveau sous-commodité et pays en utilisant la ventilation de 2022, puis en multipliant cette nouvelle dépense plus granulaire par le facteur d'émission monétaire de cette même granularité en 2022. Ainsi l'évolution des émissions entre 2021 et 2022 est quasi identique à l'évolution des dépenses entre ces deux années (de même pour l'évolution 2019 – 2022) ;

- pour la catégorie 3.3 par l'utilisation d'une méthodologie plus fine sur l'amont de l'électricité, et notamment l'utilisation de facteurs d'émission propres à chaque énergie renouvelable ;
- pour les catégories 3.4 et 3.9 (transport des marchandises) par l'augmentation de la couverture de l'outil TEO de *Transport Management System* permettant de tracer les flux de transport plus précisément (t.km plus précises). Aussi, nous avons changé la méthodologie de calcul suite au constat d'une donnée inexacte sur les dépenses dans le reporting TEO pour certains flux. Les émissions de 2019, 2020 et 2021 ont été recalculées avec cette nouvelle méthodologie (décrite ci-dessus) ;
- pour le scope 3.12, par l'utilisation des données de volume de matières premières achetées (en kg) lorsque l'information était disponible et dans cette unité. Ces émissions ont été estimées en multipliant ces volumes par les facteurs d'émissions de traitement des déchets en fin de vie pour chacune des catégories de matières achetées (en tCO₂e/tonne de déchets). Lorsque l'information de poids n'était pas disponible, comme l'an dernier, la méthodologie utilisée est d'estimer le poids des matières premières à partir des émissions afférentes du scope 3.1, puis de multiplier ce volume par le facteur d'émission de traitement de ces déchets. La part correspondant aux émissions du 3.5 (*internal waste*) a été soustraite des émissions calculées afin d'éviter un double-comptage. Les années 2021 et 2019 ont également été recalculées.
- tous les calculs de l'empreinte CO₂ et l'identification des incertitudes associées ont été préparés avec l'aide du cabinet Deloitte et audités par le cabinet Mazars.

4.6.3.3. Méthodologie de calcul des émissions de COV (composés organiques volatils)



L'émission annuelle de référence relative aux composés organiques volatils (COV) est calculée à partir du plan de gestion des solvants (PGS) européen requis par la directive du Conseil n° 1999/13/CE du 11 mars 1999, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certaines activités et installations. Le PGS est un bilan massique qui permet de quantifier les entrées et les sorties de solvants dans une installation.

4.7. Tables de concordance

4.7.1. Déclaration de performance extra-financière

Le modèle d'affaires de Faurecia est présenté en dans le chapitre introductif.

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les principaux risques et opportunités extra-financiers de Faurecia, ainsi que les politiques et les indicateurs associés pour répondre aux exigences de la DPEF. Les sections 4.2,

4.3 et 4.4 présentent de façon détaillée les politiques et les résultats par indicateur sur les trois années passées. Le chapitre 2 sur les facteurs et la maîtrise du risque présente également les risques extra-financiers intégrés aux principaux risques de la cartographie des risques du Groupe.

Thème	Principaux risques et opportunités <i>* Risques extra-financiers intégrés aux principaux risques du Groupe</i>	Démarches et actions associées	Indicateurs <i>** indicateurs intégrés à la feuille de route RSE Inspired to care</i>
SOCIAL	Sécurité au travail * R	■ Existence d'un réseau HSE à tous les niveaux de l'organisation ■ Analyse systématique des accidents ■ Formation obligatoire aux règles HSE ■ Audit régulier de l'ensemble des sites et systématique en cas d'alerte ■ Analyse ergonomique des postes de travail ■ Programme <i>Safer Together</i> mis en place dans le cadre de la crise de Covid-19	■ FR0t (nombre d'accidents par million d'heures travaillées avec arrêt de travail) ■ ** FR1t (nombre d'accidents par million d'heures travaillées avec et sans arrêt de travail)
SOCIAL	Acquisition et rétention des talents * R	■ Partenariats avec plus de 100 établissements supérieurs ■ Programme d'intégration spécifique des nouveaux arrivants ■ Politique de mobilité interne (y compris à l'étranger) ■ Revue régulière de la politique de rémunération ■ Indicateurs quantitatifs via un reporting dédié	■ % de démissions des managers et professionnels
SOCIAL	Dialogue social R	■ Existence d'un Comité européen ■ Partie intégrante de la mission du manager RH de site ■ Réalisation annuelle d'enquête de satisfaction des salariés incluant le climat social	■ Nombre d'accords d'établissement ou d'entreprise signés au cours de l'exercice ■ Part des salariés couverts par un accord collectif
SOCIAL	Engagement des salariés O		■ Index d'engagement des salariés
SOCIAL	Diversité O	■ Programme pour le recrutement et la promotion des talents femmes ■ Analyse annuelle de l'équité salariale	■ ** % de femmes parmi les managers et professionnels ■ % de femmes recrutées parmi les managers et professionnels ■ ** % de femmes parmi le top 300 des leaders ■ % de salariés non européens parmi le top 300 des leaders
SOCIAL	Employabilité O		■ ** Nombre d'heures de formation par an et par salarié
SOCIAL	Engagement auprès des communautés O		■ Part des salariés impliqués dans des projets de solidarité locale
SOCIÉTAL	Éthique des affaires * R	■ Politique Droits Humains ■ Réseau mondial de <i>Compliance Officers</i> ■ Formation & sensibilisation des salariés ■ Code éthique/procédures internes ■ Existence d'un dispositif d'alerte	■ ** Part d'employés ciblés formés sur le Code éthique

SOCIÉTAL	Chaîne de valeur responsable	* R	■ Politique d'achats responsables ■ Code de conduite pour le <i>sourcing</i> et la chaîne d'approvisionnement ■ Analyse RSE systématique des fournisseurs sur les nouveaux programmes ■ Niveau de score minimal requis ■ Audit qualité des fournisseurs englobant les aspects RSE ■ Conseil de fournisseurs regroupant 12 fournisseurs principaux ■ Dispositif d'alerte ■ Plan de vigilance	■ ** % de fournisseurs évalués sur leur performance RSE ■ ** Score minimum EcoVadis requis pour intégrer le panel de fournisseurs Faurecia
SOCIÉTAL	Qualité et sécurité des produits	* R	■ Certification IATF 16949 ■ Existence d'une Direction qualité déclinée à tous les niveaux de l'organisation ■ Démarche de satisfaction clients totale ■ Dispositif d'alerte et culture de documentation et de résolution des problèmes ■ Journée mondiale de la qualité ■ Auditeurs spécialisés et indépendants	■ Index de satisfaction clients ■ Taux de sites à risques
ENVIRONNEMENTAL	Impact environnemental des sites de production et transition climat	* R	■ Analyse et maîtrise du risque environnemental local basé sur le référentiel ISO 14001 ■ Comité HSE mensuel ■ Réseau de managers HSE à tous les niveaux y compris sur chaque site Faurecia ■ Exigences HSE intégrées au <i>Faurecia Excellence System</i> (FES) ■ Audit FES et audit interne réguliers des sites	■ Part des sites de production certifiés ISO 14001 ■ ** Intensité énergétique (MWh/M€ de chiffre d'affaires) ■ ** Intensité de déchets (tonnes/M€ de chiffre d'affaires) ■ Intensité en eau (m³/M€ de chiffre d'affaires)
ENVIRONNEMENTAL	Transition climat	* R	■ Projet neutralité CO₂ ■ Analyse de Axa-Climate sur l'évolution des aléas climatiques sur ses sites, à 2030 et à 2050 ■ Cartographie de ses sites au regard de leur exposition à deux types de risques climatiques d'ici 2030 : risques climatiques aigus et risques climatiques chroniques	■ ** Émissions de CO₂ scope 1 et 2 (Mt CO₂ eq) ■ ** Émissions de CO₂ scope 1, 2, et 3 contrôlé (Mt eq.CO₂) (hors utilisation des produits vendus) ■ ** Intensité CO₂ (MWh/M€ de chiffre d'affaires) ■ Bilan carbone des émissions scopes 1, 2, 3 (dont ceux issus de l'utilisation des produits vendus)
ENVIRONNEMENTAL	Innovation des produits pour l'amélioration de la qualité de l'air et de l'empreinte CO ₂	O	■ Développement des technologies hydrogène et des systèmes de batteries pour une mobilité zéro émission ■ MATER'ACT nouvelle entité du Groupe pour développer et produire des matériaux durables* ■ Deux initiatives pour accélérer le développement des solutions durables : <i>Interiors for the planet</i> et <i>Seats for the planet</i>	■ Part du chiffre d'affaires aligné avec la taxonomie

Il convient de noter que certains de ces risques sont limités au devoir de vigilance, pour lequel Faurecia répond aux exigences réglementaires présentées dans la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre sur l'identification des risques et prévention des atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, ainsi que l'environnement.

4.7.2. Index du contenu GRI et des Principes du Pacte Mondial



GRI 102-54, GRI 102-55

Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité essentielle

Les éléments requis par les normes GRI sont indiqués dans ce rapport avec le logo suivant :

Norme GRI	Élément d'information	Numéro de chapitre	Pacte Mondial
ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION			
GRI 101 : Principes généraux 2016	Principes de reporting définissant le contenu du rapport	4.1.1. <i>Inspired to care</i> : la stratégie de transformation durable 4.1.2. La responsabilité sociale et environnementale intégrée à la stratégie du Groupe 4.1.3. Conformité et réponses aux attentes des parties prenantes 4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes	
	Principes de reporting définissant la qualité du rapport	4.4.8. Indicateurs de la performance sociale 4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO ₂ et des émissions de composés organiques volatils	
	Déclarations liées à l'utilisation des normes GRI	4.7. Tables de concordance	
	Profil de l'organisation		
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	102-1 – Nom de l'organisation	6. Renseignements juridiques	
	102-2 – Activités, marques, produits et services	Chapitre introductif	
	102-3 – Lieu géographique du siège	6. Renseignements juridiques	
	102-4 – Lieu géographique des sites d'activité	Chapitre introductif	
	102-5 – Capital et forme juridique	6. Renseignements juridiques	
	102-6 – Marchés desservis	Chapitre introductif	
	102-7 – Taille de l'organisation	Chapitre introductif	
	102-8 – Informations concernant les employés et les autres travailleurs	4.4.1. Effectifs et engagement des salariés	
	102-9 – Chaîne d'approvisionnement	4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance	
	102-10 – Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	1. Annexe aux états financiers consolidés	
	102-11 – Principe de précaution ou approche préventive	2. Acteurs et systèmes	Principe 7
	102-12 – Initiatives externes	4.1.3.1. Cadres internationaux et expertises externes	
	102-13 – Adhésion à des associations	4.1.3.1. Cadres internationaux et expertises externes	
	Stratégie		
	102-14 – Déclaration du décideur le plus haut placé	Chapitre introductif	
	Éthique et intégrité		
	102-16 – Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Chapitre introductif	
	Gouvernance		
	102-18 – Structure de gouvernance	Chapitre introductif 4.1.2.2. Gouvernance et pilotage de la transformation durable	
	102-19 – Délégation de l'autorité	4.1.2.2. Gouvernance et pilotage de la transformation durable	
	102-20 – Responsabilité de la Direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	4.1.2.2. Gouvernance et pilotage de la transformation durable	

Norme GRI	Élément d'information	Numéro de chapitre	Pacte Mondial
GRI 102 : Éléments généraux d'information 2016	Implication des parties prenantes		
	102-40 – Liste des groupes de parties prenantes	4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes	Principe 3
	102-41 – Accords de négociation collective	4.4.4. Dialogue social	
	102-42 – Identification et sélection des parties prenantes	4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes	
	102-43 – Approche de l'implication des parties prenantes	4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes	
	102-44 – Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	4.6.1. Modalités de dialogue et d'échange avec les parties prenantes	
	Pratique de reporting		
	102-45 – Entités incluses dans les états financiers consolidés	1. Filiales et participations	
	102-46 – Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	4.1.3. Conformité et réponses aux attentes des parties prenantes	
	102-47 – Liste des enjeux pertinents	4.7.1. Déclaration de performance extra-financière	
	102-48 – Réaffirmation des informations	4.7. Tables de concordance	
	102-49 – Modifications relatives au reporting	4.7. Tables de concordance	
	102-50 – Période de reporting	4.7. Tables de concordance	
	102-51 – Date du rapport le plus récent	4.7 Tables de concordance	
	102-52 – Cycle de reporting	4.4.8. Indicateurs de la performance sociale 4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO ₂ et des émissions de composés organiques volatils	
	102-53 – Point de contact pour les questions relatives au rapport	6. Attestation du responsable du Document d'enregistrement universel et responsable de l'information	
	102-54 – Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	4.7.2. Index du contenu GRI et des Principes du Pacte Mondial	
	102-55 – Index du contenu GRI	4.7.2. Index du contenu GRI et des Principes du Pacte Mondial	
ENJEUX MATÉRIELS			
Éthique des affaires			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.1. Éthique des affaires	Principe 10
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.1. Éthique des affaires	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.1. Éthique des affaires	
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-2 – Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	4.3.1.1. Éthique et conformité	
Impact environnemental des sites de production et changement climatique			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.2.4. Politique environnementale	Principes 8 et 9
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.2.4. Politique environnementale	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.2.4. Politique environnementale	

Norme GRI	Élément d'information	Numéro de chapitre	Pacte Mondial
GRI 302 : Énergie	302-1 – Consommation énergétique au sein de l'organisation	4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme	Principes 8 et 9
	302-3 – Intensité énergétique	4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme	
	302-4 – Réduction de la consommation énergétique	4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme	
Impact environnemental des sites de production et changement climatique			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.2.5.3. Déchets de production	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.2.5.3. Déchets de production	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.2.5.3. Déchets de production	
GRI 303 : Eau et effluents 2018	303-1 – Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	4.2.5.3. Déchets de production 4.2.5.4. Ressources en eau	Principe 8
	303-2 – Gestion des impacts liés au rejet d'eau	4.2.5.3. Déchets de production	
	303-4 – Rejet d'eau	4.2.5.4. Ressources en eau	
	303-5 – Consommation d'eau	4.2.5.4. Ressources en eau	
Impact environnemental des sites de production et changement climatique			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.2.1. Climat : stratégie de transition 4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.2.1. Climat : stratégie de transition 4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.2.1. Stratégie de transition Climat 4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme	
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 – Émissions directes de GES (champ d'application 1)	4.2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre 4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO ₂ et des émissions de composés organiques volatils	Principes 8 et 9
	305-2 – Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	4.2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre 4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO ₂ et des émissions de composés organiques volatils	
	305-3 – Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	4.2.1.2. Émissions de gaz à effet de serre 4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO ₂ et des émissions de composés organiques volatils	
	305-7 – Émissions d'oxydes d'azote (NO _x), d'oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives	4.6.3. Spécificités relatives au périmètre de reporting environnemental et méthodologies de calcul des émissions de CO ₂ et des émissions de composés organiques volatils	
Impact environnemental des sites de production et changement climatique			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.2.5.3. Déchets de production	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.2.5.3. Déchets de production	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.2.5.3. Déchets de production	
GRI 306 : Effluents et déchets 2016	306-2 – Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	4.2.5.3. Déchets de production	
	306-3 – Déchets générés	4.2.5.3. Déchets de production	
	306-4 – Déchets non destinés à l'élimination	4.2.5.3. Déchets de production	

Norme GRI	Élément d'information	Numéro de chapitre	Pacte Mondial
Achats responsables et devoir de vigilance			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance	
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 – Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs	
	308-2 – Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs	
Acquisition et rétention des talents			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.4.5. Gestion des talents	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.4.5. Gestion des talents	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.4.5. Gestion des talents	Principe 6
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 – Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	4.4.5.1. Acquisition et rétention des talents 4.4.8. Indicateurs de la performance sociale	
	401-2 – Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	4.4.6. Rémunération	
	401-3 – Congé parental	4.4.8. Indicateurs de la performance sociale	
Sécurité au travail			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.2. Sécurité au travail	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.2. Sécurité au travail	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.2. Sécurité au travail	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 – Système de management de la santé et de la sécurité au travail	4.3.2.1. Approche d'excellence : <i>Faurecia Excellence System</i>	
	403-5 – Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	4.3.2.3. Déploiement de la sécurité au travail	
	403-7 – Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	4.3.2. Sécurité au travail	
	403-9 – Accidents du travail	4.3.2. Sécurité au travail 4.3.2.4. Résultats 2022 de la sécurité au travail 4.4.8. Indicateurs de la performance sociale	
	403-10 – Maladies professionnelles	4.4.8. Indicateurs de la performance sociale	
Engagement des salariés/Acquisition et rétention des talents			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.4.3.1. Politique de formation	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.4.3.1. Politique de formation	Principe 6
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.4.3.1. Politique de formation	

Norme GRI	Élément d'information	Numéro de chapitre	Pacte Mondial
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1 – Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	4.4.3.2. Dispositif de formation 4.4.8. Indicateurs de la performance sociale	Principe 6
	404-2 – Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	4.4.3.2. Dispositif de formation 4.4.5.2. Évaluations annuelles et développement des compétences	
	404-3 – Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	4.4.5.2. Évaluations annuelles et développement des compétences	
Promotion de la diversité			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.4.2. Diversité et inclusion	Principe 6
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.4.2. Diversité et inclusion	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.4.2. Diversité et inclusion	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 – Diversité des organes de gouvernance et des employés	4.4.2. Diversité et inclusion 4.4.8. Indicateurs de la performance sociale	
Dialogue social			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.4.4. Dialogue social 4.3.1.3. Respect des droits humains 4.3.4.4 Plan de vigilance	Principe 3
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.4.4. Dialogue social 4.3.1.3. Respect des droits humains 4.3.4.4 Plan de vigilance	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.4.4. Dialogue social 4.3.1.3. Respect des droits humains 4.3.4.4 Plan de vigilance	
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 – Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	4.4.4. Dialogue social 4.3.1.3. Respect des droits humains 4.3.4.4 Plan de vigilance	
Éthique des affaires			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.1. Éthique des affaires	Principe 5
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.1.3. Respect des droits humains	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.1.3. Respect des droits humains	
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 – Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	4.3.1.3. Respect des droits humains	
Éthique des affaires			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.1. Éthique des affaires	Principe 4
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.1.3. Respect des droits humains	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.1.3. Respect des droits humains	
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 – Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	4.3.1.3. Respect des droits humains	
Éthique des affaires			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.1. Éthique des affaires	Principes 1 et 2
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.1.3. Respect des droits humains	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.1.1. Éthique et conformité	
GRI 412 : Évaluation des droits de l'homme 2016	412-2 – Formation des employés sur les politiques ou procédures relatives aux droits de l'homme	4.3.1.1. Éthique et conformité 4.3.1.3. Respect des droits humains	

Norme GRI	Élément d'information	Numéro de chapitre	Pacte Mondial
Achats responsables et devoir de vigilance			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.4. Chaîne de valeur responsable, dont plan de vigilance	Principe 2
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.4.2. Actions d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 – Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs	
	414-2 – Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs	
		4.3.4.2. Gestion durable des fournisseurs	
Qualité et sécurité des produits			
GRI 103 : Approche managériale 2016	103-1 – Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	4.3.3.1. Politique sécurité : zéro défaut	
	103-2 – L'approche managériale et ses composantes	4.3.3.1. Politique sécurité : zéro défaut	
	103-3 – Évaluation de l'approche managériale	4.3.3.1. Politique sécurité : zéro défaut	
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 – Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	4.3.3.3. Gestion de la sécurité	
		Taux de sites à risques	

4.7.3. Table de concordance Women's Empowerment Principles



Principes d'autonomisation des femmes	Numéro de chapitre
Principe 1 : Avoir une Direction favorable à l'égalité des sexes au plus haut niveau des entreprises.	4.4.2.1. Diversité de genre
Principe 2 : Traiter tous les hommes et les femmes de manière équitable au travail – respecter et appuyer les droits de l'homme et la non-discrimination.	4.4.2.1. Diversité de genre 4.3.1.3. Respect des droits humains 4.3.4.4. Plan de vigilance
Principe 3 : Garantir la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs des deux sexes.	4.3.2. Sécurité au travail
Principe 4 : Promouvoir l'éducation, la formation et le développement professionnel des femmes.	4.4.2.1 Diversité de genre
Principe 5 : Mettre en œuvre des pratiques permettant d'autonomiser les femmes au niveau du développement des entreprises, de la chaîne logistique et du marketing.	4.4.2.1. Diversité de genre
Principe 6 : Promouvoir l'égalité grâce à des initiatives communautaires et la mobilisation.	4.4.2.1. Diversité de genre
Principe 7 : Mesurer et faire rapport publiquement sur les progrès réalisés en faveur de l'égalité des sexes.	4.4.2.1. Diversité de genre

4.7.4. Table de concordance TCFD



Thématique	Recommandation de la TCFD	Numéro de chapitre
Gouvernance	a) Approche par le Conseil d'administration des risques et opportunités liés au climat.	4.2.1.1. Trajectoire climat 4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
	b) Description du rôle de la Direction dans l'appréhension et la gestion des risques et des opportunités liés au climat.	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
Stratégie	a) Description des risques et opportunités liés au climat à court, moyen et long termes (respectivement 1 à 3 ans, 3 à 5 ans et 5 à 10 ans).	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
	b) Description de l'impact des risques et des opportunités liés au climat sur le modèle économique, la stratégie et la planification financière.	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
	c) Description de la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios climatiques (de type 2 degrés).	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
Gestion de risques	a) Description du processus pour identifier les risques liés au climat.	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
	b) Description des processus pour gérer ces risques.	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
	c) Description de l'intégration de ces processus à une stratégie plus globale de gestion des risques.	4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat
Indicateurs et objectifs	a) Publication d'indicateurs pour évaluer les risques et opportunités liés au climat en ligne avec la stratégie et la gestion des risques de l'entreprise.	4.2.1. Climat : stratégie de transition 4.2.7. Indicateurs de la performance environnementale
	b) Publication des scopes 1 et 2 et si approprié du scope 3 et des risques induits.	4.2.1. Climat : stratégie de transition 4.2.7. Indicateurs de la performance environnementale
	c) Description des objectifs fixés par l'entreprise pour piloter les risques, les opportunités et la performance liée au climat.	4.2.1.1. Trajectoire climat 4.2.6.2. Risque et opportunités de transition climat

4.7.5. Table de concordance SASB – indicateurs du secteur transport, pièces détachées automobiles



Thèmes de reporting sur le développement durable et les mesures comptables

Thème	Mesure comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code SASB	Numéro de chapitre
Gestion de l'énergie	(1) Total d'énergie consommée (2) Pourcentage d'électricité du réseau (3) Pourcentage d'énergie renouvelable	Quantitative	Gigajoules (GJ), Pourcentage (%)	TR-AP-130a.1	4.2.2.3. Énergies renouvelables : contrats d'achats d'électricité à long terme 4.2.7. Indicateurs de la performance environnementale
Gestion des déchets	(1) Quantité totale de déchets issus de la production (2) Pourcentage de déchets dangereux (3) Pourcentage de déchets recyclés	Quantitative	Tonnes (t), Pourcentage (%)	TR-AP-150a.1	4.2.5.3. Déchets de production 4.6.3.1. Périmètre de reporting environnemental 4.2.7. Indicateurs de la performance environnementale
Sécurité du produit	Nombre de rappels produit émis, total d'unités rappelées	Quantitative	Nombre	TR-AP-250a.1	4.3.3.1. Politique sécurité : zéro défaut
Conception axée sur l'efficacité énergétique	Chiffre d'affaires issu des produits destinés à accroître l'efficacité énergétique et/ou à réduire les émissions	Quantitative	Devise de reporting	TR-AP-410a.1	Chapitre introductif
Approvisionnement en matériaux	Description de la gestion des risques associée à l'utilisation des matières premières critiques	Discussion et analyse	n/a	TR-AP-440a.1	4.3.4.1. Évaluation des filiales, sous-traitants et fournisseurs 4.2.3.1. Matériaux durables
Efficacité des matières premières	Pourcentage de produits vendus de nature recyclable	Quantitative	Pourcentage (%)	TR-AP-440b.1	4.2.3.1. Matériaux durables
Efficacité des matières premières	Pourcentage de matières premières provenant de contenus recyclés ou transformés	Quantitative	Pourcentage (%)	TR-AP-440b.2	
Comportement concurrentiel	Montant total des pertes monétaires résultant des procédures judiciaires liées aux réglementations sur les comportements anticoncurrentiels	Quantitative	Devise de reporting	TR-AP-520a-1	2.4.2. Passifs éventuels
Mesures d'activité	Nombre de pièces produites	Quantitative	Nombre	TR-AP-000.A	Chapitre introductif
	Zone des usines de fabrication	Quantitative	Mètres carrés (m ²)	TR-AP-000.C	Chapitre introductif

4.8. Informations relatives à l'allocation des fonds reçus de l'obligation verte émise par Faurecia

En 2021, le Groupe a émis une obligation verte de 400 millions d'euros (XS2312733871) afin d'aider au développement de solution pour la mobilité hydrogène.

Une description complète de ces investissements se trouve dans le dossier *Green Bond Framework* de mars 2021 disponible sur le page investisseur de Faurecia :

www.faurecia.com/sites/groupe/files/investisseurs/Faurecia_Green_Bond_framework_MAR_2021.pdf?mwg_rnd=5222387

Cette section fournit un résumé de ces engagements et dans quelle mesure Faurecia les a respectés à la fin de l'année 2022.

Utilisation des fonds

Faurecia s'est engagé à allouer les fonds de son obligation verte pour financer des investissements dans des projets hydrogène. Les projets éligibles au financement par les obligations vertes, comme détaillé dans le *Green Bond Framework*, sont :

- le développement et la production de systèmes de pile à combustible à hydrogène pour véhicules légers et utilitaires et d'autres applications :
 - principalement via Symbio, notre JV avec Michelin ;
- développement et production de système de réservoir d'hydrogène visant à développer :
 - réservoir de stockage à haute pression et dispositifs auxiliaires,
 - de nouveaux processus industriels pour accélérer la production,
 - matériaux innovants et réservoirs intelligents avec des capteurs IoT incorporés améliorant la sécurité, durabilité et recyclabilité.

Le *Green Bond Framework* prévoit que les fonds pourront financer des projets éligibles, n'ayant pas déjà été financés par une émission obligataire verte, dans les trois ans avant l'émission de l'obligation verte (clause *look-back*).

De la même manière, les fonds peuvent être utilisés pour acquérir une activité ou technologie directement associée à la mobilité hydrogène.

Reporting

Utilisation effectif des fonds

Au 31 décembre 2022, les fonds levés en avril 2021 pour un montant de 400 millions d'euros suite à l'émission de la première obligation verte émise par Faurecia ont été alloués à hauteur de 376,8, millions d'euros ou une allocation de 94,2 %.

Les 23,2 millions d'euros restants ont été gardés en trésorerie et équivalent de trésorerie, en attendant leur allocation vers des projets éligibles.

En attendant l'allocation complète, les fonds non alloués pourront temporairement être investis, en accordance avec la politique d'investissement de Faurecia, en cash, dépôt et sur le marché monétaire, à sa seule discrétion.

Projets	Montant dépensé en 2022	Montant dépensé en 2021	Look-back avant 2021	Total
Symbio (financement Capex et R&D + acquisition)	37,9	34,2	111,5	183,6
Capex (et acquisition) réservoirs	20,4	14,7	23,4	58,5
R&D réservoirs	55,7	37,6	41,4	134,7
TOTAL	114	86,5	176,3	376,8

L'entité légale Faurecia regroupant les activités réservoirs hydrogènes participe au *cash pooling* centralisé au niveau de Faurecia SE et a reçu automatiquement les fonds du *green bond* via le *cash pooling*.

Symbio reçoit régulièrement des fonds de Faurecia en tant qu'actionnaire pour financer le capex et la R&D comme décrit ci-dessus.

Le rapport d'impact sera publié séparément.

Rapport d'assurance modérée de l'un des commissaires aux comptes portant sur une sélection d'informations publiées dans le Document d'enregistrement universel dans le cadre de l'émission obligataire verte

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Directeur général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société FORVIA (ci-après la « **Société** ») et en réponse à votre demande, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur une sélection d'informations en date du 31 décembre 2022 (ci-après les « **Informations** »), présentées dans le Document d'enregistrement universel (section 4.3) de la Société et préparées selon le *Green Bond Framework* (ci-après le « **Référentiel** »), joint au présent rapport et tel que repris dans la *Second Party Opinion* délivrée par l'agence de notation extra-financière ISS ESG.

Notre mission d'assurance ne s'étend pas aux informations relatives aux périodes antérieures, postérieures, ni à tout autre élément, notamment, les informations qualitatives publiées par FORVIA en lien avec les données extra-financières.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux réalisés », et des éléments probants que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation des Informations par la Société

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps. Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en tenant compte du Référentiel joint à notre rapport.

Responsabilité de la Société

Il appartient à la direction de la Société :

- de déterminer un Référentiel approprié pour la préparation des Informations ;
- de préparer les Informations conformément à ce Référentiel ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient :

- de planifier et de réaliser la mission afin d'obtenir une assurance modérée quant à l'absence d'anomalies significatives dans les Informations, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur ;
- d'exprimer une conclusion indépendante, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons collectés ; et
- de communiquer notre conclusion d'assurance modérée à la Direction de la Société.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- la pertinence des critères d'éligibilité et le Référentiel revu par l'agence de notation extra-financière ISS ESG ;
- l'utilisation des fonds alloués aux projets éligibles postérieurement à leur allocation ;
- l'impact des projets éligibles dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Norme professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) : missions d'assurance autres que les audits ou les examens d'informations financières historiques publiée par le Conseil des Normes Internationales d'Audit et d'Assurance (IAASB).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Nous nous sommes également conformés aux exigences du *Code of Ethics for Professional Accountants* publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (Code de l'IESBA), lesquelles reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence de confidentialité et de conduite professionnelle.

Par ailleurs, nous appliquons la Norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC1) et, avons ainsi mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires, des règles déontologiques et les normes professionnelles.

Nos travaux ont été réalisés par une équipe indépendante et multidisciplinaire comprenant des spécialistes en matière d'informations sociales, environnementales et sociétales. Nous sommes seuls responsables de notre conclusion d'assurance.

Nature et étendue des travaux réalisés

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance par entretien des procédures mises en place par la Société pour la production des Informations ;
- nous avons vérifié la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des projets éligibles avec les critères d'éligibilité du Référentiel ;
- nous avons vérifié le montant des fonds collectés et leur allocation aux projets éligibles tels que présentés dans les Informations jointes à notre rapport ;
- nous avons vérifié la concordance des montants alloués aux projets éligibles avec les documents comptables et les données sous-tendant la comptabilité.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable tant en ce qui concerne les procédures d'évaluation du risque, y compris la compréhension du contrôle interne, que les procédures mises en œuvre en réponse à l'évaluation du risque. De ce fait, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance modérée est moindre que l'assurance qui aurait été obtenue s'il s'était agi d'une mission d'assurance raisonnable.

Fait à Paris La Défense, le 23 février 2023,

L'un des commissaires aux comptes

Mazars SA

Grégory Derouet

